

"CAPTER LA JEUNESSE" AU PAYS DU CHINONNAIS

Etude réalisée par le
Syndicat Mixte du Pays du
Chinonais

Rapport de présentation 2023

Remerciements :

Je tiens à exprimer ma gratitude et mes sincères remerciements à toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à la réussite de cette étude.

Je tiens tout d'abord à remercier l'ensemble des jeunes pour avoir répondu au questionnaire et avoir participé aux différents ateliers.

Je tiens également à remercier les acteurs, publics et privés, élus et institutionnels pour avoir participé et suivi cette étude avec intérêt.

J'adresse aussi mes remerciements aux personnes qui nous ont accueillis dans leur structure lors des ateliers.

J'exprime toute ma reconnaissance à Monsieur Mortier pour sa confiance, son encadrement, son aide et ses conseils. Je remercie également Louise de Verneuil pour son suivi dans la réalisation de ma mission, ainsi que l'ensemble de mes collègues pour le travail effectué en commun et leur soutien.

J'adresse ma reconnaissance aux membres du Comité de Pilotage pour m'avoir suivi et aiguillé tout au long de cette étude, pour leurs échanges et leurs critiques qui ont guidé mes réflexions et mes recherches.

Je remercie le Comité de Développement pour leur contribution et leur atelier pendant cette étude.

Sommaire :

Remerciements :	3
Introduction :	7
Contexte :	8
Méthodologie :	14
Chapitre I - Se déplacer et se loger sur un territoire peu dense	21
I. Les enjeux de l'habiter en milieu rural	21
II. Les freins de la mobilité	30
Chapitre II - Des formations non adaptées à l'évolution du bassin d'emploi du territoire	41
I. Une offre de formation qui accentue les inégalités sociales	42
II. Un enjeu de recrutement sur un territoire « en plein emploi »	52
Chapitre III - Ruralité et jeunesse : d'un territoire attrayant à une méfiance générale	65
I. Des équipements diversifiés mais des sorties limitées	65
II. Le sentiment d'un manque de reconnaissance	75
Conclusion :	82
Bibliographie :	84
Sigles et acronymes :	87
Annexes :	88

Introduction :

Le Pays du Chinonais est un territoire rural qui regroupe deux intercommunalités sur le bassin de vie de Chinon, au sud-ouest du département d'Indre-et-Loire. Il regroupe 59 communes et 49 549 habitants (INSEE RP2021) et présente une cohésion géographique, économique, culturelle et sociale essentielle à la réalisation d'un développement territorial durable.

Cependant le territoire, comme beaucoup d'espaces ruraux, est confronté au vieillissement de sa population. Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) met en avant qu'un vieillissement de la population se fait sentir par une baisse notable des 20 – 44 ans qui, si elle n'est pas corrigée, pénalisera le solde naturel de la prochaine décennie. Pourtant, le territoire s'est donné pour objectif d'accueillir 3 684 nouveaux habitants à l'horizon 2036 qui doit se traduire par une dynamique démographique d'une moyenne de 0.35% par an.

Dans le cadre de son projet de territoire et pour préparer l'élaboration des prochains programmes LEADER et CRST, le Syndicat Mixte du Pays du Chinonais a mis en place une étude sur l'attractivité du territoire et la jeunesse pour une durée d'un an.

Partant de ces constats, le rapport d'étude se propose d'analyser et de connaître les raisons pour lesquelles les jeunes (15 – 35 ans) du territoire ne restent pas et/ou ne reviennent pas à la suite de leurs études supérieures, et, au-delà de sa population, comprendre pourquoi une nouvelle population jeune venue de l'extérieur ne s'installe pas sur le territoire. L'objectif est donc de collecter de l'information sur les atouts et faiblesses du territoire selon le ressenti des jeunes, actifs et couples avec ou sans enfant(s) afin de répondre à la question suivante : comment revitaliser le territoire et le rendre attractif pour répondre aux besoins des jeunes, actifs et familles ?

Les problématiques de l'habitat et de la mobilité seront présentées dans la première partie. Entre manque d'offres et critère essentiel pour venir s'installer sur un territoire, l'habiter représente la difficulté première. S'ajoutant à cela, les freins à la mobilité par une dépendance à l'autosolisme.

La seconde partie évoquera l'inadéquation entre les formations présentes sur le territoire et l'évolution du marché. Ce manque de dynamique de formations adaptées au territoire alimente une aspiration des jeunes vers l'extérieur et amène les entreprises à s'adapter aux nouvelles mentalités des jeunes au travail.

Pour finir, la jeunesse et la ruralité seront mises en commun selon l'analyse de l'importance des services, équipements et activités proposés sur un territoire rural, vision paradoxale d'une jeunesse désabusée et méfiance vis-à-vis du monde institutionnel et politique.

Contexte :

Le Syndicat Mixte du Pays du Chinonais s'étendant sur une superficie de 1 105km², se compose de deux intercommunalités qui sont Chinon Vienne et Loire (CC CVL) et Touraine Val de Vienne (CC TVV). Le territoire se constitue de plusieurs bassins de vie essentiels à la population. Chinon, avec 8 483 habitants, est le principal pôle de la CC CVL et s'inscrit au programme Action Cœur de Ville depuis 2018. Deux communes (Avoine et Beaumont-en-Véron) sont des pôles secondaires.



Trois autres pôles de proximité, situés sur la CC TVV, se démarquent : Sainte-Maure-de-Touraine, Richelieu et L'Île-Bouchard ; ces trois communes s'inscrivent dans le programme Petite Ville de Demain depuis 2021. Le territoire se caractérise par une prédominance rurale, mais bénéficie de l'influence de la métropole de Tours. Le Pays du Chinonais connaît un emplacement géographique particulier car à la frontière de deux autres régions qui sont les Pays de la Loire et la Nouvelle-Aquitaine et de deux départements qui sont la Vienne et le Maine-et-Loire.

Croissance démographique et évolution de la population :

En 2022, l'ensemble du territoire totalise une population de 49 549 habitants, ce qui représente 8.12%¹ de la population départementale.

¹ Données INSEE au 01/01/2021

Tableau n°1 : Evolution du nombre d'habitants :

	1999	2006	2009	2012	2014	2020	% 99-20
Centre-Val de Loire	2 440 329	2 510 077	2 538 590	2 553 701	2 577 435	2 574 900	5%
Indre-et-Loire	554 003	580 312	588 420	596 937	603 924	612 119	10%
CC Chinon Vienne et Loire	23 473	23 550	23 463	23 487	23 511	23 456	-0.7%
CC Touraine Val de Vienne	24 336	24 847	25 549	25 585	25 585	24 895	2%
Pays du Chinonais	47 809	48 397	49 005	49 036	49 096	48 351	1%

Source : SCoT du Chinonais, INSEE RP2020

Le tableau ci-dessus met en avant la difficulté, que le Pays du Chinonais a, pour gagner en population. Le nombre d'habitants n'a fait que croître jusqu'en 2014 pour connaître une baisse de son effectif en 2019 et revoir sa population augmenter depuis 2022. Cette augmentation récente pourrait supposer une influence positive de la pandémie pour ce territoire cependant, il n'y a pas encore assez de recul pour confirmer cette évolution.

Le Pays du Chinonais ne connaît que très peu de variation de population puisque celle-ci reste toujours inférieur à 50 000 habitants. Il possède une densité de population de 52 habitants par km² contre 99 en Indre-et-Loire et 106 en France et rentre donc dans la catégorie des territoires à faible densité de population.

Solde naturel et solde migratoire :

Entre 2013 et 2019, le territoire, dans son ensemble, connaît un solde naturel négatif. Le taux de mortalité (12%) est supérieur au taux de natalité local (9%) et au taux de mortalité national (10%).

Ce solde naturel négatif est accompagné d'un ralentissement de la croissance démographique puisque les sortants sont plus nombreux que les arrivants. Ce constat se fait à l'échelle de la région puisque « *le Centre-Val de Loire se caractérise par des arrivées nettement inférieures aux départs des 17 – 21 ans. En 2019, 4.5% de ces jeunes résidaient dans une autre région un an auparavant, alors que 6.5% étaient partis habiter ailleurs en France. Le Centre-Val de Loire est la région la plus déficitaire pour cette tranche*

d'âge »². Le solde migratoire au Pays du Chinonais a un taux de 0.1%. Il ne permet pas un renouvellement démographique même si l'on s'aperçoit que la CC CVL est davantage une terre d'accueil que la CC TVV³.

L'absence de renouvellement de la population accentue ce vieillissement et, s'il n'est pas corrigé, pénalisera, de fait, le solde naturel de la prochaine décennie.

Evolution des tranches d'âges :

Depuis 2011, l'ensemble du territoire a perdu environ 595 enfants âgés de 0 à 14 ans et 519 jeunes âgés de 15 à 29 ans. Cette perte est, dans le même temps, accompagnée d'une augmentation des 60 ans et plus. Un vieillissement de la population est constaté puisque les jeunes sont parfois devenus des ménages sans qu'il n'y ait de renouvellement de population durant cette période. Le SCoT, arrêté en 2019, met en avant ce vieillissement de la population. Depuis 1999, à l'échelle du Pays du Chinonais, on constate une baisse notable des moins de 20 ans et des 20 – 44 ans qui est accompagnée d'une augmentation des 45 – 65 ans. Cela montre bien que les individus âgés de 20 à 44 ans en 1999 sont devenus les 45 – 65 ans en 2019.

D'autres catégories soulignent aussi ce vieillissement :

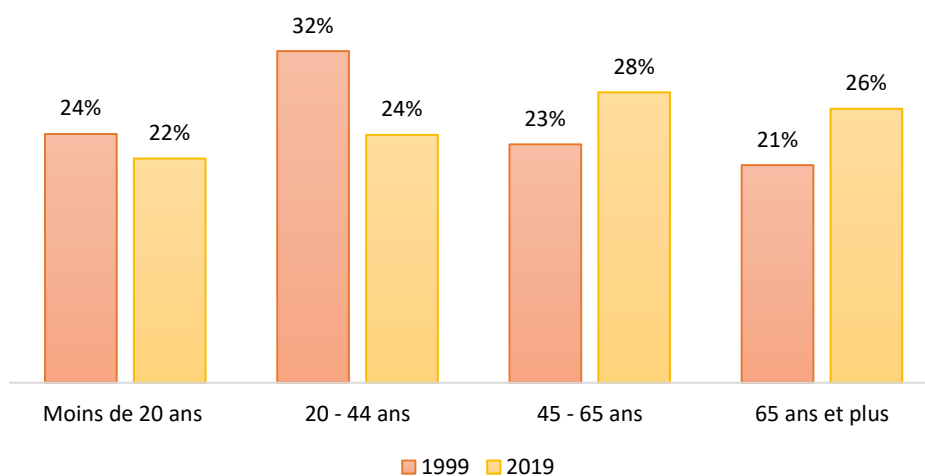
- Les 18 – 35 ans, retenus comme indicateur de mesure d'une possible fécondité, sont largement inférieurs aux 60 ans et plus puisqu'ils représentent à peine 10%
- La catégorie des 0 – 44 ans, qui est de 44%, n'est que légèrement supérieure à celle des 60 ans et plus, ce qui traduit l'insuffisance de la dimension intergénérationnelle.

Ce qui est constaté sur le territoire du Pays du Chinonais se remarque également sur l'ensemble de la Région Centre-Val de Loire. Selon l'INSEE, la population des jeunes de 15 à 30 ans n'a cessé de diminuer depuis 2006 ; tendance nuancée selon les tranches d'âges. Les 15 – 19 ans voient leur effectif augmenté tandis que les 20 – 30 connaissent une baisse constante. La population des plus de 50 ans ne cesse, quant à elle, d'augmenter, montrant un vieillissement global de la population régionale.

² INSEE Flash Centre-Val de Loire, Les jeunes qui ont quitté le Centre-Val de Loire sont plus diplômés, mais pas plus souvent en emploi, Novembre 2022, n°55

³ La CC CVL a un solde migratoire de 0.3% tandis que la CC TVV de -0.0% (Source : INSEE RP2020).

Graphique n°1 : Evolution des tranches d'âge de population dans le Chinonais entre 1999 et 2019 :



Source : INSEE RP2019

L'indice de jeunesse vient renforcer l'affirmation que le territoire assiste à un vieillissement de sa population puisqu'en 2022, on comptait 62 jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes de plus de 60 ans⁴. Pour rappel, l'indice de jeunesse est un indicateur qui affiche le niveau de vieillissement de la population. Il s'agit du rapport entre le nombre de personne de moins de 20 ans et la population âgée de 60 ans et plus. S'il est supérieur à 100%, il témoigne d'une population jeune.

Evolution et structure des ménages :

L'augmentation du nombre de ménages, associée à une diminution constante de la taille de ceux-ci, est symptomatique du desserrement démographique⁵ à l'œuvre sur le territoire.

Comme à l'échelle nationale, une déconnexion est observée entre l'évolution de la population et celle du nombre de ménages correspondants. De nos jours, l'évolution du nombre de ménage est le résultat de trois phénomènes :

- Le desserrement des ménages existants autrement dit, la réduction du nombre de personnes par ménages, liée au phénomène de décohabitation (séparations, familles monoparentales, jeunes quittant le domicile familiale, vieillissement qui entraîne l'allongement du délai entre le décès du premier et du second conjoint) ;
- L'arrivée de nouveaux ménages depuis l'extérieur ;
- Le départ des ménages vers l'extérieur.

⁴ Observatoire des territoire, Indice de jeunesse par EPCI en 2022

⁵ Le desserrement est la prise en compte de l'évolution de la taille moyenne des ménages. A population constante, une diminution de la taille des ménages induit une augmentation du nombre de ménages et donc un besoin en nouveaux logements.

Du fait du desserrement des ménages, l'évolution du nombre de ménages traduit l'évolution de la population.

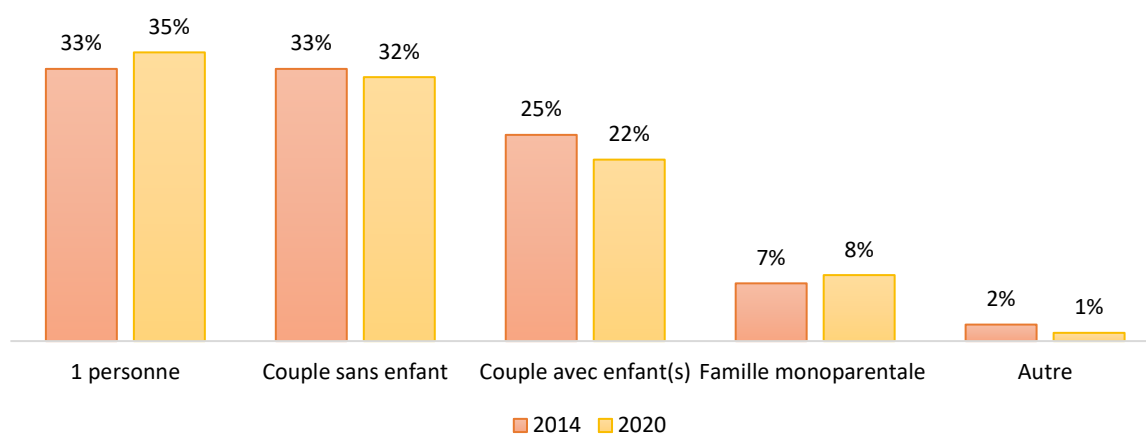
Tableau n°2 : Evolution des ménages :

	1999	2009	2014	2020
Population des ménages	46 287	47 650	47 691	46 886
Part dans la population totale	96.8%	97.2%	97.1%	97%
Ménages	19 263	21 260	21 783	22 240
Tailles des ménages	2.40	2.24	2.19	2.1%

Source : SCoT du Chinonais, INSEE RP2020

Le tableau démontre que le nombre de ménages augmente plus vite que le nombre d'habitants tandis que la taille des ménages diminue. Et si l'on compare la composition des ménages entre 2014 et 2020, on note de plus en plus de petits ménages et de moins en moins de couples avec enfants :

Graphique n°2 : Structure familiale par ménages :



Source : INSEE RP2020

Concernant le nombre de ménages, l'évolution est marquée par :

- Une augmentation des ménages d'une seule personne (+ 2 points)
- La forte diminution de couples avec enfants (- 3 points)

Le vieillissement de la population et l'évolution des comportements de cohabitation ont pour conséquence des ménages de plus en plus petits, avec davantage de personnes seules. Avec des ménages toujours plus nombreux et plus petits, se pose la question du logement et des besoins en la matière pour la population présente mais aussi pour celle que l'on souhaite voir venir.

Les enjeux du vieillissement de la population :

Le Pays du Chinonais connaît un vieillissement important avec notamment une baisse notable des 20 – 44 ans qui pénalisera le solde naturel à venir. Cette baisse est accompagnée d'une croissance du nombre de ménages surenchérie par leur desserrement puisqu'il y a une hausse des petits ménages et une diminution des couples avec enfant(s). La démographie ne constitue pas un objectif en soi, mais elle permet de rendre compte de la santé générale d'un territoire. Le Pays du Chinonais doit s'attarder sur la question du maintien des jeunes, jeunes ménages en capacité d'avoir des enfants, jeunes actifs, sur le territoire ce qui comprend plusieurs âges de la jeunesse. En plus, des différents âges de la jeunesse, doit être pris en compte le milieu étudié puisque le territoire regroupe deux Communautés de Communes renvoyant à des problématiques territorialisées.

Suite à ces constatations, le Comité Syndical du Pays du Chinonais a pris la décision, en septembre 2021, d'élaborer une étude sur l'attractivité du territoire et la jeunesse. Le Syndicat Mixte du Pays du Chinonais a lancé celle-ci, en septembre 2022, afin de connaître et comprendre les raisons pour lesquelles les jeunes ne restent pas et/ou ne s'installent pas.

Méthodologie :

Le choix de la tranche d'âge :

Pour mener à bien cette étude, le Syndicat Mixte du Pays du Chinonais a fait le choix d'étudier les 15 – 35 ans, puisque la jeunesse « *ne se réalise plus, comme auparavant, de façon simultanée et définitive* », les « *seuils ne sont pas forcément cumulatifs ou indissociables : ils s'étalent sur une période plus longue, ils sont davantage graduels, discontinus et parfois réversibles* »⁶. La jeunesse se définit ici à l'âge de 15 ans puisqu'il s'agit de l'âge des premiers choix – avec la fin du collège et les premiers choix de formations – et s'étalent jusqu'à 35 ans, âge parfois du choix du premier enfant et de l'achat d'une maison, soit le début de la vie adulte.

Dans la jeunesse se regroupent différentes jeunesses. « *La jeunesse est une réalité sociale : elle n'existe pas en soi, de façon stable et intemporelle* »⁷. Dans les années 1970 – 1980, les chercheurs décrivaient la jeunesse comme le passage de l'adolescence à l'âge adulte ; était considéré adulte un jeune de 18 ans qui s'émancipait de ses parents pour faire le service militaire et au retour, se marier, acheter une maison.

Dans les années 1990, Olivier Galland⁸ développe la notion d'allongement de la jeunesse avec un passage vers l'âge adulte s'opérant entre 20 et 25 ans ; période faite d'expérimentation, composée de voyages et de différentes expériences professionnelles et amoureuses.

Aujourd'hui, la jeunesse est décrite comme une jeunesse yo-yo faite d'incertitudes et de répétitions, de décohabitations et de re-cohabitations. En Europe, la classe d'âge de la jeunesse s'allonge, allant de 13 à 30 ans⁹.

Cette catégorie d'âge des 15 – 35 ans révèle une problématique importante car elle vient confirmer le vieillissement de la population sur le territoire du Pays.

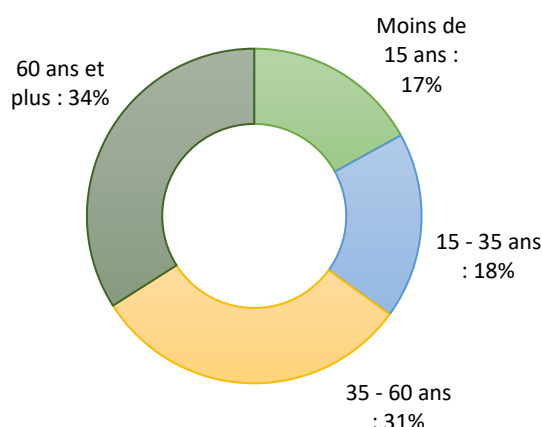
⁶ Roudet B., « Qu'est-ce que la jeunesse ? », *Après-Demain*, n°24, pages 3 et 4, 2012

⁷ *Ibid*

⁸ Galland O., *Sociologie de la jeunesse*, 2011

⁹ Nouvel(le) R., « Comment vit-on sa jeunesse en milieu rural ? », 2023
< <https://www.tvr.bzh/v/5b68e65-nouvel-le-r-25-02-2023> >

Graphique n°3 : Répartition de la population du Pays du Chinonais suivant quatre catégories d'âge :



Source : INSEE RP2019

Les différentes étapes de l'étude :

Questionnaire n°1 :

Elaboration du questionnaire :

Ainsi, pour mener cette étude, le Syndicat Mixte du Pays du Chinonais a d'abord développé un questionnaire à destination des 15 – 35 ans résidant et/ou travaillant sur le territoire du Chinonais. Ce questionnaire (annexe 1) était composé de 73 questions et avait pour objectif de recueillir la perception et le ressenti des jeunes selon 9 thématiques : la formation, l'emploi, l'habitat, la mobilité, les prestations jeunes familles, les services, équipements et activités, le numérique, la santé, l'accueil et l'image du territoire.

Calcul de la représentativité :

Pour calculer la représentativité, nous nous sommes d'abord basés sur le nombre de jeunes de 15 à 35 ans résidant sur le territoire qui sont 8 839 en 2019.

D'un point de vue statistique et sociologique, pour cette taille d'échantillon, la marge d'erreur acceptée est de 5% afin d'avoir des résultats plus précis. Pour que le questionnaire soit représentatif, il fallait obtenir 369 retours.

Nous avons fait le choix d'agrandir notre panel. Nous avons partagé ce questionnaire aux personnes travaillant sur ce territoire sans pour autant y habiter. Nous avons alors estimé ce chiffre à 4 000 jeunes âgés de 15 à 35 ans. Cette donnée a été estimée puisqu'il n'existe, à ce jour, pas d'information concernant le nombre de jeunes venant de l'extérieur pour travailler ou se former.

Les jeunes résidant et/ou travaillant sur le territoire atteignent approximativement le nombre de 13 000.

Pour cette taille d'échantillon, la marge d'erreur de 5% a été conservé. Nous devons donc obtenir 374 questionnaires en retour. De ce questionnaire sont retournées 370 réponses entre décembre 2022 et janvier 2023.

$$P = \frac{\frac{z^2 \times p(1-p)}{e^2}}{1 + \left(\frac{z^2 \times p(1-p)}{e^2 N}\right)}$$

$$P = \frac{\frac{1.96^2 \times 0.5(1-0.5)}{0.05^2}}{1 + \left(\frac{1.96^2 \times 0.5(1-0.5)}{0.05^2 \times 13000}\right)}$$

N = Taille de l'échantillon
z = Niveau de confiance. Pour une confiance de 95%, z = 1.96)
p = proportion estimée de la population qui présente la caractéristique
e = marge d'erreur toléré (proportion réelle à 5% près)

A savoir que la représentativité d'un point de vue sociologique, n'était pas forcément un objectif à atteindre dans la mesure où la finalité était de recueillir des perceptions et ressentis. En effet, les affects sont situés socialement et c'est tout l'objectif d'une étude de perception que de comprendre l'imaginaire et les émotions sans se focaliser sur les représentations.

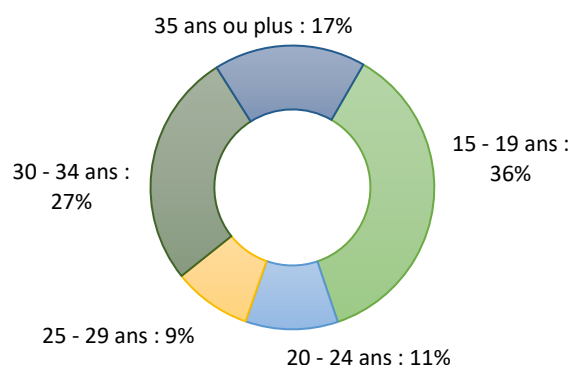
Diffusion du questionnaire :

Des relais ont été utilisés pour diffuser l'information du questionnaire auprès des publics susceptibles d'y répondre : crèches, écoles, lycées, centres de formation, associations (insertion, emploi, culturelles, sportives), entreprises, collectivités. Le questionnaire était entièrement numérique et la diffusion s'est faite par flyers et affiches avec un QR Code (annexe 2).

Présentation des répondants :

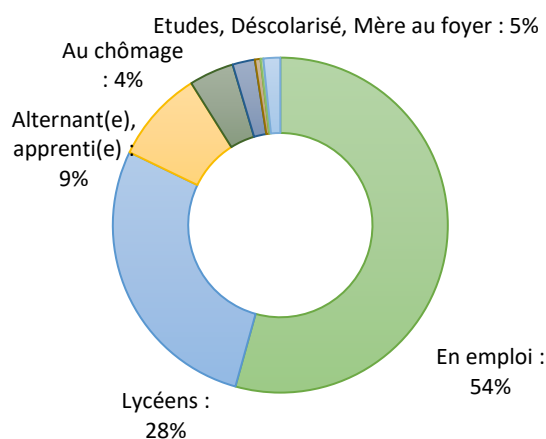
Tranches d'âges des répondants :

Les 20 – 24 ans et les 25 – 29 ans sont les âges les moins représentés, car ils sont relativement absents du territoire en raison des études supérieures ou de leur carrière professionnelle qui débute. C'est aussi l'âge où le jeune commence à construire sa vie et crée un réseau d'interconnaissance au sein d'un périmètre plus large.



Graphique n°4, Etude "Capter la jeunesse", Pays du Chinonais, 2022-2023

Situation des répondants :



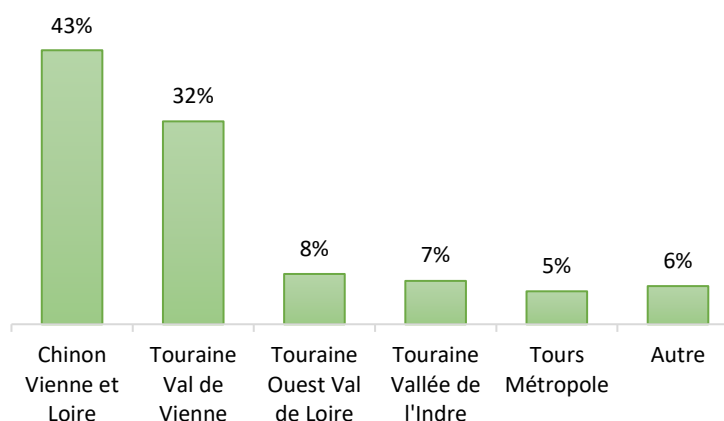
Graphique n°5, Etude "Capter la jeunesse", Pays du Chinonais, 2022-2023

La situation des répondants est corrélée avec leur âge. Les lycéens sont nombreux à avoir répondu ; car ils correspondent à la tranche d'âge des 15 – 19 ans. Cette majorité s'explique par une diffusion large dans les lycées ainsi que du temps de tractage dans les lieux touchant le plus cette population comme le CLAAC.

De même pour les personnes en emploi qui sont majoritaire car il s'agit de la situation la plus répandue.

Lieu de résidence des répondants :

Les habitants comme les travailleurs pouvaient répondre au questionnaire ; c'est pourquoi, le Pays du Chinonais n'est pas le seul territoire. On note une légère surreprésentation des répondants à la CC CVL car il s'agit de l'EPCI avec le plus d'habitants. D'autres territoires sont aussi présents, ce qui représente la part des travailleurs ou des étudiants arrivants chaque jour.



Graphique n°6, Etude "Capter la jeunesse", Pays du Chinonais, 2022-2023

Questionnaire n°2 :

Dans le même temps, un second questionnaire (annexe 3) a été élaboré à l'attention des jeunes de 15 à 35 ans ayant quitté le territoire momentanément ou durablement. De ce second questionnaire, nous avons obtenu 20 retours.

L'objectif était de recueillir la parole des jeunes partis pour comprendre pourquoi ils avaient pris cette décision, connaître leur volonté ou non de revenir et les facteurs explicatifs de leur vision du territoire.

La diffusion s'est reposée sur la réactivité du réseau des maires et conseils municipaux.

Ateliers :

Ateliers auprès des jeunes :

Suite à l'analyse de ces deux enquêtes, 12 ateliers ont été organisés sur l'ensemble du Pays du Chinonais.

8 ateliers ont été proposés auprès des lycéens, jeunes du territoire et apprentis : 4 dans des lieux de sortie, 2 au sein des lycées et 1 au CNPE de Chinon. Un flyer (annexe 4) a été diffusé auprès des relais (CLAAC, lycées, associations, etc...) afin d'informer les publics cibles directement sur l'existence des ateliers.

L'objectif de ces ateliers était de recueillir le ressenti des jeunes et de leur donner la possibilité de s'exprimer et d'approfondir différentes réponses du questionnaire. Les thématiques abordées étaient la mobilité, la formation, l'emploi, les activités et l'image du territoire. Les jeunes du territoire et les alternants ont pu parler, en plus, des prestations jeunes familles et de l'habitat contrairement aux lycéens qui n'avaient pas ces thématiques à aborder.

Pour ce qui est de la participation, nous avons eu :

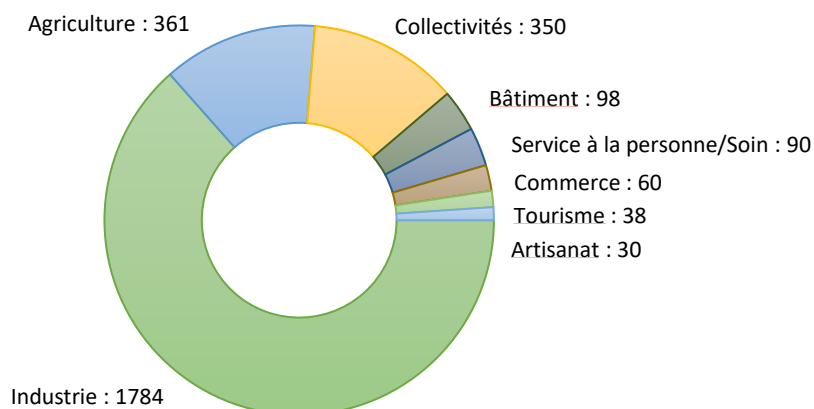
- 29 lycéens soit respectivement 14 au lycée J. Cugnot et 15 au lycée F. Rabelais.
- 14 jeunes lors des ateliers dans les différents lieux de sortie. On recense 4 jeunes de moins de 20 ans, 3 jeunes entre 20 et 25 ans et 6 jeunes de plus de 30 ans. Ces personnes ont participé notamment grâce à l'appui du CLAAC, association véritablement identifiée par les jeunes du territoire.
- Seuls 6 apprentis ont participé. Cela regroupe peu de participants compte tenu de la totalité des alternants présents au CNPE de Chinon, mais cette faible représentation a permis d'avoir un retour construit et un constat global sur leur perception.

Ateliers auprès des entreprises :

19 entreprises et 10 associations d'emploi ont participé aux quatre ateliers organisés pour eux ou ont accepté un échange individuel.

Ils ont pu s'exprimer sur l'habitat, la mobilité, les prestations jeunes familles et l'image du territoire. L'objectif était d'évoquer les problèmes de recrutement qu'ils peuvent connaître, mais aussi d'avoir leur perception et leur vécu concernant le territoire, son attractivité économique et recenser les potentielles actions que les entreprises ont mises ou non en place pour attirer des apprentis, des jeunes travailleurs.

Graphique n° 7 : Nombre de salariés suivant le domaine des entreprises ayant participé aux ateliers :



Source : Etude "Capter la Jeunesse", Pays du Chinonais, 2022-2023

Entretiens avec des techniciens et personnes ressources :

Il nous a paru important de rencontrer les services des deux Communautés de Communes, qui travaillent sur la mobilité, la petite enfance, l'habitat et l'urbanisme. Ces rencontres ont permis d'avoir une expertise sur les différents domaines évoqués dans cette étude. Ils ont aussi pu confirmer ou infirmer de propositions d'actions et constats.

De par ces rencontres, l'objectif est bien de partager le diagnostic et de co-construire un projet jeunesse. Il est important d'avoir une cohérence globale entre ce qui est réalisée par les Communautés de Communes et ce qui est proposé par le Pays.

Aussi, des échanges avec des personnes travaillant avec et pour la jeunesse tels que le CLAAC, la Mission Locale, les directeurs des lycées ont été faits dans le but de connaître et de comprendre la vision qu'ont les jeunes du territoire, car ils les côtoient au quotidien et ont identifié, à leur échelle, les différentes problématiques qu'ils rencontrent.

La saisine du Comité de Développement (CODEV) :

Enfin, le Pays du Chinonais a saisi le Comité de Développement (CODEV) sur les questions de la jeunesse. Il s'agit d'une instance de concertation ayant vocation à être des acteurs de réflexion, de proposition et d'accompagnement des Pays. Au Pays du Chinonais, il est composé d'acteurs et de citoyens des deux Communautés de Communes (représentants de la jeunesse, de l'agriculture, du tourisme, de la santé, de la formation, etc...). L'objectif de cette saisine était de recueillir leur avis et leurs propositions pour le territoire (annexe 5).

Pour construire et développer le corps de cette saisine, le CODEV a organisé un atelier à destination des jeunes sur la commune de Brizay. 6 jeunes ont accepté de participer et ont pu mettre en avant les atouts et faiblesses du territoire.

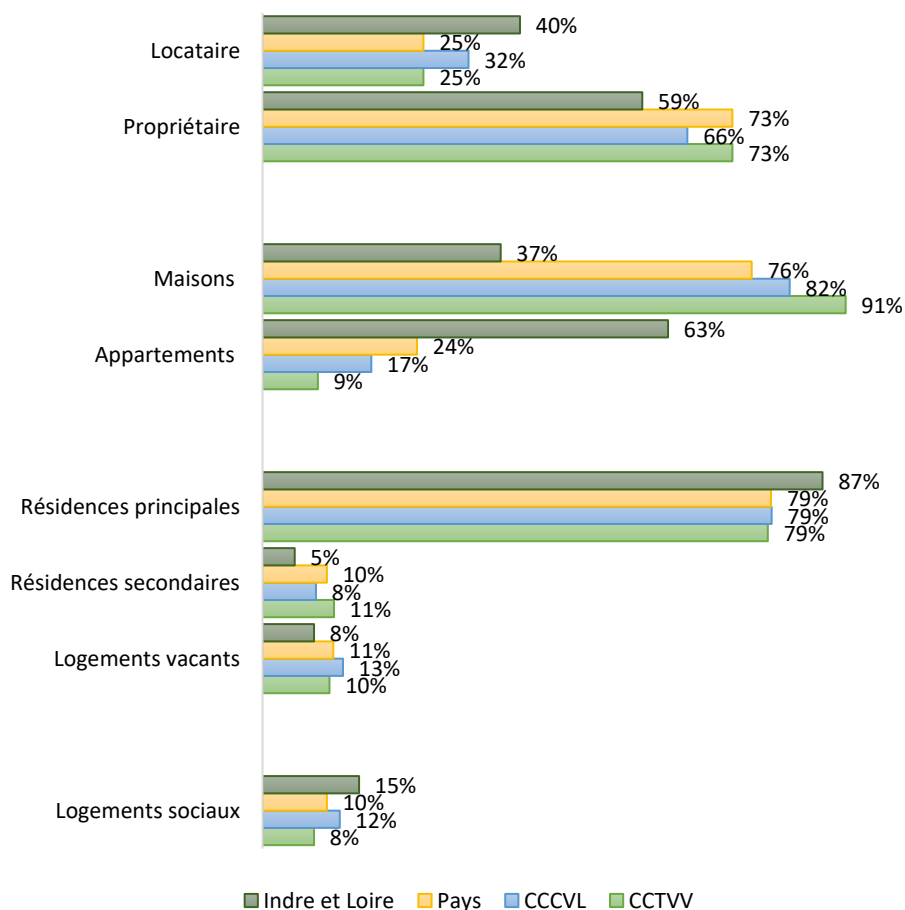
Chapitre I

Se déplacer et se loger sur un territoire peu dense

I. Les enjeux de l'habiter en milieu rural

Le Pays du Chinonais compte une majorité de propriétaires de maisons (73%) et un parc locatif (25%) très restreint. L'offre pour les jeunes paraît limitée du fait de ce constat et s'ajoute un déficit d'hébergements temporaires et saisonniers. Le marché est dit saturé, car il y a une réelle difficulté à acheter ou à louer. Il présente néanmoins un potentiel important d'habiter grâce aux nombreux logements vacants (13%). Néanmoins, ces derniers sont anciens¹⁰ et demandent souvent des travaux de réhabilitation notamment thermique. De ce fait, ils sont majoritairement accessibles aux catégories supérieures qui ont les moyens financiers d'investir et/ou de rénover.

Graphique n°8 : Typologies et caractéristiques des logements du territoire :



Source : INSEE RP2020, RPLS 2019

¹⁰ 31% des logements ont été construits entre 1971 et 1990 à la CCCVL et 60% du parc datent d'avant 1974 à la CCTVV

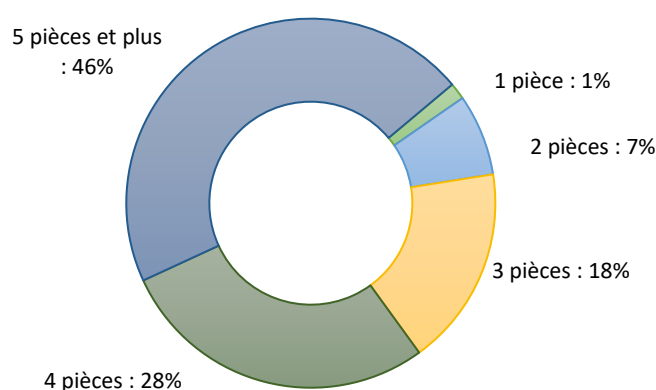
a. Une inadéquation entre l'offre et la demande de logement

Le marché immobilier du Pays du Chinonais ne semble pas correspondre aux besoins de la jeunesse du territoire. L'offre de logements, à destination des 15 – 35 ans, est très faible. Les deux CC proposent une offre de logements et d'hébergements similaire mais avec quelques variations et même si, le territoire offre des typologies à destination des familles avec enfant(s), il reste que les jeunes, travailleurs ou non, ne se retrouvent pas dans ce qui est proposé.

Une accessibilité résidentielle limitée :

Le Pays du Chinonais rencontre une insuffisance d'offres de logements principales à vendre ou à louer au vu de la demande. Il totalise seulement 25% de logements locatifs avec peu de petits logements (8% de T1 et T2) car essentiellement composé de grands logements avec 92% de T3 ou plus¹¹. La part importante de ces grands logements est inadaptée à l'évolution de la structure des ménages et à la volonté d'accueillir de jeunes personnes. En 2020, 99% des logements étaient non-suroccupés¹².

Graphique n°9 : Résidences principales selon le nombre de pièces



Source : INSEE RP2020

Cette offre de logements se concentre principalement autour des pôles attractifs et économiques comme Chinon, Avoine, Beaumont-en-Véron, l'Île-Bouchard, Richelieu, Sainte-Maure-de-Touraine.

Ces pôles comptent un nombre important d'entreprises et de zones d'activités notamment dans le secteur du nucléaire sur la CC CVL. L'implantation du CNPE influence fortement le marché avec un grand

¹¹ INSEE RP2020

¹² *Ibid*

nombre de salariés arrivant sur le territoire et ayant un besoin de se loger sur un temps plus ou moins long.

Cependant, le manque de résidences principales à vendre ou à louer alimente une problématique de logements. Les jeunes travailleurs arrivants sur le territoire pour une longue durée ne peuvent pas se loger et se dirigent donc vers d'autres territoires tels que Saumur, Bourgueil, Azay-le-Rideau ou Langeais. L'offre de résidences principales restent relativement anciennes¹³ et l'achat ou la rénovation sont, de ce fait, accessible aux catégories supérieures qui ont les moyens financiers d'investir et/ou de rénover. Cela renvoie notamment à une insuffisance de l'offre, mais pose aussi des questions de garants, de caution et de contrats de travail surs et durables, autrement dit des CDI. Il s'agit d'une problématique de l'habiter puisqu'il est difficile pour ces jeunes de trouver une solution suite, notamment, à l'obtention d'un travail sur le territoire.

Le territoire connaît une relative absence d'offres d'achats ou de locations pour des résidences principales puisque la pandémie a, tout de même, permis une certaine attractivité sur les intercommunalités, car une grande majorité des logements proposant des prestations attractives a été vendue. Néanmoins, il faut penser cette attractivité post-covid avec précaution puisqu'il n'y a pas assez de recul pour admettre une tendance durable des territoires peu denses.

Le PLUi-H de la CC CVL présente une dynamique de construction neuve notamment sous forme de maisons individuelles. Elles se trouvent principalement à Chinon et dans les communes plus éloignées telles qu'Anché, Savigny-en-Véron ou encore Chouzé-sur-Loire. Quant à la CC TVV, elle développe dans son PLUi, la présence d'un certain pourcentage de petits logements à avoir au sein des nouveaux quartier mais cela ne représente qu'une faible part et ne permet pas de répondre aux besoins.

L'offre de logements sociaux sur le Pays du Chinonais, compte tenu de sa capacité actuelle (10%), ne permet pas de répondre à la potentielle demande des jeunes (chiffres offre, typologies, localisation).

De plus, la part des logements vacants est très importante (13%) et est supérieure à la part départementale (8%). Cette vacance est d'ailleurs expliquée, par les services des deux CC, par des problèmes de succession et de réhabilitation.

Compte-tenu du taux de logements vacants et malgré les nombreuses constructions, le territoire ne permet pas d'évolution ni de renouvellement des populations et cela vient bloquer ce dynamisme.

¹³ CC TVV, PLUi-H, arrêté en 2019

Les hébergements saisonniers en tension avec l'offre touristique en période estivale :

Le Pays du Chinonais connaît un manque de petits logements disponibles pour des courtes locations, des contrats de moins d'un an, qui permettraient de répondre aux besoins des apprentis, stagiaires ou des saisonniers. Cette problématique s'ajoute souvent à une mobilité réduite, il y a donc un besoin des jeunes travailleurs d'être au plus près des employeurs.

Le territoire connaît une problématique de logements pour travailleurs saisonniers car il n'y a aucune maisons des saisonniers sur ce territoire (hors gites de France). Ces travailleurs se retournent donc plus facilement vers des gites pour pouvoir se loger.

La CC CVL est une zone touristique importante avec son patrimoine naturel et bâti. Le territoire offre donc des logements de courtes durées ce qui pourrait expliquer l'offre touristique importante. En 2023, la CC CVL totalise 26 hôtels, campings, résidences de tourisme (hors gites de France) avec plus de 1 400 chambres d'hôtels, emplacements de camping et lits¹⁴. Quant aux hébergements touristiques à la CC TVV, elle totalise, en 2023, 14 hôtels, campings et résidences de tourisme avec, là encore, plus de 1 400 chambres d'hôtels, emplacements de camping, lits¹⁵. Le Pays du Chinonais propose un nombre de logement secondaires et occasionnels permettant cet attrait touristique.

Cependant cet attrait touristique alimente, lui-aussi, une problématique d'hébergement. En effet, le territoire étant industriel et agricole, un nombre de saisonniers important arrive chaque année sur le territoire pour les arrêts de tranches¹⁶ ou les récoltes saisonnières. Il y a une tension du marché puisque les travailleurs sont amenés à se loger sur des courtes périodes, ils se dirigent donc plus facilement vers de l'hébergement touristique par manque d'offres saisonnières (contrats de moins de 6 mois)¹⁷. Cette proportion de logements pose la question du dynamisme des communes puisque les arrivants ne restent pas de façon pérenne sur le territoire. Les jeunes saisonniers n'ont pas forcément la possibilité de se loger puisqu'ils sont concurrencés par les agents des arrêts de tranches mais aussi par les touristes. Il y a un déficit de logements locatifs de courtes durées sur les différentes communes à destination des saisonniers agricoles ou pour les emplois lors des arrêts de tranche, qui mobilisent une partie du parc locatif touristique même l'été.

¹⁴ INSEE RP2023

¹⁵ *Ibid*

¹⁶ Un arrêt de tranche est un arrêt de production d'un réacteur nucléaire. Ces arrêts sont nécessaires tous les 12 ou 18 mois dans le but de remplacer le combustible utilisé et de procéder à des opérations de maintenances.

¹⁷ L'observatoire national de la Saisonnalité ne recense aucune Maison des Saisonniers sur le territoire du Pays ou du Chinonais.

Une amorce de solutions :

Malgré ce manque de logements adaptés et répondant aux besoins des jeunes, le Pays du Chinonais propose néanmoins quelques solutions.

Concernant les logements que peuvent prétendre les alternants, apprentis, stagiaires, il existe plusieurs organismes aidant cette population à trouver des petits logements : Jeunesse et Habitat¹⁸, le CLAAC, la plateforme Elogement¹⁹. Cependant, ces organismes et dispositifs mettent en avant un réel problème pour l'attractivité du territoire puisqu'il y a un déficit de petits logements, pas cher pour ce public.

Les Résidences Habitats Jeunes, toutes situées à Avoine et Chinon, sont une belle initiative de la part de la CC CVL puisqu'elle permet à ces jeunes âgés de 16 à 30 ans de se loger ; ce sont des logements adaptés, gérés par le CLAAC, pour des jeunes ou jeunes couples en études ou en emploi et permettent un hébergement alliant vie collective et autonomie.

L'offre est composée de trois structures :

- La Résidence Habitat Jeune dans le centre de Chinon proposant 34 chambres de 13m², 1 studio de 25m² et 2 studios de 30m². Malheureusement, les logements sont fermés et en discussion pour une réhabilitation.
- La Résidence située dans le quartier Les Groussins à Chinon offrant 11 T1 de 19m², 12 T1 bis de 26 à 38m² et 4 T2 de 47 m².
- Une Résidence située à Avoine proposant 6 T1 de 21m², 5 T1 bis de 31m² et 1 T2 de 44m²

Les trois résidences proposent des loyers allant de 300 à 500 euros. Les différents logements sont équipés et meublés permettant une rapidité et une souplesse d'installation pour les jeunes arrivants sur le territoire ou en décohabitation. Ces résidences ont un taux d'occupation de plus de 90% en 2022. Cependant, ces types de logements ne sont pas assez nombreux. Sur les 53 demandes de logements que le CLAAC a reçues en 2022, seuls 29 sont entrés. 24 demandes sont donc restées insatisfaites.

Sur la CC TVV, quatre logements ressortent de ces dispositifs dont l'internat de la Maison Familiale Rurale (MFR) qui est saturée par les étudiants, trois logements intercommunaux jeunes apprenants situés à L'Île-Bouchard, un studio à Sainte-Maure-de-Touraine et un gîte à Theneuil.

Au-delà des apprentis et jeunes travailleurs, il faut également penser le logement pour un jeune couple ou une jeune famille. Aujourd'hui, à cause du manque de logements et de la structure vieillissante des

¹⁸ L'association Jeunesse & Habitat : < <http://www.asso-jeunesse-habitat.org/> >

¹⁹ Plateforme Elogement : < <http://www.etoile.regioncentre.fr/GIP/accueil/etoile/accueil-elogement> >

ménages, le territoire ne peut renouveler sa population. Il est important de penser aussi l'emploi et l'habitat en fonction du conjoint pour inciter les ménages concernés à venir s'installer sur le territoire.

b. L'habiter : enjeu n°1 pour venir sur un territoire

L'étude²⁰ a mis en avant le fait que pour du temporaire ou du court, moyen ou long terme, le logement est considéré comme l'enjeu n°1. Le Pays du Chinonais manque de logements destinés aux jeunes, jeunes apprentis ou stagiaires, jeunes saisonniers, jeunes familles. Comme dit précédemment, les principaux logements destinés à ces publics sont situés à Avoine et Chinon, particulièrement grâce aux Résidences Habitats Jeunes cependant, la faible quantité de logements proposée n'arrive pas à répondre à la demande et provoque une liste d'attente importante auprès du CLAAC. Les entreprises embauchant des jeunes les renvoient vers les hébergements touristiques faute de solution. Néanmoins, il n'y a pas que les plus jeunes, alternants ou saisonniers, qui rencontrent des difficultés à se loger. La problématique de l'habiter concerne tous les âges de la jeunesse sur le territoire.

Le Pays du Chinonais connaît une forte dynamique d'emploi tandis qu'il présente un certain déficit en matière d'habiter.

Même si le logement ne suffit plus pour attirer une population durablement sur un territoire, il y contribue fortement puisque les jeunes choisissent leur habitat et leur commune de résidence selon une liste de caractéristiques. L'habiter reste essentiel pour venir, il est d'ailleurs considéré comme le critère n°1 des jeunes ayant participé à l'étude. Pour 70% des répondants, le logement est un élément essentiel pour attirer sur un territoire²¹.

Se loger représente un critère et un enjeu considérable pour s'installer sur un territoire. L'enquête²² a mis en avant que 24% des répondants à l'enquête ont eu des difficultés à trouver un logement au Pays du Chinonais. Parmi ces difficultés, sont majoritairement mis en avant un manque d'offres de logements que ce soit pour de l'achat ou de la location, des offres immobilières trop chères, des logements trop anciens et qui demandent beaucoup d'entretiens et de travaux, une difficulté à pouvoir faire construire, une difficulté à obtenir un logement par manque de garant(s) ou parce qu'ils rencontrent des problèmes financiers pour avancer le montant de la caution.

²⁰ Etude « Capter la Jeunesse », Pays du Chinonais, 2022-2023

²¹ Questionnaire n°1, Etude « Capter la Jeunesse », Pays du Chinonais, 2022-2023

²² *Ibid*

Tableau n° 3 : Les raisons expliquant les difficultés d'accès aux logements :

Peu d'offres (achats ou locations)	68%
Offres immobilières trop chères	25%
Logements anciens (travaux, etc...)	9%
Autre (caution, garant, le fait de ne pas pouvoir construire, manque d'informations sur les organismes d'aides)	11%

Source : « Avez-vous des difficultés à trouver votre logement. Si oui, lesquelles ? », Questionnaire n°1, Etude « Capter la Jeunesse », Pays du Chinonais, 2022-2023

Il ne faut pas oublier que la crise du logement a touché et touche encore les jeunes. Les conditions des bailleurs paraissent importante aux yeux de cette population : il ne suffit plus d'avoir un emploi pour avoir un logement, il faut que ce dernier soit stable et régulier, et qu'il assure un niveau de ressources auquel peu de jeunes peuvent prétendre. A l'inverse, il faut prendre en compte le fait que l'accès au logement est déterminant pour accéder à l'offre de formation notamment à l'apprentissage ainsi qu'à l'emploi.

Le choix de la commune de résidence repose sur une multitude de critères et notamment celle de la proximité avec le lieu de travail. Cependant, si le Chinonais ne propose pas de logements alors que le travail est présent sur le territoire, le dynamisme démographique ne peut se faire.

Tableau n°4 : Critères de choix de la commune de résidence :

Pour la proximité avec mon travail	46%
Pour le cadre de vie agréable	38%
Pour l'opportunité immobilière	25%
Par rapport à mon conjoint / ma conjointe	22%
Pour les services et équipements proposés	21%
Pour l'accessibilité à la métropole	12%
Ce n'était pas mon premier choix	9%
Pour un rapprochement familial	4%
Autre	3%

« Pourquoi avoir choisi cette commune de résidence ? », Questionnaire n°1, Etude « Capter la Jeunesse », Pays du Chinonais, 2022-2023

Bien évidemment, les lycéens n'ont pas répondu à ce type de questions puisqu'ils habitent encore chez leurs parents et n'ont pas forcément conscience des problématiques de logements. En excluant les lycéens, l'étude a révélé que d'autres jeunes, travaillant ou au chômage, résident encore chez leurs parents notamment pour des raisons financières (10%). Cette situation est à prendre en compte puisqu'elle révèle une réelle problématique de logements trop chers et/ou d'emplois précaires.

De plus, 59% des couples sans enfant ayant répondu au questionnaire sont arrivés sur le territoire après 2020, ce qui pourrait s'expliquer par le COVID permettant des opportunités immobilières dans les territoires peu denses soit, fuyant des espaces urbains (25%), recherchant un cadre de vie meilleur (38%). Néanmoins, il n'y a pas assez de recul pour admettre que cette situation va perdurer. Seulement, il faut noter que cette donnée est importante pour le Pays du Chinonais et son attractivité puisque ce sont des jeunes couples sans enfant, potentiellement amenés à fonder une famille dans les années à venir, ce qui permettrait une amélioration de la démographie.

Cependant, cette envie et cette possibilité de venir s'installer sur ce territoire dépend évidemment du profil socio-économique. La pandémie a favorisé cette attractivité notamment pour les catégories supérieures pouvant se permettre cet éloignement du lieu de travail et la mise en place du télétravail. De plus, même si cette méthode de travail se généralise de plus en plus et que la fibre se déploie sur l'ensemble du territoire, il reste que de nombreuses habitations ne sont pas raccordés à la fibre ou sont situés en zone blanche ; de ce fait, ça ne peut attirer ni jeunes ni travailleurs.

Pour ceux ayant grandi sur le territoire et qui l'ont quitté, le fait d'être éloigné d'une grande ville a été un critère décisif dans le choix de partir du territoire (50%). En effet, ces répondants considèrent que le Pays du Chinonais est trop éloigné d'une métropole et le choix d'une nouvelle commune de résidence s'est notamment fait par rapport à la proximité avec une grande ville (40%) et à l'attractivité immobilière (35%)²³.

c. Des solutions pour réfléchir l'habiter pour et par les jeunes

A partir de ces différentes constatations, il apparaît essentiel de désormais réfléchir à l'habiter pour les jeunes et par les jeunes, mais aussi de réajuster la production de logements aux besoins de cette population. Les manières d'habiter et de concevoir les logements accompagnent aussi les transformations de nos modes de vie et les grands changements sociétaux, autrement dit l'évolution technologique (développement de la domotique, logement connecté) ou encore la question environnementale, de plus en plus présente et qui joue sur les normes de construction et les envies des habitants, qu'ils soient urbains ou ruraux, souhaitant un environnement en harmonie et ouvert sur la nature. Repenser l'habitat pour et par l'habitant devient nécessaire. Par la crise sanitaire, la question du logement a pris une place centrale dans le débat public. Elle a mis en exergue les qualités et les défauts de nos logements actuels. Plusieurs travaux ont d'ores et déjà souligné ces changements dans les pratiques du logement : la volonté de pièces modulables et multifonctionnelles, la combinaison de plusieurs critères cumulatifs (abordable, partagée, eco-friendly, flexible, design, healthy, etc...), la

²³ Questionnaire n°2, Etude « Capter la Jeunesse », Pays du Chinonais, 2022-2023

nécessité d'une ouverture sur l'extérieur²⁴. Il faudrait, à l'échelle d'une zone géographique délimitée, **déterminer les usages et pratiques sociales du logement en fonction des caractéristiques socio-démographiques des habitants et les représentations de leur « habitat idéal », ou, du moins, de leur habitat adapté à leurs besoins**. L'intérêt de cette démarche est de permettre aux professionnels de la construction (bailleurs, promoteurs, architectes) de co-construire, avec et pour les habitants, les logements de demain, de proposer « une architecture de choix », « *sans imposer de pratiques ou d'usages dans le logement même, afin que chacun puisse définir « son mode d'occupation » de l'espace* ». ²⁵

D'autres actions peuvent aussi être mises en place au Pays du Chinonais comme la **création d'un réseau de logements pour apprentis et jeunes travailleurs, ou saisonniers**. L'idée serait de créer un lien pour rassembler les entreprises cherchant un apprenti et des locaux qui soient prêts à le loger. La **création d'une plateforme locale territoriale** pourrait être un avantage pour le Pays du Chinonais enfin de mettre en avant les entreprises du territoire, ôter l'idée d'une difficulté à se loger et ainsi attirer davantage de jeunes dans le Chinonais à court, moyen ou long terme. Cette action pourrait être accompagnée d'une **aide pour inciter les particuliers qui ont un grand logement ou des pièces vides à aménager une chambre ou une dépendance afin de créer des espaces chez l'habitant et de sensibiliser au logement intergénérationnel**. Le CODEV a également mis en avant cette action en proposant une aide à la cohabitation intergénérationnelle (annexe 5).

Afin de favoriser les modes d'habiter des jeunes travailleurs, les entreprises pourraient également travailler en lien avec les communes du territoire pour développer des logements à destination du public cible. Au-delà de la création de nouveaux logements, adaptés les logements déjà présents sur le Chinonais aux besoins des jeunes, **des logements vacants pourraient être réhabilités pour répondre aux problématiques de logements des jeunes**.

Pour lutter contre cette vacance des logements et assurer le suivi de cette problématique, la CC CVL et la CC TVV sont utilisatrices d'une plateforme en ligne nommée Zéro Logement Vacant (ZLV) mise à disposition par les services de l'Etat et à laquelle plusieurs centaines de collectivités sont aussi rattachées. Grâce à ce dispositif, la CC CVL est passé de 561 logements vacants en 2021 à 508 logements en 2022. Pour encore diminuer ce nombre, la collectivité offre des primes de sortie de vacance. Elle a notamment pour idée d'accueillir des familles – soit de proposer des logements supérieurs au T2 – de ce fait, elle offre des primes en plus aux propriétaires réhabilitant des logements dans ce sens (annexe 6.2). Des études sont également prévues, avec un questionnaire auprès des habitants et/ou travailleurs

²⁴ Fijalkow Y., Roudil N., *Le confinement bouscule nos manières d'habiter*, 2022

²⁵ Leroux N., *Qu'est-ce qu'habiter : Les enjeux de l'habiter pour la réinsertion. VST – Vie sociale et traitements*, 2008

situés sur l'ensemble des communes de l'intercommunalité afin de récolter leur perception sur la difficulté à trouver un logement et sur leur envie ou non de quitter l'intercommunalité. Cette enquête se réalise puisque le territoire possède une dynamique de logements déficitaire au vu de la dynamique importante de l'emploi, il y a une difficulté à accueillir de nouveaux habitants durablement.

S'emparer de la vacance et de la réhabilitation du parc immobilier d'EDF est à envisager. Ces résidences pourraient être mutualisées à un public plus large ou, du moins, aux prestataires, ce qui libérerait les hébergements du territoire lors des arrêts de tranches.

A Manthelan, la commune a souhaité réaliser une opération d'habitat avec pour objectifs multiples : donner vie à un espace dormant, affirmer l'importance d'une préoccupation de l'insertion des jeunes, soutenir le classement de « Pôle de Proximité » dans le SCoT, renforcer l'image de la commune dans sa mission d'acteur économique et favoriser une liaison formation, entreprises artisanales, mairie, chambre des métiers et de l'artisanat. Ce logement, situé à la Maison Larcher, se compose de 7 studettes meublées (chambre + salle de bain) avec une pièce de vie commune (cuisine + espace détente). Ces habitats sont gérés par l'agence Square Habitat. En plus des 7 studettes, le logement propose un studio. La commune a souhaité en garder la gestion directe, car il s'adresse davantage aux jeunes professionnels de santé. Le logement est situé à proximité de transports en commun et parkings pour favoriser également la mobilité des jeunes (annexe 7.1).

Au-delà des très jeunes, il est aussi important de penser le logement pour les familles qui sont propices à venir s'installer durablement sur ce territoire. Il est capital de proposer des logements petits appropriés aux jeunes travailleurs, saisonniers, apprentis, mais aussi de proposer des logements plus grands avec des prestations attractives que peut offrir le milieu rural. Il convient de favoriser les parcours résidentiels en proposant des logements adaptés aux jeunes avec ou sans enfants, aux personnes seules.

II. Les freins de la mobilité

Ce manque de logements alimente la difficulté à être mobile puisque les jeunes ne peuvent pas habiter proche de leur lieu de travail ou de leur lieu d'étude, pourtant, comme dit précédemment, cela est un critère de venue sur un territoire, notamment sur un territoire peu dense.

« Dans les territoires ruraux, les villes petites et moyennes ou dans les périphéries des grandes agglomérations, les habitants ont peu accès aux transports publics et la voiture individuelle constitue le principal mode de déplacement. Pour les ménages les plus fragiles qui n'ont pas la possibilité de posséder

et conduire leur propre voiture, cette situation se traduit par une grande précarité d'accès aux services publics, à l'emploi et aux commerces »²⁶.

En milieu rural, la faiblesse de l'offre de transport en commun amène à un état de dépendance automobile quasiment total et permettre à la jeunesse de se déplacer librement est indispensable. Les droits au travail, au logement, à l'éducation, aux loisirs, à la santé, passent par la mobilité et donc par le transport et la capacité à se déplacer. Le Pays du Chinonais ne fait pas exception à la dépendance automobile en milieu rural et doit permettre à ses jeunes une mobilité libre.

Les deux Communautés de Communes ont engagé des réflexions pour répondre aux attentes et aux besoins de la population en termes de mobilité.

La CC Chinon Vienne et Loire a voté en faveur de la prise de compétence mobilité. Cette dernière est effective depuis le 1^{er} juillet 2021. Le territoire a alors élaboré un plan de mobilité simplifié ainsi qu'un schéma directeur vélo et met en place des actions de mobilités s'étendant jusqu'à 2026.

Quant à la CC TVV, cette dernière n'a pas la compétence mobilité ; c'est donc la Région qui la porte. Le territoire lancera en septembre 2023 une étude mobilité afin de connaître les attentes et besoins de sa population.

a. Une dépendance à la voiture

L'omniprésence contrainte de la voiture individuelle :

Sur le choix des modalités de transport, la notion de praticité est essentielle tout en prenant en compte l'insuffisance de transport en commun ainsi que l'absence de permis pour un bon nombre de jeunes, même si le permis reste indispensable en milieu rural. C'est d'ailleurs l'une des raisons qui a amené le gouvernement actuel a voté en faveur du permis de conduire dès 17 ans. En 2019, en France, 64% des jeunes âgés de 18 à 24 ans ont le permis de conduire et 85% des 18 – 24 ans qui résident en milieu rural possèdent le permis B²⁷.

Le Pays du Chinonais est desservi par plusieurs axes routiers majeurs, dont deux autoroutes qui sont l'A10 et l'A85. D'autres voies départementales sont importantes : la D952 longeant la Loire, la D760 longeant la Vienne et la D751 reliant Tours et Chinon. Du fait de ces axes, le territoire est bien desservi et favorise l'utilisation de la voiture ; c'est pourquoi, une grande majorité des personnes sont dépendantes de ce mode de transport.

²⁶ Fijalkow Y., Roudil N., *Le confinement bouscule nos manières d'habiter*, 2022

²⁶ Leroux N., *Qu'est-ce qu'habiter : Les enjeux de l'habiter pour la réinsertion. VST – Vie sociale et traitements*, 2008

²⁷ INJEP, *Les chiffres clés de la jeunesse*, 2023

En mai 2022, Action Logement a montré dans une étude²⁸ que, sur la région, le temps de trajet moyen domicile – travail estimé par les employés était de 22 minutes avec une prédominance de l’utilisation de la voiture personnelle qui représente 64%. Cette domination de la voiture personnelle et de l’autosolisme est présente à l’échelle du Pays du Chinonais puisque le tableau ci-dessous indique que 83% des actifs utilisent leur voiture pour se rendre au travail.

Tableau n°5 : Part des moyens de transports utilisés pour se rendre au travail :

	CCCVL	CCTVV	Indre-et-Loire	Centre-Val de Loire
Pas de déplacement	5%	7%	4%	5%
Marche	5%	3%	5%	5%
Vélo	2%	2%	3%	2%
Deux roues	2%	1%	1%	1%
Voiture	83%	84%	77%	79%
Transports en commun	3%	3%	9%	7%

Source : INEE RP2020

En parallèle à cette domination de la voiture, l’enquête menée par Action Logement²⁹ met en avant que 135 salariés saisonniers ou temporaires non-véhiculés étaient présents sur le territoire en 2022 : 122 à la CC CVL et 13 à la CC TVV. Sur ces 122 travailleurs, 53 devaient se rendre à Savigny-en-Véron, 52 à Avoine, 13 à Chinon et 4 à la Roche-Clermault. Alors que ces travailleurs devaient se rendre sur leur lieu de travail quotidiennement, ils ont rencontré des difficultés de mobilité puisqu’ils étaient non-véhiculés.

L’utilisation de la voiture est donc importante et dominante et ne pas avoir de permis de conduire, de voiture met en difficulté actifs et non actifs à se déplacer sur le Chinonais que ce soit pour le travail ou les activités. Il semble important pour ces jeunes de 15 – 35 ans de développer, malgré l’importance de la voiture, d’autres méthodes de déplacement au sein du territoire.

Les actifs sont dépendants de la voiture et ne connaissent aucun autre moyen pour se déplacer au sein ou à l’extérieur du Chinonais, notamment aussi lorsqu’ils ont des enfants, puisqu’ils doivent être disponibles aux heures d’activités extra-scolaires ou pour des sorties le week-end.

De plus, « *les travailleurs prennent l’autoroute pour se rendre sur Tours* »³⁰ (33 ans, Sainte-Maure-de-Touraine) ce qui provoque des coûts supplémentaires alors que des bus existent, mais ne sont pas assez fréquents ou encore sont méconnus du public. Les travailleurs ou demandeurs d’emploi, nous le verrons

²⁸ Action Logement, Les conditions de logements et de déplacements des saisonniers ou des travailleurs temporaires et en CDD en région Centre-Val de Loire, mai 2022

²⁹ Action Logement, Les conditions de logements et de déplacements des saisonniers ou des travailleurs temporaires et en CDD en région Centre-Val de Loire, mai 2022

³⁰ Citation issue du questionnaire n°1, Etude « Capter la Jeunesse », Pays du Chinonais, 2022-2023

dans la prochaine partie, n'ont pas forcément de difficultés à trouver un travail. Cependant, ceux qui ont rencontré ou qui rencontrent des problématiques l'expliquent par le manque de permis, l'absence de transports ou encore la distance géographique puisqu'ils acceptent une distance maximale de 30km pour un trajet domicile-travail.

Pour ce qui est des stagiaires, alternants, jeunes travailleurs ou encore demandeurs d'emploi, s'ils n'ont pas le permis, ces derniers n'ont aucun moyen pour se rendre sur leurs lieux de travail ou leurs lieux d'entretien d'embauche ou associations d'emploi. Ces difficultés se retrouvent au travers des différentes problématiques identifiées telles qu'un manque de flotte de vélos et d'un manque d'une mutualisation entre les deux territoires, des horaires de trains qui ne correspondent pas forcément et une fréquence de bus faible notamment pour des horaires atypiques.

Les lycéens rencontrent ce frein à la mobilité quotidiennement, car ils ne sont pas en âge d'avoir le permis ni de voiture et doivent trouver des alternatives pour se rendre en cours ou à leur job d'été. En France, « *les temps de trajet entre le domicile et l'école sont comparables entre les espaces ruraux et urbains avant l'entrée au collège* »³¹. Si le temps de trajet moyen, en milieu urbain, en voiture entre la commune de résidence de l'enfant et l'école est de moins de 5 minutes, ce temps s'allonge de 12 minutes pour les 11 – 14 ans et de 25 minutes pour les 15 – 17 ans. « *Les collégiens et lycéens mettent ainsi deux fois plus de temps pour se rendre dans leurs établissements scolaires que les jeunes urbains [et] les 10% des 15 – 17 ans ruraux les plus éloignés de leur lycée résident à plus de 56 minutes en moyenne de celui-ci* »³². Pour rappel, le seul lycée de secteur est celui de Chinon et intègre la totalité des communes du Pays du Chinonais ainsi que les secteurs de Langeais, Azay-le-Rideau et parfois aussi des élèves de Tours ou de sa métropole.

Le temps de trajet d'un lycéen pour se rendre à son établissement scolaire se situe donc entre 30 minutes et 1 heure et nombre d'entre eux n'ont plus de transports scolaires depuis plusieurs mois notamment pour les communes voisines de Chinon telles que Marçay, Ligré, Anché par manque de conducteurs de bus.

L'offre insuffisante de transports en commun :

Du fait de la différence de compétence, le Pays du Chinonais connaît deux réseaux de bus distincts : Rémi, transport régional, à la CC TVV et Sitravel à la CC CVL.

Sur le Chinonais, la part de l'utilisation des transports en commun ne représente que 3% (cf. tableau part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail). Cette faible utilisation peut s'expliquer par

³¹ DRESS, *Grandir dans un territoire rural : quelles différences de conditions de vie par rapport aux espaces urbains ?*, mars 2021

³² *Ibid*

le manque de service Rémi ou Sitravel, mais aussi par une inadéquation des horaires avec les services, équipements, horaires de travail des différentes communes ou lieux envisagés. En plus des bus, le Pays du Chinonais présente 4 gares en service qui sont Chinon, Noyant-de-Touraine, Port-Boulet et Maillé, néanmoins, il ressort que les horaires de trains ne sont pas compatibles pour venir ou revenir de la métropole ou des autres territoires à proximité tels que Saumur ou Châtellerauld. La gare SNCF de Chinon dessert Tours et plusieurs bus présents à la gare desservent Tours, Thouars et Loudun. La gare de Port-Boulet dessert plus facilement Tours, Angers et au-delà, le grand ouest et les horaires sont dit plus adaptés au public et, pour finir, la gare SNCF de Noyant-de-Touraine se situe sur la ligne Paris – Bordeaux où davantage d’horaires sont proposés aux usagers et correspondent aux horaires de travail.

C’est un atout pour un territoire peu dense de posséder plusieurs gares pourtant, il est important de valoriser ces réseaux de transports existants auprès du jeune public.

Pour s’émanciper de la voiture et de leurs parents, les plus jeunes essaient de s’adapter aux transports en commun existants sur le territoire ou optent pour d’autres méthodes de déplacements. Ils sont nombreux à se déplacer en deux roues, motorisés ou non, notamment sur des courtes distances, selon, souvent, un périmètre de 10km mais, comme dit précédemment, le Chinonais manque de trajets sécurisés. La jeunesse rurale n’est donc pas immobile, mais est plutôt contrainte par une mobilité intra-locale, permettant tout de même une autonomisation, une maîtrise de l’espace de vie et une insertion dans cet espace.

Les jeunes actifs ou demandeurs d’emploi essaient également de s’émanciper de la voiture lorsque cela est possible. Il apparaît une réelle volonté de passer vers d’autres moyens de transports ou de combiner plusieurs moyens avec l’intermodalité.

b. Une volonté d’aller vers l’intermodalité

L’enquête³³ a permis de mettre en avant le fait que la jeunesse souhaite s’émanciper de la voiture. En 2021, Jean-Pascal Assailly³⁴ expliquait que les auto-écoles étaient nombreuses à constater un moindre plébiscite envers le permis de conduire par les jeunes que ce soit en milieu urbain ou en ruralité. L’utilité de la voiture n’est plus aussi indispensable pour la jeunesse que ce soit en ville ou à la campagne.

Cette analyse s’explique, car les jeunes ruraux sont nombreux à partir en ville pour étudier, là où se trouvent les transports en communs ; c’est aussi une période où les convictions écologiques augmentent. Au-delà du travail, la mobilité des jeunes se heurte, selon le lieu de vie, au déficit d’intermodalité. Cette aptitude à utiliser successivement des modes de transports est compliquée, entre

³³ Etude « Capter la Jeunesse », Pays du Chinonais 2022-2023

³⁴ Psychologue et chercheur, il aide à construire les actions et mesures en matière d’éducation routière, de prévention et de formation

le réseau Rémi, le réseau Sitravel et le réseau des territoires et agglomérations à proximité puisqu'il ne faut pas oublier que le Pays du Chinonais est situé à la frontière de la Vienne et du Maine-et-Loire, territoires qui ne dépendent pas des mêmes réseaux de transports. La jeunesse doit pouvoir bénéficier d'un maillage de territoire adapté à ses besoins, que ce soit pour les trajets domicile-travail ou domicile-activités.

En plus, le temps de trajet domicile – travail est un critère important pour les actifs puisqu'ils sont une majorité à ne pas vouloir se déplacer au-delà de 30 minutes de route pour des raisons de praticité, mais surtout des raisons économiques.

Dans l'enquête³⁵, les répondants sont 47% à faire entre 10 et 30 minutes de trajets contre 20% à faire 30 minutes ou plus. Les répondants ont conscience qu'un territoire peu dense renvoie à une dépendance à la voiture cependant, il semble important pour les jeunes de développer d'autres moyens de transports ou d'aller vers l'intermodalité.

« Les jeunes ne veulent plus utiliser la voiture, donnez-nous les moyens de le faire » (26 ans, Chinon)

15% des répondants à l'enquête ont déclaré avoir des problèmes de mobilité. Parmi ces répondants, il y a évidemment des jeunes sans permis, mais aussi des actifs qui aimeraient se déplacer autrement et ne plus être dépendants de la voiture puisque cela représente un coût. Parmi les différentes problématiques de mobilité :

Tableau n°6 : Problématiques de mobilités rencontrées par les répondants :

Pas assez de transports en commun	70%
Je n'ai pas le permis de conduire	54%
Les horaires de train ne correspondent pas	51%
Je n'ai pas de voiture	28%
Il n'y a pas (assez) de pistes cyclables	22%
Autre	7%

Source : Quelle est la problématique principale que vous rencontrez concernant la mobilité ?, issu du questionnaire n°1, Etude « Capter la Jeunesse », 2022-2023

Un manque de transport en commun :

Les transports en commun ne sont pas mis en avant et les jeunes n'en sont pas utilisateurs sur le territoire. Pour 70% des 15 – 35 ans ayant répondu à l'enquête, il n'y a pas assez de transports en

³⁵ Questionnaire n°1, Etude « Capter la Jeunesse », 2022- 2023

commun. Ils souhaitent que ces modes de déplacement soient plus nombreux et développés que ce soient des bus ou des trains pour que cela crée un meilleur maillage de territoire.

Pour ce qui est des trains, les horaires et la fréquence ne sont pas forcément favorables.

« Plus de TER (plus grande plage horaire) vers Tours et Angers. Des bus permettant d'accéder aux gares. Je prends très régulièrement le train et suis obligée de prendre ma voiture pour aller à Tours car les horaires de TER ou Bus ne correspondent pas. » (26 ans, Chinon)

Que ce soit pour la gare de Chinon ou de Noyant-de-Touraine, il semble important, pour les jeunes, d'améliorer et d'enrichir les horaires et la fréquence de trains pour un meilleur accès à la métropole tourangelle.

Pour ce qui est des lignes de bus, celles-ci ne sont pas assez nombreuses autant à la CC CVL qu'à la CC TVV. Les jeunes souhaitent davantage de lignes Sitravel pour se rendre à Chinon des autres communes alentours.

« Des bus (à la demande ou réguliers) pour aller à Chinon en dehors des horaires des bus du lycée » (17 ans, Cravant-les-Côteaux)

Les jeunes de la CC TVV ne précisent pas les lignes de transports en commun qu'ils aimeraient voir sur leur territoire. Cependant, certains ont exprimé leur envie d'avoir un réseau plus développé et des meilleurs horaires de trajets.

Les 20 jeunes ayant quitté le Pays du Chinonais et ayant répondu au questionnaire n°2 ont indiqué à 70% que la mobilité, l'accessibilité et la proximité faisaient partie des éléments qui attiraient sur un territoire. Pour 50%, ils ont fait le choix de leur nouvelle commune de résidence en fonction de l'offre de transports en commun. L'éloignement d'une grande ville était d'ailleurs la problématique principale qu'ils rencontraient lorsqu'ils étaient encore sur le Chinonais.

Une difficulté d'aller vers la mobilité douce :

Pour la mobilité douce, force est de constater que bons nombres de personnes ne peuvent se déplacer faute de liaisons douces sécurisées et adaptées. Par exemple, l'axe Chouzé-sur-Loire – Avoine serait une connexion intéressante en passant notamment par le CNPE au vu du nombre de travailleurs traversant le pont chaque jour, mais, la question de la sécurité se pose puisqu'un nombre considérable de camions traversent également ce pont la journée.

« Il est urgent de développer et sécuriser les déplacements des cyclistes, le covoiturage et les transports en commun. Ça améliore l'empreinte carbone, ça diminue le nombre de voitures sur les routes » (32, Lignières-de-Touraine)

Pour améliorer et pallier les problématiques de mobilité, 170 personnes ont souhaité faire des propositions concernant les moyens de déplacement sur le territoire et la volonté de voir un développement de l'intermodalité.

Tableau n°7 : Améliorations proposées par les répondants :

Plus de transports en commun	51%
Plus de pistes cyclables	19%
Plus de tains	14%
Aides (au permis, à l'achat de voiture)	7%
Améliorer l'accessibilité (état des routes, parking gratuits)	6%
Mise à disposition de vélos, trottinettes, ou scooters	5%
Gratuité des transports	3%
Covoiturage	2%
Autre	2%

Source : Qu'est-ce qui améliorerait votre mobilité quotidienne sur le territoire ?, issu du questionnaire n°1, Etude

« Capter la Jeunesse », 2022-2023

La jeunesse, quel que soit son âge, souhaite une émancipation de la voiture et le développement d'autres modes de déplacements. Les transports en commun sont le principal moyen de mobilité à développer sur le territoire du Pays du Chinonais. Il est donc important de proposer des solutions allant dans le sens de la volonté des jeunes pour que ceux-ci puissent se déplacer librement et puissent multiplier leurs installations sur le territoire.

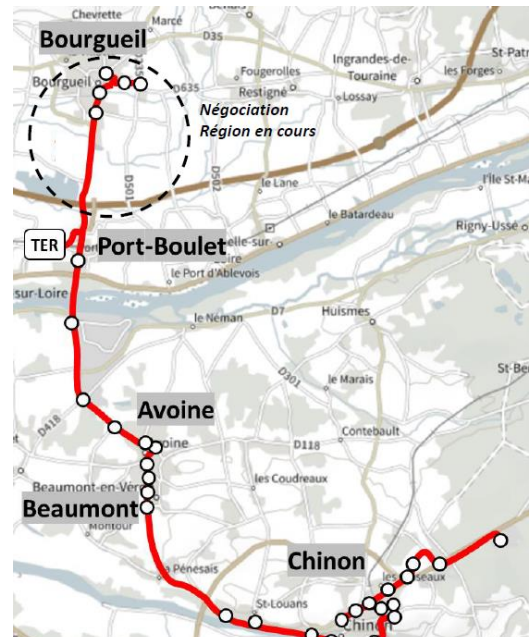
c. Des améliorations pour diminuer l'importance de la voiture

Comme l'a montrée l'étude, une majorité des personnes ayant proposé des améliorations ont indiqué souhaiter plus de transports en commun. Cette réponse sous-entend le souhait et la **volonté d'avoir un réseau de bus plus développé et plus fréquent, une offre de transport en commun plus importante** et ce, jusqu'à Tours notamment. Les jeunes ont aussi le souhait d'avoir des navettes entre les gares ou les zones d'activités, entre les différentes communes et les pôles ou pour des événements ponctuelles le soir ou le week-end puisque le réseau de bus actuel ne propose pas d'offres aussi diversifiées et n'a pas d'avantages proposés pour les plus jeunes. Au-delà d'une réflexion portée sur l'ensemble du public, il apparaît important de se concentrer aussi sur les travailleurs et demandeurs d'emploi. **Des navettes dédiées aux salariés pourraient être créées, des systèmes de circuits adaptés aux horaires de trains entre les gares et les zones d'activités.** Pour ce faire, il s'agit de mener au préalable une étude sur les besoins spécifiques des salariés résidant ou travaillant en dehors du territoire en termes de mobilité pour s'émanciper de la voiture. Pour mener cette étude, un travail en collaboration avec l'ensemble des entreprises est nécessaire. Les demandeurs d'emploi ont également besoin d'un déploiement de la

mobilité, le développement du transport solidaire apparaît comme une proposition d'action. Il s'agit de mettre en place un système de parrainage des demandeurs d'emploi.

Pour favoriser et faciliter la mobilité des jeunes, la Région Centre-Val de Loire a voté la gratuité des transports le week-end pour les 15 – 25 ans à partir de septembre 2023. C'était l'un des premiers sujets formulés par les jeunes lors des Etats Généraux de la Jeunesse³⁶. La Région lance donc la carte Rémi Yep's Centre-Val de Loire : à partir du 1^{er} septembre, pour les 15 – 25 ans, les trajets en train et en car seront gratuits les samedis, dimanches et jours fériés sur le réseau Rémi.

Afin d'améliorer l'utilisation des transports en commun et d'améliorer sa desserte, la CC CVL développe, à partir de septembre 2024, un transport régulier avec une ligne structurante. Elle relie les principaux espaces urbains aux grands générateurs de déplacements. Il s'agit d'une ligne proposant des horaires cadencés entre 6h40 et 20h45 pour répondre aux besoins des actifs lors des heures de pointe et propose d'étendre ses horaires sur réservation entre 5h20 et 6h40 et entre 20h45 et 22h45 notamment pour les salariés de l'hôpital. Cette ligne permet aussi de corréliser son réseau avec 45 correspondances de trains par jour vers Tours ou Saumur.



CVL, Nouvelles offres de transports, 2023

A cette ligne s'accompagne une offre de transport à la demande (TAD) pour les 19 communes du territoire. Le TAD sera réservable pour toutes les personnes venant ou se rendant à une destination située à plus de 500m des arrêts de la ligne régulière.

Au-delà de la CC CVL, d'autres acteurs essaient de répondre aux problématiques de mobilité. Le groupe Actual réfléchit à la création d'un minibus permettant d'emmener plusieurs intérimaires dans une même entreprise ou une même zone d'activité. Lorsqu'une entreprise recherche plusieurs intérimaires en même temps ou lorsque plusieurs entreprises présentes sur une même zone et ayant les mêmes horaires recherchent des jeunes travailleurs, l'idée est de mutualiser le transport avec 6 places. Grâce à cette mutualisation, seulement 3 personnes ont besoin du permis de conduire.

Au-delà de la création de nouvelles modalités de transports, il s'agit aussi de **communiquer, sensibiliser et vulgariser l'image des transports en commun existants au Pays du Chinonais**, il est important d'accompagner le public à l'utilisation de ces moyens de mobilité. L'utilisation de la voiture personnelle

³⁶ Région Centre-Val de Loire, Etats Généraux de la Jeunesse, 2022-2023

est telle que, même si la volonté de passer à l'intermodalité est présente, il est important d'accompagner et d'aider le public.

Les personnes souhaitant davantage de pistes cyclables se retrouvent pour proposer des **aménagement**s sécurisés notamment entre les communes importantes du territoire, entre les rives droite et gauche ou encore entre les villes et les zones d'activités des entreprises.

La mise à disposition de flottes de vélos ou de trottinettes ainsi que le développement d'aides aux permis, à l'achat de voiture ont majoritairement été demandé par les lycéens et alternants présents sur le territoire. Un dispositif de soutien aux entreprises pourrait être déployé sur l'ensemble du Chinonais afin de proposer des vélos ou autres moyens de transport pour les travailleurs. « *L'absence d'une offre correcte de transports justifie [...] sur ces territoires une aide à l'accès au permis de conduire, dont le corollaire est l'aide à l'acquisition d'un véhicule propre et le développement massif des outils de promotion de covoiturage* »³⁷.

La Région Centre-Val de Loire permet de lever les freins à la mobilité et à la formation avec la création du dispositif Combo Parfait. Il propose quatre atouts majeurs destinés au 16 – 25 ans : une rémunération de 500€ par mois, une prime de 500€ lors de l'entrée en formation, jusqu'à 300€ d'aide pour le logement et les transports et une aide au financement du permis de conduire allant jusqu'à 1 800€.

Si la création de navettes peut être longue ou complexe, le développement du covoiturage peut être envisagé. La CC CVL développe d'ailleurs un partenariat avec BlablaCar Daily pour mettre en place et faciliter le covoiturage sur leur intercommunalité. Ce dispositif sera mis en place à partir d'octobre 2023. Il s'agit d'aider et de contribuer à ce moyen de mobilité à l'échelle intercommunale, mais aussi de contribuer au développement des trajets domicile – travail au-delà du territoire de la CC CVL. Par exemple, un travailleur du CNPE pourra bénéficier de cette aide même s'il habite à Chaveignes. Même si, le CNPE met à disposition des navettes pour les trajets domicile- travail, les agents sont une majorité à se déplacer en voiture. De plus, ces navettes se rendent principalement dans les cités EDF et de nombreux salariés ne sont pas habitants de ces logements mis à disposition.

Une intercommunalité de Bourgogne-Franche-Comté de 22 355 habitants a développé un partenariat avec l'association « Rezo Pouce » pour développer l'auto-stop sécurisé dans les 66 villages. Chacun des bourgs dispose de deux arrêts marqués par des panneaux. Un macaron à apposer sur sa voiture est donné à tout conducteur souhaitant faire partir du réseau. L'application « Rezo Pouce » permet aux auto-stoppeurs d'indiquer leur destination et aux chauffeurs d'informer les éventuels passagers de leur futur

³⁷ CESER, *Une approche qualitative de l'attractivité du Centre-Val de Loire pour ses jeunes*, décembre 2022

passage. Néanmoins, il est important, au préalable, d'analyser si ce dispositif peut se réaliser sur un territoire peu dense comme le nôtre (annexe 7.2).

Le CESER³⁸ a appuyé cette volonté d'intermodalité puisque « *pierre angulaire du développement des territoires, la politique régionale des transports doit être pensée en facilitateur de mobilités tant pour les jeunes que pour le reste du monde socio-économique* »³⁹. Il est donc important que la région et les intercommunalités réfléchissent à un travail commun pour favoriser le transport existant et répondre à la variété des besoins de la population en termes de mobilité, de mener une réflexion à une échelle plus large avec les autres territoires de proximité et non plus à l'échelle intercommunale.

³⁸ Le CESER rassemble des représentants désignés par des entreprises et activités professionnelles non salariées, des organisations syndicales, des associations, qui participent à la vie collective de la région ainsi que des personnalités qualifiées. Ils ont pour rôle d'éclairer les enjeux économiques, sociaux, environnementaux, d'évaluer les politiques régionales et d'être à l'écoute des citoyens en étant force de proposition pour améliorer leur quotidien.

³⁹ CESER, *Une approche qualitative de l'attractivité du Centre-Val de Loire pour ses jeunes*, décembre 2022

Chapitre II

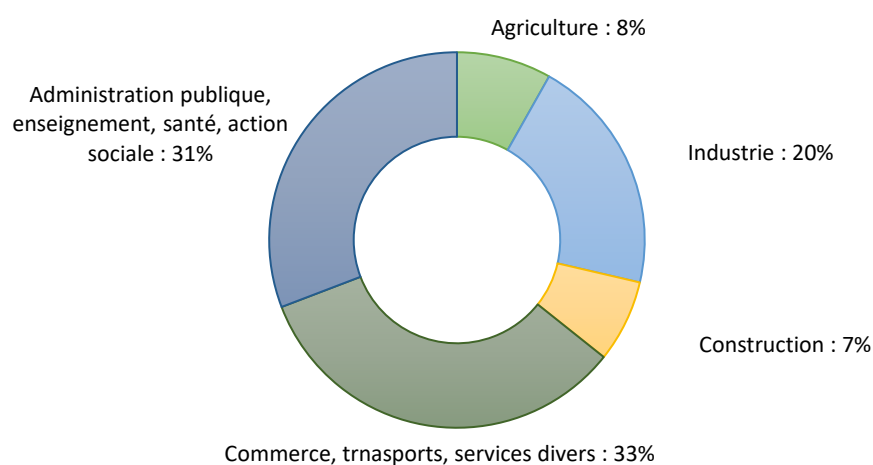
Des formations non adaptées à l'évolution du bassin d'emploi du territoire

En 2022, les Etats Généraux de la Jeunesse du Centre-Val de Loire⁴⁰ ont indiqué l'existence d'une disparité d'accès à l'enseignement supérieur, d'offres de formations entre les départements, pénalisant, de fait, les zones rurales. Une étude du CESER⁴¹ met en avant le fait que l'Indre-et-Loire est le département présentant la meilleure satisfaction concernant l'offre d'études et de formations avec 47% de satisfaits et de très satisfaits.

Malgré une attractivité de formation sur l'ensemble du département, il reste que les jeunes des territoires ruraux sont obligés de quitter leur campagne pour avoir la possibilité de se former.

Le Pays du Chinonais présente une vraie scission entre formation et emploi puisque la première est quasi-absente tandis que le second connaît une dynamique importante.

Graphique n°10 : Répartition des emplois selon le secteur d'activité :



Source : INSEE RP2020

Entre ceux qui restent (avec de faibles qualifications) et ceux qui partent se former, le territoire doit être en mesure de capter la jeunesse afin de répondre aux besoins des emplois du Chinonais.

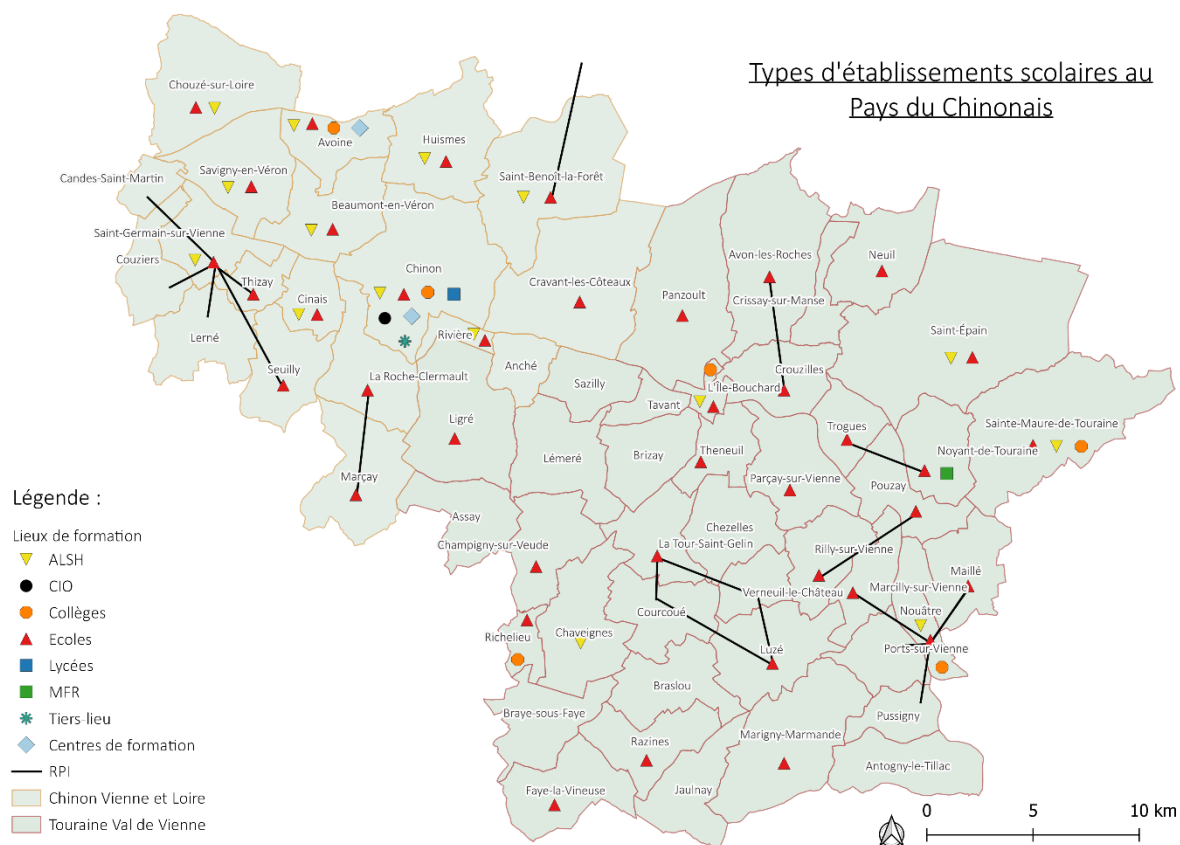
⁴⁰ Etats Généraux de la Jeunesse, Région-Centre Val de Loire, 2022

⁴¹ CESER, *Une approche qualitative de l'attractivité du Centre-Val de Loire pour ses jeunes*, décembre 2022

I. Une offre de formation qui accentue les inégalités sociales

Le territoire du Pays du Chinonais compte plus d'une soixantaine d'établissements scolaires et d'offres de services.

Cartographie des différents établissements scolaires et lieux de formations au Pays du Chinonais :



Source : Etude "Capter la Jeunesse, Pays du Chinonais, 2022-2023

On trouve :

- 45 établissements scolaires du premier degré, dont 8 en RPI ;
- 8 collèges ;
- 2 lycées :
 - 1 lycée général et technologique François Rabelais, situé à Chinon, comptabilisant 1 450 élèves

Cet établissement propose à la fois une formation générale, mais aussi une formation technologique dans les domaines du commerce et de la gestion (RH, Mercatique, Finance) ou dans les sciences et technologie de l'industrie et du développement durable (Energie et Environnement, Innovation Technologique et Eco-Conception).

Le lycée propose aussi une formation professionnelle avec un bac Animation et gestion de l'espace commercial et un bac Administration.

Pour rester sur le territoire et proposer une offre de formation allant jusqu'au bac+2, l'établissement propose un BTS Maintenance des Systèmes et un BTS Management Commercial Opérationnel.

- 1 lycée professionnel Joseph Cugnot, situé lui aussi à Chinon, comptabilisant 320 élèves ;

Cet établissement propose 9 formations professionnalisantes : Métiers de la Sécurité, Conducteur routier, Technicien en maintenance des systèmes, Electricien bâtiment ou industriel, Technicien automobile, Employée de restauration, Carrossier, Peintre automobile, Opérateur logistique.

Il existe également une offre de formations assurée par le GRETA Val de Loire sur le site du Lycée Cugnot. Parmi ces formations se trouvent : un CAP Cuisine, un CAP Restaurant, une Mention Complémentaire Aide à Domicile et un Titre Professionnelle Electricien de Maintenance des Systèmes Automatisés.

- 1 Centre d'Information et d'Orientation couvrant les établissements scolaires situés au Pays du Chinonais, mais aussi des collèges de Langeais, Azay-le-Rideau et Bourgueil ;
- 1 Maison Familiale Rurale (MFR) à Noyant-de-Touraine ;
- Plusieurs centres de formations tels que le GRETA, l'AFTEC ou encore TRIHOM proposant de multiples offres d'apprentissage dans différents domaines.

Les Etats Généraux de la Jeunesse⁴² ont mis en avant ce manque d'attractivité des territoires où les jeunes éloignés des pôles universitaires sont obligés de quitter leur lieu d'origine pour étudier et souvent ne reviennent pas.

Malgré ces organismes de formations présents, il reste que le Pays du Chinonais ne propose que très peu de solutions après le collège ou le lycée et la proximité avec des villes étudiantes attractives ne favorisent pas le maintien de ces jeunes sur le territoire. Le secteur ne possède que très peu de filières post-baccalauréat ou professionnalisantes et selon l'orientation, choisie ou contrainte, les jeunes ne peuvent pas forcément étudier, rester, revenir ou venir sur le Chinonais.

Entre ceux qui partent pour se former et ceux qui restent sans diplôme, il est vital pour un territoire peu dense de garder et de faire venir ou revenir des jeunes, qu'ils soient diplômés ou non.

⁴² Etats Généraux de la Jeunesse, Région Centre-Val de Loire, 2022

a. Une jeunesse restante sous diplômée

Le territoire du Chinonais, situé entre Tours et Angers, qui sont deux villes étudiantes attractives, ne propose que peu de formations et ne peut rivaliser alors avec les métropoles. « *Si les élèves ruraux ont en moyenne des résultats légèrement meilleurs que ceux des urbains, leurs projets d'orientation sont en partie conditionnés par une série de facteurs tels que la distance aux établissements d'enseignement, leur origine sociale ou l'influence de leurs parents* »⁴³.

Les jeunes qui souhaitent faire des études, et plus particulièrement des études longues, après le lycée, sont dans l'obligation de quitter le territoire et ceux qui restent effectuent des études courtes dans des domaines très précis voire qui s'arrêtent dès le collège ou le lycée et ne font pas d'études supérieures.

Au Pays du Chinonais, cette distinction entre ceux qui restent et ceux qui partent existe. Cela provoque un fossé puisque ceux qui restent ne sont pas formés et ceux qui quittent le Pays du Chinonais se forment, mais ne reviennent pas forcément. Les jeunes qui ne sont pas originaires d'ici et qui arrivent sont souvent diplômés, cadres et de professions supérieures.

Tableau n°8 : Types de diplômes :

	CC CVL	CC TVV	Indre-et-Loire	Centre-Val de Loire
Aucun diplôme ou certificat d'études primaires	24%	28%	20%	23%
BEPC, brevet des collèges, DNB	6%	5%	5%	5%
CAP, BEP ou équivalent	30%	34%	27%	28%
Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent	17%	15%	18%	17%
Diplôme de l'enseignement supérieur Bac+2	11%	9%	12%	11%
Diplôme de l'enseignement supérieur Bac+3 ou 4	7%	5%	9%	8%
Diplôme de l'enseignement supérieur Bac+5 ou plus	6%	4%	9%	7%

Source : Diplôme obtenu le plus élevé, INSEE 2020

L'INSEE 2020 met en avant le fait que, sur le territoire, les jeunes présents n'ont aucun diplôme ou n'ont pas fait de grandes études. Ils ont privilégié les formations courtes et professionnalisantes.

Il est aussi important de noter cette disparité entre les deux Communautés de Communes. Les habitants de la CC CVL sont souvent plus diplômés que ceux de la CC TVV. Ils sont 28% à la CC TVV à n'avoir aucun diplôme (soit 8 points de plus que sur le département) et ils ne sont que 4% à avoir un bac +5. Cela

⁴³ Guillemard R., *Espaces ruraux, inégalités scolaires et stéréotypes de lieux en France, le cas du Roannais*, février 2021

s'explique notamment, nous le verrons plus tard, par les différentes aspirations professionnelles territoriales.

Le choix (par défaut) des formations courtes :

D'un côté se trouvent des jeunes, souvent issus d'une catégorie socio-professionnelle « basse »⁴⁴. Ces jeunes, après le collège ou le lycée, se dirigent, souvent involontairement, parfois par choix, vers la voie professionnelle. Cette orientation leur offre une proximité familiale et un moyen de se former directement sur le territoire.

Au Pays du Chinonais, ce sont majoritairement les jeunes lycéens de J. Cugnot qui sont amenés à rester plus facilement sur le territoire. Ils ont souvent fait le choix, ou non, de leur formation selon la facilité à y entrer, pour la proximité familiale, mais aussi parce que l'offre de formations permet une entrée rapide sur le marché du travail grâce aux différents stages effectués.

En 2018, le Centre National d'Etude des Systèmes Scolaires⁴⁵ fait ressortir qu'un jeune sur cinq n'a pas eu le choix de son orientation et un jeune sur trois a affirmé que sa famille l'a dissuadé de suivre la formation qu'il envisageait. En ce qui concerne les établissements scolaires, la moitié des élèves ont le sentiment de ne pas avoir été bien accompagnés.

Sur les 23 lycéens de J. Cugnot ayant répondu à l'enquête, 13 souhaitent, après leurs années lycées, travailler directement. Ils décrivent des métiers techniques comme technicien de maintenance, routier ou encore pompier ou gendarme.

Le choix, de rester et de travailler, est influencé par la présence de la famille et la peur de l'ailleurs pour se former. L'atelier effectué au lycée J. Cugnot a aussi révélé que seuls 3 lycéens sur les 14 rencontrés ont choisi volontairement leurs filières par intérêt. Les autres se sont retrouvés dans le lycée suite, notamment, à des refus dans d'autres vœux. De plus, l'échange a également permis de mettre en avant le fait que certains parents refusent l'éloignement, c'est pourquoi 10 lycéens sur 14 souhaitent rester à proximité pour un futur travail.

A côté de ces jeunes effectuant une formation par défaut et restant sur le territoire, car contraint par la proximité familiale et la peur de partir, il ne faut pas oublier ceux restant sans aucun diplôme et ayant quittés le système éducatif.

⁴⁴ En 2020, le Pays du Chinonais recensait 30% d'ouvriers et d'employés (données INSEE RP2020)

⁴⁵ CNESCO, Engagement citoyens des lycéens : enquête nationale, 2018

Un décrochage scolaire important selon la filière :

Sur le territoire, le décrochage scolaire est important cependant, il varie selon le lieu de scolarisation de l'élève. En 2018, presque 10% des élèves étaient décrocheurs à J. Cugnot tandis qu'ils n'étaient environ que 2% à F. Rabelais⁴⁶. Le taux de lycéens décrocheurs au lycée J. Cugnot est surreprésenté puisque le taux de décrocheur scolaire ne représente que 5% en Indre-et-Loire.

Le Pays du Chinonais connaît une faible scolarisation des 18 – 24 ans (32%)⁴⁷ et une faible qualification ce qui traduit aussi une inadéquation entre offres et demandes. Il est possible de penser que cette faible scolarisation est due au manque de formations sur le territoire, les jeunes allant plus facilement se former ailleurs. Néanmoins, il est important de penser aux jeunes restants sur le Chinonais, contraints de faire des études courtes ou des choix par défaut ; orientations qui se sont effectuées le plus souvent par quelqu'un d'autre, que ce soit par un membre de leur famille ou un professionnel de l'éducation (ancien professeur, conseiller d'orientation, etc...).

Il est facile d'imaginer que le fait de se retrouver dans une filière peu valorisée, choisie par défaut en raison de (mauvais) résultats scolaires à un impact négatif sur la motivation. Pourtant, cela représente une variable largement associée à l'investissement dans les études, à la réussite scolaire et donc plus tard, de fait, au bien-être au travail.

Les jeunes invisibles :

A côté de ceux ayant emprunté la voie professionnelle sur le territoire, il est aussi important de prendre en compte la problématique des invisibles, autrement dit, les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en études (NEET). Ils sont nombreux, mais sortent des radars dès le collège ou le lycée.

La Mission Locale du Chinonais permet de retrouver et de répondre aux besoins de ces jeunes en les accompagnant dans leur insertion sociale et professionnelle. En 2021, la Mission Locale du Chinonais, s'étendant sur 4 intercommunalités (Touraine Val de Vienne, Chinon Vienne et Loire, Touraine Vallée de l'Indre et Touraine Ouest Val de Loire), a permis d'accueillir 400 jeunes en premier accueil et 920 jeunes en accompagnement. Ces jeunes sont pour 30% des mineurs, 30% des jeunes sans diplôme, 36% des jeunes qui n'ont pas de permis. A savoir que la CC CVL représente plus de 40% d'activités et les deux intercommunalités du Pays du Chinonais totalisent 70% de l'activité⁴⁸.

⁴⁶ Données du CIO, 2018

⁴⁷ INSEE RP2020

⁴⁸ Mission Locale du Chinonais, *Rapport d'activité 2021*

Pourtant, « *les jeunes ruraux sans diplôme ne sont pas ceux que l'on souhaite voir rester sur place ; ils ne correspondent pas à l'idéal de la jeunesse* »⁴⁹. Ces jeunes sans diplôme font partie de ceux qui restent. Ce terme a une double signification intéressante puisque ce sont à la fois ceux qui restent sur le territoire et ce qu'il reste de la jeunesse, « un résidu de la jeunesse locale »⁵⁰. Ces jeunes ne sont pas partis faire des études supérieures, ne sont pas forcément insérés professionnellement et ne semblent pas participer à la vie locale.

Des reconversions professionnelles de plus en plus nombreuses :

Pour pouvoir se former et se spécialiser, le jeune a tout intérêt à quitter le milieu rural. Cependant, du fait des choix d'orientations qui se font tôt et parfois vite pour les jeunes, de l'aspiration vers des longues études qui n'aboutit pas forcément à de meilleures conditions de travail ou de salaire, de plus en plus de personnes désirent changer de travail ou faire une reconversion professionnelle dès la fin de leurs études supérieures pour se rapprocher de métiers plus manuels ou proche du public.

Dans leur dernier baromètre, Centre Inffo et le CSA⁵¹ ont mis en avant le fait que, même si la formation professionnelle conserve une image positive, il reste que les traits d'image sont plutôt négatifs. Les plus jeunes sont critiques sur l'utilité de la formation professionnelle alors que les plus âgés, déjà sur le marché de l'emploi, sont convaincus de son utilité. Pourtant, le baromètre indique aujourd'hui que 54% des 18 – 24 ans et 46% des 25 – 34 ans préparent une reconversion professionnelle. « *Les raisons de ce changement de vie sont multiples, allant d'une volonté de faire un métier plus aligné avec ses propres valeurs jusqu'à une volonté d'améliorer sa rémunération, de changer d'organisation pour des raisons personnelles* »⁵².

Les reconversions professionnelles se font de plus en plus tôt et sont de plus en plus nombreuses. Les jeunes, aujourd'hui, sont amenés et poussés à faire des études toujours plus longues dans un domaine ou dans lequel ils n'ont pas d'attrait. Une fois ces études terminées, ces jeunes se retournent vers des métiers ayant davantage de sens pour eux.

⁴⁹ Reversé C., *Les oubliés du Pays du Cognaç. Les épreuves de l'insertion et de la transition vers l'âge adulte des jeunes ruraux sans diplôme de Nouvelle-Aquitaine*, Université de Bordeaux, 2021

⁵⁰ *Ibid*

⁵¹ Centre Inffo, *Le baromètre de la formation professionnelle 2023*, février 2023

⁵² *Ibid*

b. Un besoin pour se former

En France, « *plus du tiers des jeunes de 3 à 24 ans vivent dans une commune rurale au 1^{er} janvier 2018. [...] A 18 ans, un jeune sur cinq quitte l'espace rural pour s'installer en ville, principalement pour suivre des études supérieures* »⁵³.

Ceux qui restent ne présentent pas ou peu de diplôme. Ils souhaitent travailler directement après leur courte scolarisation.

Afin d'avoir le choix de sa formation et faire des études longues, les jeunes du Pays du Chinonais n'échappent pas à la tendance nationale et préfèrent quitter les territoires ruraux pour se former. Bon nombre de jeunes, quittant le lycée, se dirigent naturellement vers des études supérieures, c'est le cas majoritairement des lycéens du lycée général et technologique F. Rabelais.

60 élèves du lycée Rabelais, sur 73 ayant répondu à l'enquête, ont fait savoir leur envie d'effectuer des études supérieures, dont 44 ayant le souhait de faire au minimum un bac+2. Ils ont une aspiration à effectuer des études plus longues comme par exemple architecte, médecine, vétérinaire⁵⁴.

Néanmoins, cette volonté et cette aspiration à faire des études supérieures n'est pas facile puisqu'elle se trouve entre deux visions.

D'un côté, lors des ateliers, certains lycéens ont évoqué le fait que des adultes ou professionnels de l'éducation ont essayé de les dissuader de partir se former. Cette dissuasion sous-entend l'idée selon laquelle le Pays du Chinonais est agricole (cf. graphique n°10). L'idéal serait alors d'effectuer des études en corrélation avec le marché d'emploi présent sur le territoire afin de garder les jeunes.

D'un autre côté, la société actuelle renvoie à une aspiration à faire de longues études. Aujourd'hui, les étudiants visent des diplômes plus prestigieux que les générations précédentes. On ne peut pas nier l'existence d'une forte hiérarchisation entre les différentes filières. Les voies générales sont valorisées au détriment des filières technologiques et professionnelles.

D'ailleurs, sur les 20 personnes ayant quitté le territoire momentanément ou durablement, 6 personnes⁵⁵ ont fait le choix de leurs nouvelles communes de résidence, car le large choix de formations proposé les attirait.

⁵³ INSEE, Scolarité en milieu rural : des élèves souvent plus éloignés de leur établissement, des études plus courtes, janvier 2022

⁵⁴ Issu du questionnaire n°1, Etude « Capter la Jeunesse », Pays du Chinonais, 2022-2023

⁵⁵ « Pour vous quels éléments sont nécessaires pour attirer sur un territoire », issu du questionnaire n°2, Etude « Capter la Jeunesse », 2022-2023

Le manque d'attractivité des territoires ruraux en termes de formation, aujourd'hui, ne permet pas aux communes de garder ses jeunes, formés, sur place. Cette fuite entraîne donc une perte des diplômés et, de fait, une difficulté de recrutement, que nous verrons par la suite, puisque les jeunes ne reviennent pas sur le territoire après leurs années de formation ailleurs. Il est donc important de se focaliser sur cette fuite des jeunes en rendant le Pays du Chinonais attractif et en valorisant le développement économique.

Cette fuite de la jeunesse n'est pas bénéfique et il apparaît un problème de plus en plus présent : les jeunes partis faire de longues études se reconvertissent professionnellement de plus en plus, mais ne reviennent pas forcément sur le territoire. Il est donc primordial de trouver des réponses pour améliorer l'accompagnement des jeunes vers la formation et l'emploi.

De cette image négative des métiers techniques et cette aspiration à faire des études longues, les voies professionnelles ne sont plus mises en avant et les métiers manuels ne sont plus plébiscités ce qui pousse aussi les jeunes à ne plus emprunter la voie de l'apprentissage.

c. Des réponses pour améliorer l'accompagnement des jeunes vers la formation et l'emploi

Pour changer cette dichotomie entre ceux qui restent et ceux qui partent, il faut accompagner les jeunes vers la formation et l'emploi. Pour les aider, il est important d'**améliorer et de renforcer l'orientation**, mieux la faire connaître en organisant des forums ou en multipliant les événements et les canaux de communication. Aussi, l'orientation dès le plus jeune âge et les formations professionnelles sont à promouvoir. Il est important de faire disparaître les préjugés concernant certaines filières technologiques ou professionnelles. Les voies techniques et d'apprentissage sont, aujourd'hui encore, vues comme une « voie de garage » qui ne rime pas avec réussite.

Pour éviter ces changements, il semble intéressant d'ouvrir l'école et l'université au monde du travail et de faire entrer les entreprises dans le monde éducatif en intégrant des interventions externes, des immersions en entreprises pendant les temps scolaires, inciter voire obliger les entreprises à embaucher des jeunes.

Pour pallier ce manque, les entreprises et lycées professionnels mettent en place des actions pour améliorer l'image de ces métiers.

Une entreprise de menuiserie a mis en place un partenariat avec le Lycée Cugnot. L'entreprise organise des visites d'atelier avec plusieurs élèves de la section « Maintenance Industrielle ». L'entreprise prête l'atelier afin que les jeunes puissent appréhender le métier en milieu professionnel. Les jeunes

commencent un projet en atelier et une fois le projet validé, ils peuvent commander les pièces, et revenir à l'atelier pour finaliser le projet.

Ailleurs, en France, d'autres territoires essaient de valoriser les entreprises et d'accueillir des jeunes diplômés ou non afin de les attirer dans des zones peu denses. Dans le Cantal et la Lozère, les artisans et entreprises ont des partenariats avec les centres de formations et les lieux d'études pour suivre les jeunes après leur diplôme, les attirer en campagne.

Pour répondre aux besoins des entreprises et faciliter la formation sur le territoire, il est important de **faire valoir les besoins en formation du territoire auprès des décideurs**. Pour se faire, une rencontre avec le rectorat pourrait être envisagée. Les formations ne correspondent pas au bassin d'emploi présent et, dès le collège, les jeunes sont guidés vers des filières sans intérêt pour eux. Il est important de réajuster les budgets des formations suivant les besoins du territoire et notamment, d'adapter les formations déjà existantes au lycée J. Cugnot afin de faciliter le lien avec les entreprises du secteur. Au préalable d'une rencontre avec le rectorat, il est nécessaire de **réaliser un recueil des besoins en formation qui répondent à ceux du marché de l'emploi**. Pour ce faire, il apparaît nécessaire de mener un travail partenarial avec les entreprises présentes sur le territoire pour connaître leurs besoins en formation, en compétences et en recrutement.

Il est urgent de créer un lien entre les besoins en emploi du Chinonais et la formation à disposition. L'idée est de **créer un bassin de formation, construire l'identité du territoire autour des besoins en emploi et des formations existantes ou futures**.

Pour le CODEV, le Pays du Chinonais aurait tout intérêt à contribuer à faire connaître et apprécier les emplois présents par les jeunes scolarisés et les jeunes adultes, par des actions de découverte des métiers in situ⁵⁶.

Pour sensibiliser les jeunes, mais aussi les travailleurs ou non-travailleurs à l'emploi et la formation sur le territoire, le Pays du Chinonais doit pouvoir répondre à la demande proposer des solutions pour lever les freins professionnels et se spécialiser ou monter en compétences.

Un tiers-lieu de compétence nommé Le Bloc² est actuellement en gestation sur la commune de Chinon⁵⁷. Ce lieu ouvert et convivial réunira les acteurs locaux de la formation et de l'insertion professionnelle. Ce projet né suite à un diagnostic de territoire et grâce à un appel à projet lancé par la Région. Dans ce lieu se trouvera un café associatif, un jardin partagé et aura pour but de répondre aux enjeux locaux qui sont

⁵⁶ Saisine du CODEV du Pays du Chinonais sur la jeunesse, Constats et propositions, 2023

⁵⁷ France Bleu Touraine, Un tiers-lieu de compétences à Chinon, 05/06/2023

< <https://www.dailymotion.com/video/x8lirf4> >

la présence de métiers en tension, le besoin de monter en compétences et de lever les freins à la mobilité professionnelle. Ce lieu doit s'adresser à tous : aux personnes en recherche d'emploi, éloignées de l'emploi, en reconversion professionnelle, aux jeunes, aux stagiaires en formation, au public invisible, aux personnes qui ne sont plus dans le circuit (annexe 6.3).

Les entreprises ayant la volonté d'encourager les jeunes à venir et à travailler en milieu rural, il apparaît intéressant de **proposer et de sensibiliser les jeunes pour effectuer des Périodes de Mise en Situation Professionnelle (PMMSMP) ou développer le recours au stage de façon plus récurrente que le simple stage proposé en troisième**. Afin de compléter ces Périodes de Mise en Situation Professionnel, des Bilans de Compétences pourraient être développés et proposer auprès des jeunes dès le lycée.

De plus, différents jeunes rencontrés pendant l'étude, nous ont fait part de leur envie de rester sur le territoire, mais dans l'obligation de partir puisqu'il n'y a pas de formation proposée. Plusieurs jeunes, notamment des lycéens, ont alors proposer de **développer une antenne de la Faculté de Tours**.

« Proposer davantage de formation. Pourquoi pas développer une antenne de l'université François Rabelais » (23 ans, ancien habitant de Ligré)

« Une antenne de la fac Rabelais à Chinon » (phrase d'une lycéenne lors d'un atelier)

Les lycéens ne détaillent pas les types de formation qu'ils aimeraient avoir, mais il s'agit d'un moyen pour les petites communes de garder ses jeunes sur places. Il pourrait s'agir d'un moyen de proposer des formations liées aux emplois du territoire (industrie, agriculture).

D'autres communes rurales ont développé des antennes d'Université dans leur territoire pour ne pas perdre la jeunesse présente ; c'est le cas de la commune de Damigny qui a développé une antenne de la faculté de Caen. S'il peut être compliqué de développer des antennes de faculté dans les milieux ruraux, des universités tentent d'envoyer des étudiants à la campagne.

Des universités espagnoles envoient leurs étudiants à la campagne avec un double objectif : aider à la redynamisation des zones rurales en voie de dépeuplement et permettent aux étudiants de trouver leur voie (annexe 7.3)⁵⁸.

D'autres territoires français ont élaboré des campus ruraux. Territoires Communs⁵⁹ est un projet d'expérimentation de campus rural dans les Landes. Ces campus ruraux sont ouverts prioritairement aux jeunes de 18 à 25 ans éloignés des études et de l'emploi et ont pour objectif le repérage, la

⁵⁸ Initiative espagnole : les étudiants au secours du monde rural :

« <https://www.courrierinternational.com/article/initiative-en-espagne-des-etudiants-au-secours-du-monde-rural> »

⁵⁹ <https://www.territoires-communs.fr/>

remobilisation, l'accompagnement vers l'emploi et la formation à travers l'acquisition de compétences et la découverte du monde du travail (annexe 7.4).

II. Un enjeu de recrutement sur un territoire « en plein emploi »

Avec ces deux Communautés de Communes, le Pays du Chinonais ne présente pas les mêmes aspirations professionnelles ; la CC CVL se présentant comme un territoire industriel et viticole alors que la CC TVV est davantage tournée vers les cultures céréalières et l'artisanat. Malgré cette inégale répartition, le territoire connaît les mêmes problématiques et doit s'adapter aux changements sociétaux du rapport au travail.

a. Une inégale répartition des emplois sur le territoire

Un tissu économique fort :

Le Pays du Chinonais possède un tissu économique fort avec 16 zones d'activités répartis sur l'ensemble du territoire : 4 à la CC CVL regroupant environ 5 000 emplois et plus de 200 entreprises, dont une majorité dans le secteur industriel et 12 à la CC TVV rassemblant principalement les secteurs du bâtiment et des services avec respectivement 270 et 188 entreprises⁶⁰.

Tableau n°9 : Population, actifs, chômeurs et emplois :

	Population 15-64 ans	Actifs 15-64 ans	% actifs / pop totale	Actifs occupés	% actifs occupés / actifs 15-64 ans	Chômeurs 15-64 ans	% chômeurs / actifs 15-64 ans	Emplois au lieu de travail	Taux d'indépendance total emploi / % actifs occupés
1999	29 285	20 366	70%	17 577	86%	2 706	13%	17 979	102%
2009	29 871	21 395	72%	19 238	90%	2 155	10%	19 170	99%
2014	29 345	21 610	74%	18 908	87%	2 696	12%	19 615	104%
2020	27 818	20 804	75%	18 365	88%	2 439	12%	19 692	107%
Evolution 1999-2020	-5%	2%		4%		-9%		10%	

Source : SCoT du Pays du Chinonais, INSEE RP2020

Il totalise 7 700 établissements et 3 574 entreprises :

- L'industrie qui compte à elle seule plus de 20% des emplois (cf. graphique n°10) ;
- L'artisanat qui totalise 451 établissements soit 171 dans le bâtiment, 144 dans le service, 69 dans la fabrication et 67 dans l'alimentaire.

⁶⁰ PLUi de la Communauté de Communes Touraine Val de Vienne, 2019

Il faut aussi prendre en compte le fait que la part des emplois agricoles restent très importante sur le territoire puisqu'il compte 61% de terres agricoles, 739 exploitants et environ 1 600 emplois.

Les jeunes dans le domaine de l'agriculture sont environ 60% à rester sur le territoire après des études à la Maison Familiale Rurale (MFR) du Val de Manse pour devenir salariés agricoles, associés ou repreneurs d'une exploitation⁶¹.

Le tourisme représente également une part importante de l'emploi au vu du patrimoine bâti et naturel présent sur le territoire. En moyenne, en 2019, la Région Centre-Val de Loire compte 29 800 emplois salariés touristiques. La même année, l'emploi touristique représentait 4.6% dans l'emploi salarié marchand.

L'emploi est concentré de façon inégale sur le Chinonais, donnant une lecture particulière de l'indice de concentration d'emploi⁶² ; indicateur mesurant le rapport entre le nombre d'emploi total d'un territoire et le nombre de résidents qui en ont un. Il donne donc à voir si un territoire est attractif ou non. La CC CVL occupe une fonction de pôle d'emploi avec un indicateur de 138.7 puisque le nombre d'emploi est supérieur au nombre de résidents ayant un emploi tandis que la CC TVV a un indicateur de 72.1, se présentant comme un territoire davantage agricole et résidentiel. Cette différence s'explique notamment grâce aux différentes structures employeuses présentes qui sont le CNPE, l'Hôpital de Chinon ainsi que les collectivités et administrations.

Le nombre d'actifs occupés diminue plus fortement que l'emploi local, ce qui sous-entend que l'indépendance à l'emploi s'améliore. Le taux d'indépendance vis-à-vis de l'emploi est en hausse de 5 points depuis 1999. Autrement dit, les actifs ayant un emploi l'exercent en majorité à l'intérieur du territoire, même si l'on constate de nombreux déplacements domicile-travail avec la métropole tourangelle.

Le Pays du Chinonais compte aussi des acteurs économiques influents. Au-delà des nombreuses entreprises, il existe plusieurs clubs d'entreprises : l'ADEC à la CC CVL, CATS et Forces Actives à la CC TVV.

Des métiers en tensions :

Cependant, même si le territoire possède un tissu économique fort grâce aux entreprises, il reste que le vieillissement de la population entraîne des difficultés : 32% des agriculteurs sont à la retraite dans 10 ans et 25% des assistants maternels ont plus de 60 ans dans les 5 à 10 années à venir. En 2019, le Pays du Chinonais recensait 36% de retraités (35% à la CC CVL et 38% à la CC TVV). Il s'agit d'un taux qu'il ne faut pas ignorer puisqu'il confirme le vieillissement de la population sur l'ensemble du territoire.

⁶¹ Données de la MFR

⁶² INSEE, données 2019

Cette proportion forte d'emplois industriels, agricoles et artisanaux s'observe au travers de l'analyse de la population active par professions et catégories socio-professionnelles se traduisant par une forte proportion d'employés (15%), d'ouvriers (15%) et de professions intermédiaires (12%) sur le territoire.

Tableau n°10 : Population des 15 ans et plus selon la catégorie socio-professionnelle :

	CC TVV	CC CVL	Pays du Chinonais	Indre-et- Loire	Centre-Val de Loire
Agriculteurs	2%	1%	2%	1%	1%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	3%	3%	3%	3%	3%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	3%	4%	4%	8%	7%
Professions intermédiaires	10%	14%	12%	15%	14%
Employés	15%	16%	15%	16%	16%
Ouvriers	17%	13%	15%	12%	14%
Retraités	38%	35%	36%	30%	31%
Autre sans activité professionnelle	11%	14%	12%	15%	14%

Source : INSEE RP2020

En plus de ce tissu économique fort, le Pays du Chinonais connaît un taux de chômage très faible puisque celui-ci a atteint son taux le plus bas avec environ 5.5%⁶³ ; les personnes encore au chômage rencontrent des difficultés allant au-delà de l'employabilité avec des freins culturels, sociaux. Pour essayer de pallier ces difficultés, le territoire propose plusieurs services d'insertion et d'aide à l'emploi avec 5 Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) dont 2 Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI)⁶⁴, 3 Associations Intermédiaires (AI)⁶⁵ et de multiples associations et entreprises⁶⁶.

Avec ce taux de chômage très bas, les entreprises rencontrent des problèmes de recrutement et certains secteurs sont plus touchés que d'autres. Le bassin de Chinon⁶⁷ compte près de 3 800 postes à pourvoir soit 14% des emplois en Indre-et-Loire dont 50% seraient des emplois saisonniers.

⁶³ ville-data.com 2022

⁶⁴ Entraide et Solidarité et Terre de Promesse

⁶⁵ Agir pour l'Emploi, Multiservices et Relais Emploi

⁶⁶ Lire et Dire, FLES, APEB, IES, Mission Locale, ESAT Léopold Bellan, O3 Experts

⁶⁷ A Pôle Emploi, le bassin de Chinon s'étend de Bourgueil à Sainte-Maure-de-Touraine

Tableau n°11 : Les 10 métiers les plus recherchés dans le secteur de Chinon :

Métiers	Projets de recrutement	Difficultés à recruter	Emplois saisonniers
Viticulteurs, arboriculteurs salariés	700	50,0 %	90,0 %
Agriculteurs salariés	350	65,7 %	80,0 %
Maraîchers, horticulteurs salariés	260	100,0 %	80,8 %
Serveurs de cafés restaurants	140	50,0 %	92,9 %
Aides à domicile et aides ménagères	130	69,2 %	38,5 %
Cuisiniers	120	58,3 %	33,3 %
Electriciens du bâtiment	110	9,1 %	9,1 %
Employés de l'hôtellerie	110	45,5 %	100,0 %
Artistes (musique, danse, spectacles)	100	0,0 %	50,0 %
Aides et apprentis de cuisine, employés polyvalents de la restauration	90	66,7 %	55,6 %

Source : Pôle Emploi : « Les projets de recrutement dans le bassin de Chinon », Edition 2023

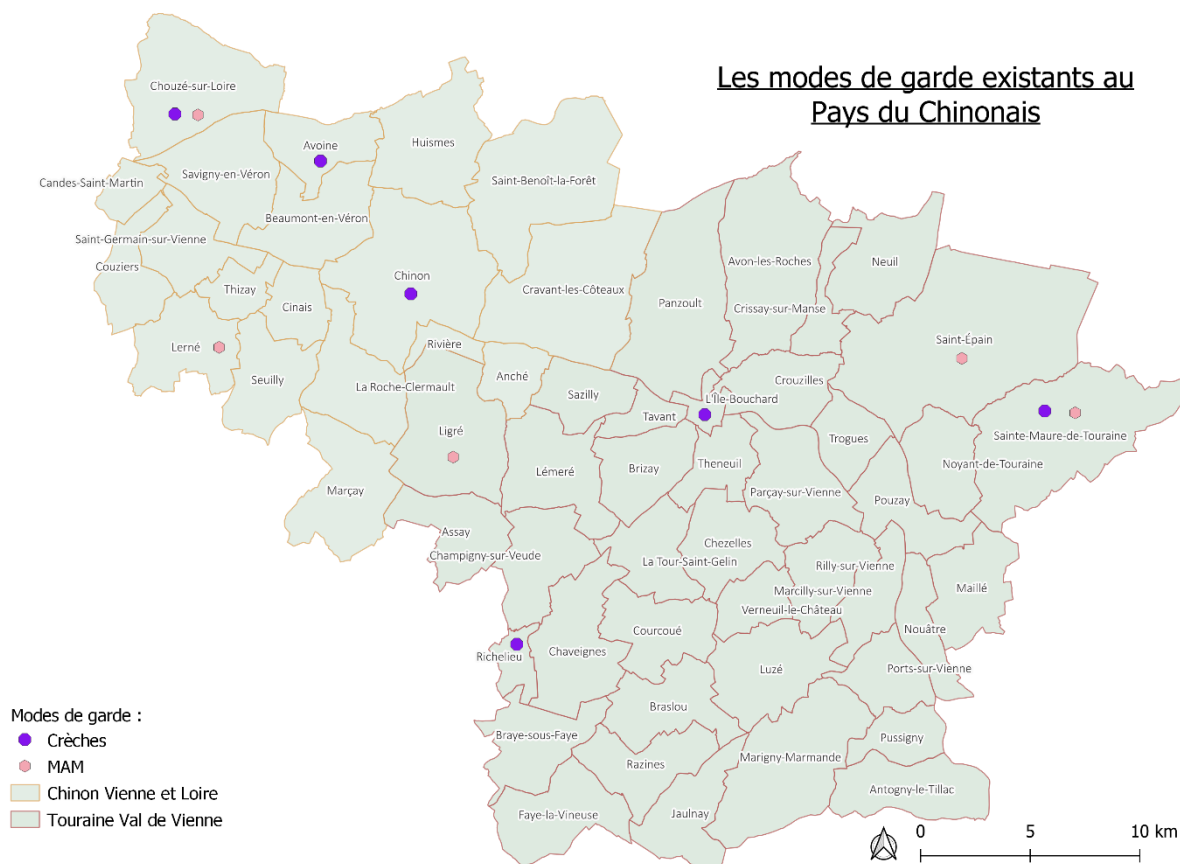
Le tableau ci-dessus met en avant les problèmes de recrutement présents sur le territoire avec un manque de viticulteurs, d'agriculteur, d'employés de restauration, etc... De par ces données, il est possible d'affirmer que le Pays du Chinonais présente une non-corrélation entre l'offre de formation présente et le bassin d'emploi. Il est important pour le territoire et les entreprises de s'adapter au manque de formations adaptées aux besoins et aux changements sociétaux du rapport au travail.

Les prestations jeunes familles répondant aux besoins des travailleurs :

Pour répondre au développement économique fort et répondre aux problématiques des métiers en tension, il est important de prendre en compte les prestations jeunes familles permettant une facilité d'accès à l'emploi pour les jeunes parents.

Les deux Communautés de Communes présentent différentes offres de services pour la petite enfance et l'enfance que ce soient pour des modes de gardes individuels ou collectifs. On y retrouve principalement des crèches et des maisons d'assistants maternels.

Cartographie des modes de garde existants au Pays du Chinonais :



Source : Etude "Capter la Jeunesse", Pays du Chinonais, 2022-2023

Au 31 décembre 2020, la CC TVV comptait 158 Assistants Maternels tandis que la CC CVL en compte 106. Pour compléter le service des assistants maternels et répondre au besoin d'une entraide et d'une mutualisation, 4 maisons des assistants maternels (MAM) ont été créées sur le territoire : 2 à la CC CVL à Chouzé-sur-Loire et Ligné et 3 à la CC TVV à Ligré, Sainte-Maure de Touraine et Saint-Epain.

En plus des services individuels, des services collectifs de garde d'enfants sont proposés avec 8 crèches, dont 7 crèches publiques et associatives et 1 crèche privée à horaires atypiques.

Les 7 crèches publiques et associatives ont une capacité d'accueil d'environ 150 places, quant à la crèche privée à horaires atypiques, elle compte une capacité d'accueil de 10 places.

Le territoire comprend également 4 Relais Petite Enfance (RPE) – 3 antennes à la CC TVV et 1 structure sur Chinon – et 2 réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents soit 1 réseau dans chaque Communauté de Communes. Ces lieux servent de point de référence et sont une source d'information pour les parents et les professionnels sur l'ensemble des modes d'accueil, y compris les gardes d'enfants à domicile. Le RPE permet d'informer et d'accompagner les parents dans la recherche de mode de garde

et propose des animations à destination des parents et/ou des professionnels de la garde d'enfants. Cependant, ces Relais Petite Enfance sont vus par certaines familles comme une complexification de l'information puisque ces structures ne sont pas ouvertes tous les jours et les données ne sont pas forcément actualisées.

Il est important de répondre aux besoins des jeunes familles pour que celles-ci puissent venir s'installer sur le territoire et leur donner les conditions pour travailler puisqu'il ne faut pas réfléchir l'emploi pour une personne, mais aussi par rapport au conjoint et aux familles avec enfants.

b. Les changements sociétaux du rapport au travail

Marquée par la crise sanitaire, mais également par l'urgence climatique, la jeune génération ne cesse de réinterroger le rapport au travail. Les enjeux qui traversent aujourd'hui la société, et en particulier la jeune génération, modifient les manières de travailler et bouleversent également les attentes lors du recrutement. Penser le rapport des jeunes au travail nécessite ainsi de comprendre les sujets propres aux générations qui composent la jeunesse et leurs conséquences pour le marché de l'emploi dans son ensemble.

Des jeunes déconnectés du marché du travail ?

La jeunesse fait l'objet d'un double discours pour les entreprises, quel que soit le domaine. L'INJEP a montré dans une étude, que dans la perspective d'un recrutement, « *la jeunesse est définie tour à tour comme un risque ou comme une ressource dans la perspective d'un recrutement* »⁶⁸.

Les recruteurs attribuent très souvent les qualificatifs du manque et du risque auprès des jeunes : manque d'expérience, de maturité, d'engagement, de compétences. Le manque d'expérience empêcherait les jeunes d'être opérationnels et polyvalents en sortie du système scolaire et leur embauche engagerait un coût de formation pour les entreprises. De plus, les jeunes diplômés auraient des exigences en termes de salaires ou de responsabilités. L'INJEP analyse un « *cocon scolaire [qui] les aurait déconnectés de la réalité du marché du travail* »⁶⁹. Enfin, les jeunes supporteraient difficilement les rapports hiérarchiques avec des questions sur le management dès le processus de recrutement. Néanmoins, la jeunesse reste attractive puisqu'elle renvoie à des coûts moins élevés que les seniors ayant, de fait, plus d'expériences.

Ces retours se retrouvent dans les discours des entreprises du territoire qui ont pu participer aux ateliers. Pour les directeurs ou responsables des ressources humaines, les jeunes ont aujourd'hui trois principaux critères d'emploi, avant même le processus de recrutement : le salaire, les congés payés et les conditions

⁶⁸ INJEP, les jeunes, ressources et risques pour l'entreprise ? Regards de recruteurs sur la jeunesse, mars 2018

⁶⁹ *Ibid*

de travail. En plus, la fiabilité et l'engagement des jeunes dans le travail ne sont plus aussi présents : les différents candidats ne viennent pas ou abandonnent rapidement. Pour ces recruteurs, les savoirs être ne sont plus acquis. Certaines entreprises se voient dans l'obligation de refuser des jeunes, car ils ont le sentiment que ces derniers ne sont plus motivés par le travail. Ils préfèrent alors former ou embaucher la tranche d'âge des 35 – 40 ans, car ils renvoient davantage de confiance, de sérieux et de savoir-être.

En septembre 2022, une étude, rédigée par OpinionWay⁷⁰ sur le rapport des jeunes à l'emploi, met en avant le fait que la jeunesse accorde une importance forte au bien-être au travail ainsi qu'au sens accordé au métier accompli. Pour 74% de la population sondée, la crise sanitaire a suscité l'envie d'opérer des changements dans la vie professionnelle. Derrière la rémunération (59%), l'environnement au travail (37%), la flexibilité (37%), l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée (37%) ainsi que l'intérêt et le sens des missions proposées (32%) sont désormais les critères prioritaires dans la recherche d'emploi. Ces éléments confirment la vision des employeurs. La société et le monde du travail connaissent une certaine mutation.

D'un point de vue général, il semblerait que le CDI n'est plus un type de contrat qui attire les jeunes et notamment les jeunes diplômés. La DARES⁷¹ observe un nombre de démissions en augmentation constante : 469 000 salariés en CDI ont démissionné au premier trimestre 2022, soit un niveau supérieur de 20% à celui de 2019.

Les jeunes seraient davantage attirés par l'intérim, le CDD puisque ces types de contrats permettent une facilité pour changer de voie professionnelle. Au-delà de ces contrats, ils sont également nombreux à se reconverter pour se lancer dans l'entrepreneuriat où l'indépendance prime puisqu'ils ne dépendent plus d'une hiérarchie.

Du fait de ces nombreux changements sociétaux et de mentalités concernant les modes de vie au travail, l'ensemble des entreprises du territoire rencontrent des problèmes de recrutement, quel que soit le domaine et quel que soit le candidat souhaité, diplômé ou non. Les entreprises notent une difficulté voire une absence de visibilité sur les jeunes diplômés. Il y a une perte de sens et les recruteurs n'arrivent pas à suivre les départs et arrivés des jeunes des écoles.

A côté des diplômés, les recruteurs trouvent dommage de ne plus pouvoir embaucher de mineurs pour un stage⁷² – les stages de longues durées n'existent que pour les filières professionnelles – ou un job d'été. Néanmoins, il s'agit là d'une question de sécurité. De plus, l'aspiration des jeunes vers la filière générale et les grandes études provoque un manque d'apprentis dans les métiers manuels. Même

⁷⁰ OpinionWay, *Le rapport des jeunes à l'emploi*, septembre 2022

⁷¹ Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques

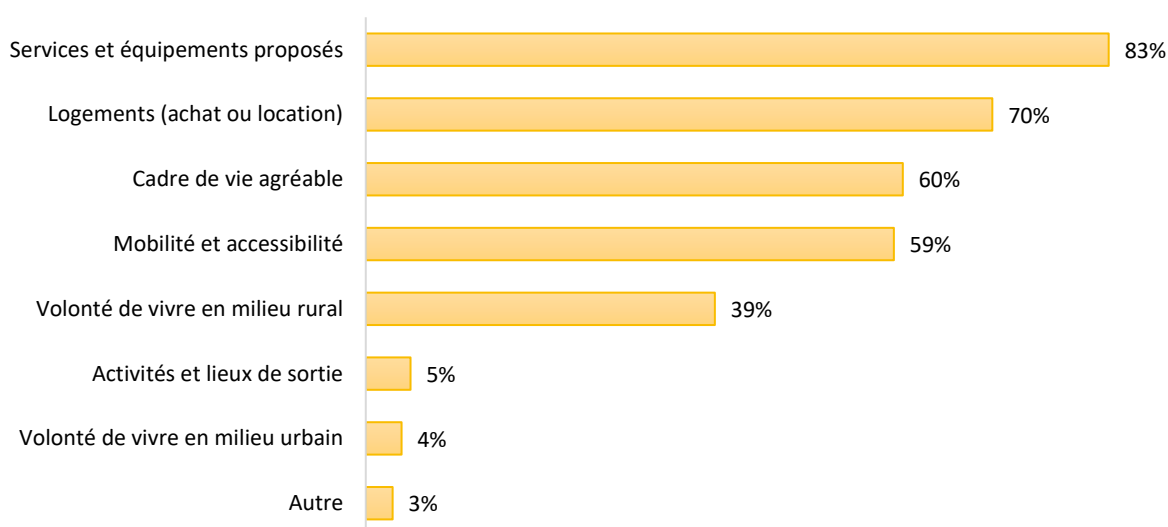
⁷² Issu des ateliers organisés avec les directeurs d'entreprises

constat dans le domaine de l'agriculture où ils n'arrivent plus à trouver de jeunes saisonniers pour travailler en saison ou pour effectuer des boucles saisonnières.

L'emploi n'est pas le seul élément nécessaire pour attirer sur un territoire :

De par ces changements sociétaux, l'emploi ne suffit plus pour attirer sur un territoire. Les répondants à l'enquête l'ont d'ailleurs fait savoir puisqu'ils sont 78% à estimer que le travail n'est pas le seul élément déclencheur pour faire venir. Cela doit être combiné à une multitude de critères.

Graphique n°11 : Les éléments nécessaires pour attirer sur un territoire en dehors de l'emploi :



Source : Quels autres éléments sont nécessaires pour attirer sur le territoire ?, issu du questionnaire n°1, Etude Capter la Jeunesse, 2022-2023

Le travail n'est donc pas l'élément prioritaire pour attirer même si cela représente un facteur déterminant dans le choix de la commune de résidence pour un temps de trajet satisfaisant entre le domicile et le lieu de travail.

Certains des enquêtés ont même choisi l'éloignement entre le domicile et le lieu de travail. Plusieurs enquêtés préfèrent parfois travailler à la métropole tout en habitant en milieu rural ou, à l'inverse, habiter en métropole et venir travailler en ruralité.

Des prestations jeunes familles à combler pour faciliter l'accès à l'emploi :

Au-delà du travail qui n'est pas le seul facteur d'arrivée, il faut penser de développement économique du territoire en répondant à la demande des jeunes familles. Les métiers de la petite enfance sont aujourd'hui des métiers en tension. Ainsi une étude menée entre 2018 et 2020 souligne des tensions de recrutement dues à une pyramide des avancées des salariés et à un manque d'attractivité de ces métiers.

« 47% des 304 705 assistants maternels recensés en France avaient 50 ans en 2018 [et] 151 800

assistants maternels soit 48% des effectifs actuels partiront à la retraite d'ici 2030. »⁷³. Le Pays du Chinonais n'est pas épargné par cette tendance nationale puisque 25% des assistants maternels auront plus de 60 ans dans moins de 10 ans.

Il est important de répondre à ces difficultés puisque le Pays du Chinonais connaît une légère hausse des naissances notamment depuis 2022 : la CC TVV est passé de 165 naissances en 2021 à 198 naissances en 2022 tandis que la CC CVL est passé de 621 enfants de moins de 3 ans en 2019 à 638 en 2020 soit une évolution de 1.9%. La question du vieillissement des assistants maternels, de par la pyramide des âges et le manque d'offre de services, est remise en cause. Même si le nombre de naissances est en légère hausse et qu'il n'y a, aujourd'hui, pas assez de recul pour constater une tendance, il est important de la prendre en compte, notamment si la volonté est d'attirer des jeunes, jeunes familles ou jeunes couples sans enfants. Il est important de répondre à la demande existante, mais aussi d'appréhender la demande future pour ne pas créer de manque ni de tension ; surtout, que 59% des couples sans enfant, ayant répondu à l'étude, sont arrivés sur le territoire après 2020⁷⁴ et seront probablement amenés à avoir des enfants à court, moyen ou long terme.

c. Des adaptations et initiatives des entreprises pour attirer la jeunesse

Pour améliorer la situation de l'emploi et le développement économique du Pays du Chinonais, les entreprises sont volontaires pour s'adapter et mener des initiatives afin d'attirer la jeunesse sur ce territoire peu dense.

Aujourd'hui, au vu de la mutation de la société en termes de conditions de travail, il est important de proposer et de valoriser la semaine de 4 jours, le télétravail ou la revalorisation salariale. Le fonctionnement du changement se base sur le fait de **réorganiser et de réinventer les emplois pour convenir aux nouveaux modes de travail**. Des entreprises du territoire mettent déjà en place ces avantages pour attirer, c'est d'ailleurs le cas d'une entreprise à Richelieu qui propose : une revalorisation salariale, des tickets-restaurant, la semaine de 4.5 jours afin de libérer les salariés dès le vendredi, la formation en interne pour les nouveaux salariés. Info Emploi Services a d'ailleurs réaliser une charte d'engagement auprès des jeunes et des entreprises du territoire (annexe 6.6)

A côté de ces avantages, d'autres entreprises développent des méthodes pour sensibiliser le bien-être au travail. C'est le cas de la CC CVL qui offre à ses salariés, via une politique d'attractivité et un label Terres de Jeux 2024, la possibilité de pratiquer une activité sportive une fois par semaine (annexe 6.9).

⁷³ IPERIA, *Etude prospective des branches professionnelles des assistants maternels et salariés du particulier employeur. Relever les défis de l'emploi, des métiers et des compétences d'ici 2030*, juin 2021

⁷⁴ Issu du questionnaire n°1, Etude Capter la Jeunesse, 2022- 2023

Mêler le bien-être au travail et l'attractivité en faisant connaître les différentes activités sportives est un moyen de faire connaître le territoire, sensibiliser les agents à celui-ci et à la vie en milieu rural.

Il est également possible de s'adapter aux nouvelles mentalités du travail en réalisant des CV inversés. C'est le cas de l'entreprise Start et Profacid à Nouâtre qui réalisent, lors de phase de recrutement, des CV inversés afin de faire une présentation approfondie de l'entreprise et ainsi intéresser le candidat d'une autre façon. D'autres entreprises, quant à elle, optent davantage pour la formation des managers puisque ceux-ci n'apprennent pas à être « de bons managers », favorisant ainsi le bien-être au travail et la bonne relation entre salariés.

Au-delà d'une adaptation des entreprises aux nouveaux modes de travail, il est important de **valoriser les entreprises locales et leurs conditions d'accueil et de travail**, autrement dit de réinventer la formation et la connaissance des entreprises du Chinonais auprès des jeunes, des salariés et des habitants du territoire. Le Pays du Chinonais propose d'organiser des témoignages de salariés les plus jeunes (20 – 30 ans) dans les différents établissements scolaires dans le but de présenter leurs métiers. Il apparaît essentiel pour rendre le territoire attrayant et attirer une population jeune de changer l'image des métiers manuels, de leur donner une image jeune, quel que soit le domaine.

Afin d'alimenter cette image des métiers du Chinonais, il est important de communiquer et d'informer les jeunes sur les différents jobs d'été qu'il est possible de faire. Il est essentiel, pour ces jeunes, de développer et de mettre en place une **plateforme pour les entreprises du territoire indiquant les appels à recruter l'été pour les jeunes, voire les mineurs**.

Pour attirer et rendre le territoire attrayant et attractif, le Pays du Chinonais pourrait développer des cartes de présentation du territoire. Comme dit précédemment, l'emploi à lui seul ne suffit plus pour attirer des jeunes actifs pour une installation durable. L'idée est de **créer un carnet de présentation indiquant les aides aux logements, à la mobilité, les prestations jeunes familles, les moyens de se soigner, les lieux de sortie**. Cela pourrait se rapprocher d'une sorte de « Marque Employeur » visant à promouvoir et à soigner l'image des entreprises et du territoire. L'objectif est de rendre attractives les entreprises à la fois pour les salariés, mais aussi de rendre attrayants le territoire et le mode de vie rurale pour les candidats.

De plus, aujourd'hui, il ne faut plus réfléchir l'emploi pour une personne seule, mais pour deux. Si le territoire a pour volonté d'attirer une nouvelle population, il faut envisager cette population parfois en couple et avec des enfants. Le Pays du Chinonais doit être en mesure de pouvoir accueillir le conjoint en termes d'emploi, mais aussi de services. Pour ce faire, il apparaît intéressant de mettre en commun les entreprises pour pouvoir proposer une solution au conjoint qui recherche un travail.

Combiner au carnet de présentation du Pays du Chinonais ainsi qu'à la Marque Employeur, il est essentiel de comprendre et de **développer un cahier des charges expliquant ce qu'est une « bonne entreprise » pour les jeunes salariés aujourd'hui** et les conditions nécessaires pour s'adapter aux nouveaux modes de travail. Le cahier des charges élaborerait une charte d'engagement Employeur auprès des différentes entreprises du territoire afin de faciliter l'accueil et le maintien des jeunes salariés.

Certains territoires, pour attirer et faire connaître leurs entreprises, ont mis en place des portes ouvertes d'entreprises. Grâce à cette méthode, les habitants et non habitants connaissent ce qui est présent sur leur territoire. Les salariés sont fiers de montrer leur travail, cela permet également une vulgarisation des compétences nécessaires à l'entreprise et une communication plus facile entre jeunes, habitants, salariés et entreprises dans la découverte des différents métiers.

En 2022, La Région Pays de la Loire a organisé des portes ouvertes d'entreprises. 230 entreprises ont accepté d'ouvrir leurs portes dans toute la région. Cette initiative est réalisée grâce à une collaboration entre la région et l'association régionale « Visitez Nos Entreprises en Pays de la Loire »⁷⁵. La Touraine organise également des portes ouvertes d'entreprises – intitulées Touraine Terre de Réussite⁷⁶ – qui sont de véritables opportunités pour les entreprises de montrer leurs savoir-faire, et pour les familles de découvrir toute la diversité des métiers qui les composent. Cependant, en 2022, seules 4 entreprises du Pays du Chinonais étaient inscrites à ces portes ouvertes.

Afin de réfléchir à l'emploi pour les jeunes et à un développement économique du territoire, la **création d'espaces de coworking** peut être envisagée. Il est possible de réfléchir un espace de coworking de différentes façons. D'une part, en offrant un mode de travail aux règles simples alliant autonomie, collaboration et partage des ressources. D'autre part, en regroupant plusieurs fonctionnalités, c'est-à-dire créer un espace de coworking basé sur le numérique afin d'attirer des startups et sur la cohésion sociale avec une crèche, un café, un accueil jeune afin de répondre à différents besoins du territoire.

Le CODEV soutient l'idée de création d'espaces de coworking afin d'améliorer l'accueil et les conditions de travail de jeunes entreprises – locales ou venues de l'extérieur » travaillant « *dans le domaine des services ou de l'artisanat* »⁷⁷. Le Pays du Chinonais aurait tout intérêt à soutenir la création de ces espaces, mais aussi « *d'ateliers relais tremplins sur les zones artisanales ou industrielles existantes* »⁷⁸.

⁷⁵ Visitez nos entreprises en Pays de la Loire :

« https://www.visiteznosentreprises.com/journees_rve/8emes-journees-regionales-de-la-visite-dentreprise-en-pays-de-la-loire/ »

⁷⁶ www.touraine.terredereussite.com

⁷⁷ Saisine du CODEV du Pays du Chinonais sur la Jeunesse, Constats et propositions, 2023

⁷⁸ *Ibid*

Le Groupe d'Action Locale du Pays du Guéret a élaboré un espace de coworking en milieu rural nommé « Colabora »⁷⁹. Il s'agit d'un projet de coopération européenne ayant pour finalité le développement économique et l'attractivité du territoire, ce qui se traduit par le fait d'attirer de nouveaux habitants, de maintenir la population et les activités, de stimuler le développement et l'innovation, d'améliorer la qualité de vie (annexe 7.5).

Au-delà des entreprises, les collectivités peuvent également s'engager pour l'avenir des jeunes afin de leur faciliter une insertion vers l'emploi.

Les quatre Missions Locales de Haute Savoie ont développé un Label « Collectivités engagées pour l'avenir des jeunes »⁸⁰. Ce label a pour objectif de valoriser et encourager l'engagement des collectivités en direction des jeunes dans des différents domaines tel que l'emploi, l'insertion, la mobilité, la culture, etc... Grâce à cette initiative d'accueil, les Missions Locales ont vu deux fois plus de contrats aidés, une amélioration de l'emploi jeune handicap et aussi une augmentation du nombre de stages et d'alternances. (annexe 7.6).

Pour répondre aux enjeux que représente la garde d'enfants, la réflexion doit se tourner vers un **rapprochement de l'implantation des crèches ou des maisons d'assistants maternels vers les entreprises et les zones d'activités**. Cette réflexion permettrait une diminution du temps de trajet, réglerait même certains problèmes de mobilité, puisque les horaires de ces modes correspondent aujourd'hui aux horaires de travail et ne prennent pas en compte les temps de trajet. Par exemple, la zone d'activité comprenant le magasin Leclerc de Chinon pourrait se pencher sur l'idée de l'implantation d'un mode de garde pour apporter une réponse aux salariés à proximité.

Les enjeux des modes de garde actuels engendrent également le problème des modes de garde d'urgence. Il n'existe à ce jour aucune réponse à l'urgence et à l'occasionnel. Un **dispositif de « Babysitting Emploi »** serait une réponse à apporter et à déployer sur le Chinonais pour répondre à cette problématique. Certaines directrices d'entreprises du territoire acceptent de garder les enfants de leurs salariés lorsqu'il y a un problème de garde d'enfants de dernières minutes. A l'inverse, certains salariés doivent s'adapter à l'absence de mode de garde. A Richelieu, une salariée a fait une demande d'adaptation des horaires pour commerce à 10h car elle n'a aucune solution de mode de garde depuis

⁷⁹ Projet Colabora : « <https://www.reseaurural.fr/centre-de-ressources/projets/gal-pays-de-gueret-projet-de-cooperation-colabora> »

⁸⁰ « <https://collectivitesengagees.fr/> »

décembre. Les saisonniers peuvent aussi rencontrer cette problématique puisqu'il s'agit d'un métier à horaires non fixes⁸¹.

A Loches, une crèche a développé l'accueil occasionnel et d'urgence des tous petits pour apporter une solution et répondre aux besoins des parents qui travaillent, mais aussi pour les demandeurs d'emploi qui se voient dans l'obligation de s'absenter pour des entretiens d'embauche⁸².

Bien évidemment, ces propositions sont à prendre en compte selon les différentes conventions territoriales et les résultats qui en ressortiront.

⁸¹ Retours d'expériences de jeunes et de directeurs d'entreprises lors des ateliers, Etude « Capter la Jeunesse », Pays du Chinonais, 2022-2023

⁸² « La crèche existe aussi pour une garde ponctuelle » in La Nouvelle République, publié le 02/08/2013

Chapitre III

Ruralité et jeunesse : d'un territoire attrayant à une méfiance générale

I. Des équipements diversifiés mais des sorties limitées

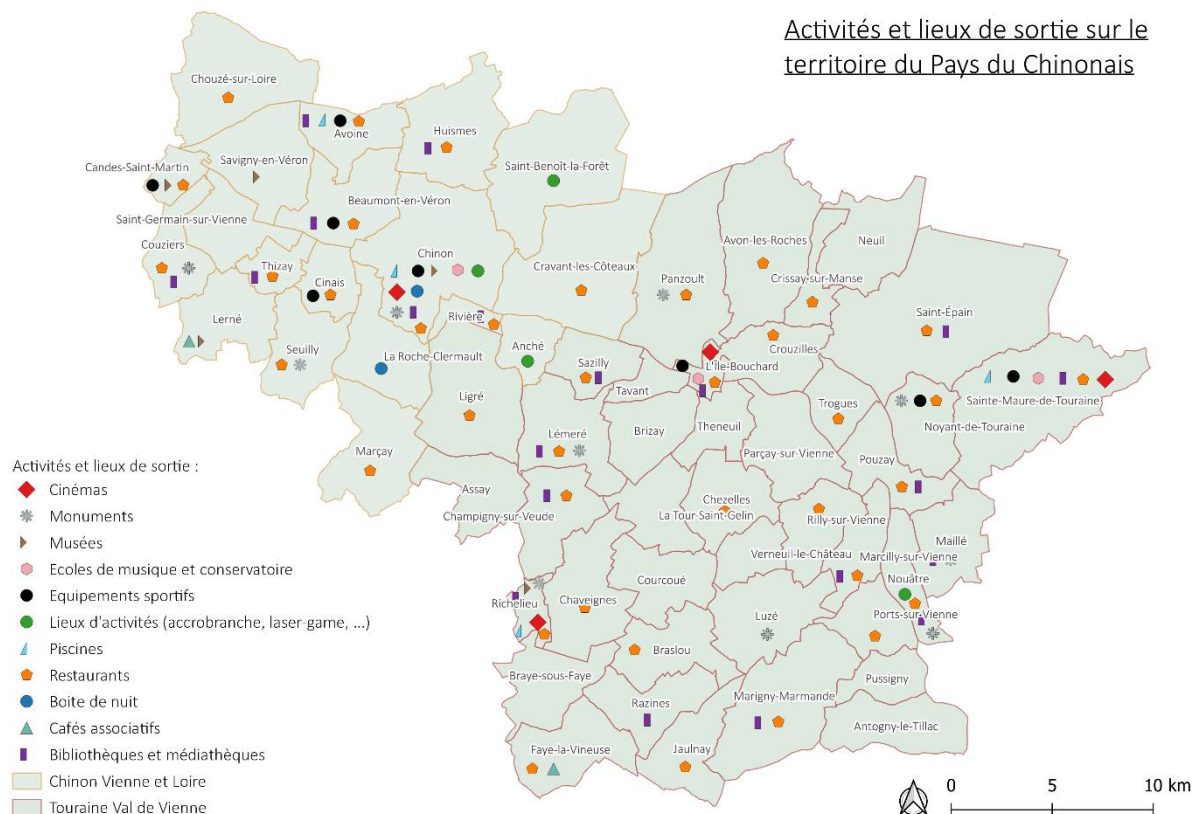
L'accès aux activités culturelles et sportives et un levier pour l'épanouissement et le développement des jeunes. Mais l'accès à ces activités est inégal selon les territoires.

Le Pays du Chinonais compte de nombreux services, équipements, activités et associations avec plus d'une centaine d'offres culturelles, sportives, de loisirs, de commerces. Les infrastructures sont en majorité installées et proposées sur la CC CVL notamment parce que Chinon est le pôle d'attractivité principal de ce bassin de vie (cf. contexte).

a. De l'importance des activités sportives, culturelles et des lieux de sorties

L'accès aux activités culturelles et sportives est inégal selon les territoires, notamment entre les zones urbaines et les zones rurales. Les deux Communautés de Communes composant le Pays du Chinonais proposent une offre sportive et culturelle importante et diversifiée. Cependant, cette offre, dans le Chinonais, est inégalement répartie : la CC CVL proposant des offres majoritairement situées à Chinon et Avoine et la CC TVV ayant des équipements davantage éparpillés sur les différentes communes puisque la zone est composée de trois communes principales (cf. contexte).

Cartographie des activités et lieux de sortie au Pays du Chinonais :



Etude "Capter la Jeunesse", Pays du Chinonais, 2022-2023

L'offre sportive :

En 2018, le Pays du Chinonais comptait plus de 10 310 licenciés sportifs, tous âges et toutes communes confondues, soient environ 5 585 personnes à la CC CVL et environ 4 720 personnes à la CC TVV⁸³. A titre comparatif, les licenciés sportifs étaient de l'ordre de 9 944 à la CC Loches Sud Touraine la même année. Ces équipements sont fortement prisés notamment grâce aux nombreuses associations présentes. L'offre est multiple et variée sur le territoire avec au choix : athlétisme, basket-ball, danse, golf, karaté, football, tennis, yoga, volley, gymnastique, natation, escrime, équitation, etc...

En milieu rural, le sport dominant est le football. En 2020, la France comptait 2 029 786 licenciés de la Fédération Française de Football et l'Indre-et-Loire en totalisait 18 340. Le Pays du Chinonais n'échappe pas à cette tendance nationale puisque le football est vu comme une institution sur le territoire, chaque commune possédant un club. Seule la commune de Chinon se démarque par le rugby ressortant comme le sport dominant.

⁸³ Observatoire des territoires, Recensement des licences et clubs sportifs / INJEP – MEOS, 2018

La ruralité fait ressortir aussi d'autres activités sportives, davantage proches de la nature comme les balades, la chasse ou la pêche.

Le milieu rural propose donc une offre sportive variée cependant, selon la domiciliation, le jeune n'aura pas forcément le choix du sport qu'il souhaite faire. D'autres sens cachés rentrent en jeu, notamment des logiques économiques, plus de moyens financiers donne accès à une offre plus large. De plus, selon sa domiciliation, un jeune n'aura pas accès à une offre sportive (ou culturelle) enrichissante.

Autre bémol de cette offre sportive, il manque des solutions pour les très jeunes enfants (moins de 5 ans) qui ne peuvent effectuer une activité sportive faute de proposition. Cependant, cette contrainte s'explique par la difficulté à trouver une personne qualifiée pour s'en occuper.

L'offre culturelle :

En ce qui concerne les activités et lieux de sorties pour les jeunes, jeunes actifs ou jeunes familles, on trouve, répartis sur l'ensemble du territoire :

- 4 cinémas (Chinon, Sainte-Maure-de-Touraine, Richelieu, L'Île-Bouchard) ;
- 7 musées (Chinon, Lerné, Savigny-en-Véron, Richelieu, Candes-St-Martin)

A savoir que les jeunes familles ne représentent pas le public fréquentant majoritairement les cinémas du Chinonais faute de temps et de contraintes dus à la présence de jeunes enfants.

De plus, même si la présence de cinémas est un atout pour un territoire peu dense, il reste que la programmation est critiquée. Les cinémas de campagne ne peuvent proposer la même offre que les cinémas de ville tels que les CGR ou les Gaumont. Les horaires ne sont pas nombreux, le nombre de salles est réduit ce qui entraîne une moins large programmation.

Outre les cinémas, les musées ne sont pas forcément des lieux culturels qui attirent les jeunes du territoire. L'école influence de fait les sorties culturelles des plus jeunes (écoles primaires voire collèges) mais les sorties scolaires aux musées se réduisent en grandissant. Les musées sont davantage des lieux de sortie pour les touristes qui viennent visiter la région. Par exemple, à titre informatif, l'Eco-musée du Véron recense, en 2020, 2 576 entrées, toutes gratuites⁸⁴. Les personnes travaillant au sein du musée n'ont pas l'impression, parmi ces visiteurs, de voir la catégorie d'âge des 15 – 30 ans dans ces fréquentations. Les 30 – 35 ans seraient plus nombreux notamment lorsqu'il s'agit de familles avec enfant(s).

De plus, les CC du Pays du Chinonais organisent et proposent de nombreuses manifestations ponctuelles comme des cinémas d'été, des expositions, des dictées, des déambulations théâtralisées, des brocantes

⁸⁴ data.culture.gouv.fr

ou encore des évènements basés sur le patrimoine. « *Il y a une dynamique culturelle en milieu rural qui repose en partie sur la mise en valeur du patrimoine, pas seulement monumental, mais plus spécifiquement rural (comme les produits de terroirs, les paysages, le bâti vernaculaire agricole)* »⁸⁵. A titre d'exemple, la CC CVL organise aussi chaque année deux festivals : Avoine Zone Groove – connaissant une baisse de fréquentation avec 3 000 festivaliers vendredi soir et 4 500 festivaliers samedi soir contre 6 000 chaque soir lors de la précédente édition – et Chinon en Jazz avec une fréquentation d'environ 2 000 amateurs de musique chaque année. Les communes, individuellement, proposent également une programmation suivant ses moyens tels que le marché médiéval, la place en fête, etc... Quant à la CC TVV, cette dernière organise aussi de nombreuses manifestations notamment l'été avec le « Festi'Val de Vienne » qui est un festival itinérant.

Cependant, ces différents évènements et manifestations ne sont pas forcément adaptés à tous les âges, les programmations n'attirent pas et ne plaisent pas aux adolescents ou aux jeunes adultes, qui optent donc pour des sorties ou des retrouvailles entre amis davantage dans le cercle privé. Ces manifestations alimentent aussi cette invisibilité des jeunes dans les lieux publics.

Les lieux de sorties⁸⁶ :

- Plus de 160 restaurants et fast-food ;
- 1 zone de jeu en extérieur composée de laser-game, espace-game et foot-bull à Anché ;
- 1 complexe de loisirs proposant structures gonflables, trampolines et karting à Chinon
- 1 parc d'accrobranche à Sainte-Benoit-la-Forêt
- Plusieurs guinguettes à Chinon, L'Île-Bouchard, etc...
- 2 cafés associatifs à Lerné et Faye-la-Vineuse.

Là aussi, ces différentes activités et lieux de sorties sont inégalement répartis, au même titre que les services sportifs et culturels.

Le Chinonais ne compte ni bowling, ni paintball. Outre ces activités, il ne faut pas mettre de côté l'idée que les jeunes ruraux ont des activités qui peuvent être parfois différentes de celles des jeunes urbains.

L'importance du triptyque sport – culture- loisirs :

En milieu rural, il existe « *une forte homogénéisation des modes de vie, des valeurs et des loisirs des jeunes, autour d'un standard urbain. Le lieu de résidence ne change en rien l'intérêt commun pour les*

⁸⁵ Delfosse C., « Patrimoine-culturel en milieu rural : désert culturel ou foisonnement ? », *Pour*, vol. 226, n°2, 2015, p. 29-38

⁸⁶

activités de loisirs dans les domaines culturel et sportifs, pour les pratiques de sociabilité entre pairs »⁸⁷.

Pourtant, l'accès des jeunes à la culture, aux sports et aux loisirs est essentiel. Le triptyque sport – culture – loisirs est un facteur d'équilibre pour les jeunes, leur autonomie, leur émancipation et leur sens critique.

L'attractivité du Pays du Chinonais ne doit pas seulement se reposer sur des offres de services et d'équipements existantes, mais doit pouvoir aussi proposer des lieux de sorties variés et attrayants pour les différentes tranches d'âge, notamment lorsque les villes attractives se trouvent entre 30 minutes et 1 heure de route. Il est important, pour les territoires peu denses, de répondre aux besoins de ces jeunes pour que ceux-ci soient présents et le fassent vivre.

En plus, une récente étude a démontré que de plus en plus de jeunes aspirent à vivre dans des petites villes (Petite Ville de Demain) : « Il y a respectivement 34% et 23% de l'ensemble des jeunes qui disent vivre dans une petite ville, mais 38% et 25% qui souhaiteraient résider dans ce type de territoire »⁸⁸. Plus les jeunes s'approchent ou dépassent les 30 ans et plus ils envisagent de s'installer dans des petites villes.

b. Entre invisibilité des jeunes dans les lieux publics et demande de cohésion sociale

Les nombreuses crises et les changements sociétaux de ces dernières années entraînent une aspiration de ces jeunes vers les milieux ruraux. Cependant, ces différents jeunes se distinguent par leur fréquentation faible des lieux publics ou lieux de sortie sur leur propre bassin de vie. Cette faible pratique des lieux publics peut s'expliquer par un manque de connaissances du territoire en matière de ressources, de lieux, de dispositifs d'aides mais il ne s'agit pas des seules raisons.

Même si la ruralité présente une moindre diversité des pratiques de loisirs compte tenu de l'offre plus faible qu'en milieu urbain, il reste que les associations et lieux de sorties sont indispensables au développement et à l'attachement du jeune à un territoire. Cependant, force est de constater une certaine invisibilité ou une absence des jeunes dans les lieux publics alors que ces derniers sont en demande de lien et de cohésion.

Les clubs et activités sportives et culturelles fonctionnent et attirent des jeunes au Pays du Chinonais. L'étude menée⁸⁹ a mis en avant que 31% des répondants fréquentent un club ou une association sur le territoire, sportif ou culturel. Néanmoins, au-delà du sport et de la culture, il est important de capter et

⁸⁷ David O., « Le temps libre des jeunes ruraux. Des pratiques contraintes par l'offre de services et d'activités de loisirs » in *Territoire en Mouvement. Revue de Géographie*, p 82 – 97, 2014

⁸⁸ IPSOS pour ANCT, Le regard des jeunes sur les petites villes de demain en 2022

⁸⁹ Issu du questionnaire n°1, Etude « Capter la Jeunesse, Pays du Chinonais, 2022-2023

de proposer une offre de loisirs qui doit s'adapter aux jeunes et notamment à leurs différentes tranches d'âge afin de pallier cette absence et de permettre la création de lien.

L'enquête⁹⁰ a permis de mettre en avant la non-attractivité du Chinonais pour les jeunes puisque ces derniers sont invisibles et ne fréquentent pas les différents lieux la semaine ou le week-end préférant aller ailleurs ou se retrouver dans le cercle privé.

Les sorties des jeunes la semaine :

51% des personnes ayant répondu à l'enquête ne sortent pas la semaine. Les sortants pratiquent davantage une activité issue d'une association sportive ou culturelle. Ils sont peu nombreux à fréquenter les lieux de sorties la semaine tels que des bars, des restaurants ou encore les cinémas.

Cette faible fréquentation peut, premièrement, s'expliquer par l'absence de temps après les cours ou le travail pour sortir. De plus, la difficulté à se déplacer et la distance entre les différents lieux (travail, établissement scolaire, lieux de sortie) peut justifier cette absence des jeunes dans les différents lieux.

Tableau 12 : Lieux de sortie en semaine :

Club ou association (sport, musique, etc...)	31%
Bar / Restaurant	21%
Cinéma	11%
Bibliothèque / Ludothèque	7%
Chez des ami(e)s	2%
Autre	1%
Je ne sors pas la semaine	51%

Source : « Généralement, après les cours ou le travail, dans quel(s) lieu(x) sortez-vous ? (plusieurs réponses possibles ? » in Questionnaire n°1, Etude « Capter la Jeunesse », Pays du Chinonais, 2022-2023

De plus, la majorité de ces fréquentations se font à la CC CVL avec 64% puis, vient Tours Métropole avec 32%. La CC TVV ne représente pas, pour ces jeunes, un territoire attractif. Ils ne sont que 24% à fréquenter des lieux associatifs ou de sorties la semaine.

Les sorties des jeunes le week-end :

Outre la semaine, ils sont, tout de même, 16% à ne pas sortir le week-end – pourcentage représenté notamment par les plus jeunes, les lycéens. De plus, les lieux de fréquentations ne sont pas les mêmes et ont tendance à se rapprocher davantage des lieux de sorties. Les jeunes privilégient la pratique des magasins (55%), du cinéma (37%) ou des bars (29%).

⁹⁰ Issu du questionnaire n°1, Etude « Capter la Jeunesse, Pays du Chinonais, 2022-2023

Tableau 13 : Lieux de sortie le weekend :

Magasins	55%
Cinéma	37%
Bar	29%
Club ou association (sport, musique, etc...)	28%
Musée	10%
Bibliothèque : Ludothèque	10%
Boite de nuit	7%
Chez des amis	6%
Promenade	3%
Restaurant	2%
Autre	1%
Je ne sors pas le weekend	16%

Source : « Généralement, le week-end, dans quel(s) lieu(x) sortez-vous ? (plusieurs réponses possibles ? » in Questionnaire n°1, Etude « Capter la Jeunesse », Pays du Chinonais, 2022-2023

De plus, ce tableau fait apparaître la quasi-absence de fréquentation des musées, des boites de nuit par les jeunes. Cette absence renvoie au fait que les musées sont davantage touristiques et n'attirent pas forcément la tranche d'âge des 15 – 35 ans, qui plus est des habitants voire des jeunes étaient nés dans le Chinonais. L'étude a également fait ressortir cette envie d'avoir des musées davantage contemporains et non plus porter sur le patrimoine artisanal et historique du territoire.

Quant aux boites de nuit, leur fréquentation moindre pourrait s'expliquer par la crise sanitaire ; les pratiques des jeunes auraient changer. De plus, les lycéens et jeunes parents ne représentent pas le public majoritaire dans ce type de lieux. Ce sont souvent des étudiants, population qui est absente du territoire car en études supérieures à l'extérieur.

Ces fréquentations se font majoritairement à Tours ou à la CC CVL avec respectivement 68% et 56% des répondants. Quant à la CC TVV, l'intercommunalité ne représente que 6% des lieux de sorties le week-end.

Un manque d'attractivité du territoire pour une invisibilité des jeunes :

Ces données mettent en avant un manque d'activités ou d'attractivité du Pays du Chinonais pour les différentes jeunessees.

Ce manque d'attractivité se couple à une invisibilité des jeunes qui s'est, notamment, aperçue lors des ateliers organisés dans des lieux de sortie sur le territoire. En effet, le choix des lieux d'ateliers s'est fait en fonction de la fréquentation dite haute par les populations jeunes. Cependant, nous n'avons eu que

très peu de participants et, au-delà des ateliers, les gens n'étaient que très peu présents voire absents des bars, cafés associatifs.

Cela montre une fuite, de ces jeunes, du Chinonais ou une certaine invisibilité ; les jeunes préférant sortir ailleurs que sur le territoire de leur lieu de résidence ou privilégiant les rencontres dans un cercle privé pour éviter toute méfiance ou *a priori* les concernant.

La faible fréquentation des jeunes au Pays du Chinonais est également un facteur indiquant que le volet culturel des deux CC n'est pas adapté à toutes les tranches d'âge. Comme dit précédemment, les intercommunalités proposent de nombreuses manifestations cependant, il est important de se demander si ces événements conviennent aux différents âges présents. De plus, « *les actions culturelles en milieu rural sont souvent éphémères et saisonnières. Cela tient à l'importance des festivals et des activités à destination des touristes* »⁹¹.

Dans le milieu rural, il existe peu de lieu de loisirs, de rencontre pour les 15 – 35 ans. Le Pays du Chinonais n'échappe pas à cette tendance et présente une réelle insuffisance de lieux pour les jeunes, où ces derniers pourraient se retrouver et échanger, et cela, notamment pour les 16 – 18 ans. Les différentes communes et intercommunalités ont une volonté de proposer des activités et des événements pour les moins de 15 ans grâce aux différents espaces jeunes éparpillés. La tranche d'âge correspondant à celle du lycée, et même celle des étudiants, est vite oubliée et mise de côté. Le territoire ne propose que peu de lieu de rencontre pour les jeunes et ces principaux lieux sont majoritairement situés à Chinon ce qui limite la cohésion et renforce cette absence des jeunes dans le Chinonais.

Le Pays du Chinonais présente une insuffisance d'associations proposées pour et par les jeunes. Bien que les clubs sportifs et/ou culturels soient présents et prisés, il n'existe qu'une seule association, présentant des activités et répondant aux besoins des jeunes de 11 à 30 ans, située sur le territoire et celle-ci n'intervient que sur une seule des deux Communautés de Communes.

L'association CLAAC (annexe 6.9), née de la fusion entre deux associations du secteur social et culturel, s'étend sur l'entièreté de la CC CVL et ses activités s'articulent autour de la gestion de deux centres sociaux, d'un centre de loisir et de trois résidences habitats jeunes. L'association ne cesse de se développer en diversifiant et en élargissant progressivement les actions jeunesse sur l'ensemble de ce territoire. Ils proposent ainsi des parcours jeunesse, des associations jeunes, des actions festives, des accompagnements à la scolarité, etc...

⁹¹ Delfosse C., « Patrimoine-culturel en milieu rural : désert culturel ou foisonnement ? », *Pour*, vol. 226, n°2, 2015, p. 29-38

Cette association a une grande importance sur le Chinonais puisqu'elle prend en compte cette jeunesse très largement tout en proposant des solutions à leurs besoins. Il s'agit de la seule association permettant d'avoir une vision large de la jeunesse présente sur le territoire grâce à ces actions, ces interventions dans les établissements scolaires – ils sont d'ailleurs 57% des lycéens à connaître l'association⁹² – et à la méthode du « aller vers ». Le CLAAC représente, pour les jeunes, une instance de confiance grâce à ces différents animateurs intervenants auprès des pré-ados, ados et jeunes adultes.

Cette confiance est importante à entretenir puisqu'on observe, au Pays du Chinonais, une invisibilité de ces jeunes âgés de 15 – 35 ans même si, celle-ci diminue lorsque l'âge augmente. Beaucoup de jeunes évitent les espaces publics, mais ils ne s'en désintéressent pas forcément. Une méfiance, qui sera expliquée dans la prochaine partie, s'est installée par peur, notamment, de ragots, de commérage, d'une stigmatisation puisque le Chinonais est un territoire peu dense où l'interconnaissance est importante. Le domicile reste alors largement l'espace où s'entretiennent les relations.

Clément Reversé, sociologue, l'a démontré dans sa thèse. « *Des bourgs vides, des lieux publics que les nouvelles générations ne fréquentent plus, un esprit de village qui se perd [...], si la jeunesse animait, il y a plusieurs décennies l'espace public des bourgs et des campagnes, on ne la verrait plus beaucoup dans les cafés ni dans les bars, très peu également dans les lieux associatifs ou lorsque sont organisés des événements politiques* »⁹³. Cette invisibilité des jeunes dans les territoires ruraux est une tendance nationale, mais elle se retrouve particulièrement à l'échelle locale.

c. Des propositions d'actions pour lutter contre l'invisibilité des jeunes

Pour rendre le Pays du Chinonais davantage attractif et attrayant pour les différentes jeunesses, plusieurs actions peuvent être mises en place. Pour pallier l'absence des 15 – 35 ans dans les lieux publics et proposer des lieux de cohésion, il est important d'adapter les activités de loisirs aux besoins de ces jeunes. Par exemple, la **création et l'implantation d'un bowling ou d'un complexe**, regroupant différentes activités et lieux de rencontre, peuvent être envisagées. Il s'agit de **créer un lieu de cohésion à destination de l'ensemble des tranches d'âge**, pour que celles-ci puissent se rencontrer. Un bowling, c'est d'ailleurs ce que souhaite la majorité des jeunes ayant participé à l'étude. Cette dernière fait ressortir cette volonté et ce désir de sortir, de rencontrer de nouvelles personnes tout en s'amusant. De plus, le bowling permettrait de ne pas multiplier les lieux de sorties et de faire rencontrer les jeunes et les moins jeunes dans un seul et même endroit.

⁹² Issu du questionnaire n°1, Etude « Capter la Jeunesse »16

⁹³ Reversé C., « Dans les campagnes, pourquoi les jeunes se détournent-ils des lieux publics », *The Conversation*, 2022

Impulser un lieu de sortie, un lieu de rencontre est donc déterminant afin d'attirer et de capter la jeunesse du territoire. Dès la sortie du lycée voire la sortie du collège, les jeunes, quel que soit l'âge, ne sont pas représentés ou visibles sur le bassin de vie. Il pourrait être intéressant de créer un lieu de cohésion, de lien social, un complexe d'activités qui regrouperaient les différents âges du territoire et/ou un lieu à destination de ces jeunes, un lieu avec une surveillance modérée où l'autonomisation serait une règle.

Le tiers-lieu Le Parallèle⁹⁴ situé à Redon est un espace culturel administré par des jeunes entre 16 et 30 ans et prend la forme d'un hôtel à projets. Le tiers-lieu met en avant la gestion collective du lieu, l'art, la culture et l'éducation populaire comme moyen d'émancipation pour les jeunes adultes. Le Parallèle a plusieurs objectifs : être un espace repéré par les jeunes et les partenaires, être un lieu culturel fort, être un espace d'expérimentation et de liberté pour et par les jeunes, participer au maillage territorial par la mise en réseau d'acteurs avec, au centre, les jeunes du territoire.

En plus de ce manque de lieu de rencontre, le CODEV souligne l'absence d'une Maison des Jeunes et de la Culture sur la partie est du Chinonais. Pour cette instance, « *combler cette lacune assurerait une offre culturelle de qualité aux jeunes de Richelieu, Sainte-Maure et L'Île-Bouchard [...] ainsi, une formule itinéraire entre les trois petites cités pourrait être imaginée* »⁹⁵.

La Maison des jeunes et de la Culture de Morlaix a fait l'acquisition d'un camion permettant de sillonner les bourgs ruraux du territoire. L'objectif est d'informer et d'échanger avec les 14 – 30 ans, de fournir un lien de retrouvailles. Le Camion sert de « point infos jeunes » et offre un espace d'accueil, anonyme et gratuit. Les jeunes peuvent venir chercher de l'information ou faire des animations collectives comme des jeux de société⁹⁶.

Afin de valoriser les jeunes présents, il convient également de rendre le Pays du Chinonais attractif pour cette population, et cela, au-delà du tourisme. Pour ce faire, **intensifier le volet culturel jeune** est important, de faire entrer les jeunes dans les conseils d'administration des différentes associations est essentiel. Il devient important de moderniser la vision et d'adapter les différentes activités et manifestations ponctuelles à toutes les tranches d'âge. Pour ce faire, il est donc important de recueillir la parole des différentes tranches pour connaître et répertorier ce qu'elles aimeraient voir sur le territoire en termes de manifestations culturelles ou d'activités afin de s'adapter et de répondre aux besoins des différentes jeunessees.

⁹⁴ Tiers-lieu Le Parallèle à Redon : < <https://www.lafede.fr/jeunesse/tiers-lieu/> >

⁹⁵ CODEV, *Saisine du COVE du Pays du Chinonais sur la Jeunesse. Constats et Propositions*, 2023

⁹⁶ Le Camion de la MJC de Morlaix : < <https://www.mjcmorlaix.com/infos-jeunesse/> >

La cohésion et le lien social sont importants à créer et à entretenir. Néanmoins, nous le verrons par la suite, créer des nouveaux lieux n'est pas forcément suffisant et ne répond pas à toutes les problématiques. Le lien social et la rencontre entre les jeunes sont indispensables, il faut lutter contre cette absence et cette invisibilité car elle peut être le résultat d'un manque de communication et d'une méfiance envers les « plus adultes ».

II. Le sentiment d'un manque de reconnaissance

a. Une double méfiance entre jeunes et monde institutionnel

Comme dit précédemment, les jeunes fréquentent de moins en moins les lieux publics. Ils se retrouvent davantage dans le cercle privé favorisant les relations familiales et amicales.

En Centre-Val de Loire, l'étude menée par le CESER⁹⁷ met en avant que seuls 4.3% des jeunes s'estiment écoutés alors que 36% des jeunes ne se sentent pas entendus et leur avis n'est pas pris en compte. Les réponses observées sont souvent teintées d'assignation territoriale, de non-légitimité ou encore de fatalisme.

Les jeunes en région Centre-Val de Loire n'ont pas une grande satisfaction de la vie citoyenne et de l'inclusion. Ce manque de satisfaction renvoie à une question sous-jacente qui est de savoir si ce désintérêt des jeunes est lié à un sentiment relatif d'exclusion de la vie citoyenne ou si ce sentiment est lié au désintérêt. C'est pourquoi, il semble important d'associer les jeunes à la prise de décision institutionnelle pour ce qui les concerne de manière directe ou indirecte.

Le Pays du Chinonais n'échappe pas à cette tendance régionale puisque les jeunes rencontrés lors des ateliers ont le sentiment que leur avis n'est pas écouté ou pris en compte. Plusieurs fois, lors des ateliers organisés, les jeunes participants nous ont fait savoir leur manque de compréhension sur l'utilité de cette étude – « *à quoi ça va servir ?* », « *je ne comprends pas ce que ça va changer* »⁹⁸ – ou encore leurs difficultés à donner leurs avis sur des sujets qui les concernent directement, mais qui, pour une fois, ne concernent pas les cours et le travail.

Ces jeunes font preuve d'une certaine méfiance envers le monde institutionnel. Cette méfiance est engendrée par le sentiment d'une non prise en compte de leur avis ; il n'existe pas de conseils municipaux jeunes – sauf à destination des enfants – et les différentes jeunesses ne sont pas investies dans la vie de la cité, car le territoire ne leur en donne pas la possibilité. Il n'existe aucune association mise en place par les jeunes et ces derniers n'ont pas la possibilité de monter leurs projets quel qu'ils

⁹⁷ CESER, Une approche qualitative de l'attractivité du Centre-Val de Loire pour ses jeunesses, décembre 2022

⁹⁸ Issu des ateliers avec les jeunes du territoire

soient. Seule la présence du CLAAC leur permet de mettre en avant leurs idées, de développer leur curiosité, d'être écouté et de s'émanciper.

De plus, participer à la vie citoyenne implique, au préalable, de se sentir suffisamment en confiance et légitime pour y prendre part, quelles que soient la catégorie socio-professionnelle, le territoire, le niveau de diplôme. Les jeunes du Pays du Chinonais ne font pas ressortir ce sentiment de légitimité pour participer à la vie du territoire.

A l'inverse d'une méfiance des jeunes envers l'institutionnel, C. Reversé⁹⁹ a démontré une crainte des politiques envers les jeunes. La jeunesse est vue comme un danger. Les jeunes – dans son ensemble – sont présentés comme fainéants, sans motivation, délinquants, bruyants. Il y a une certaine stigmatisation envers les jeunes et cette double méfiance s'alimente.

A l'échelle nationale, existe une faiblesse des actions consacrées aux jeunes, tout particulièrement dans les zones les plus rurales. « *Les communes rurales montrent une relative frilosité sur la question des politiques jeunesse, qui se traduit par un moindre développement des actions et une moindre diversité dans les réponses apportées aux jeunes* »¹⁰⁰. Cette frilosité renvoie à l'idée que les jeunes ne sont pas considérés comme une ressource et un potentiel pour le développement social et territorial. Souvent, les arguments des élus locaux sont teintés d'une réflexion où leur commune est trop petite pour envisager ce type de politique et cet argument est très fréquemment associé à des motifs démographiques.

Les Etats Généraux de la Jeunesse du Centre-Val de Loire¹⁰¹ ont fait le constat d'un dialogue rompu entre les jeunes et les institutions. Il apparaît un enjeu majeur qui est la relation entre jeunes portant des initiatives locales et les institutions, et le manque d'espaces d'échanges et de connaissances sur les questions de jeunesse. Il est important de faire apparaître le levier qui est certainement celui de la confiance : confiance dans les jeunes, entre les acteurs de l'éducation et les associations, entre les jeunes et les élus, entre les associations et les élus. Pour plus de confiance, les jeunes ont proposé plus de transparence, moins de préjugés envers la jeunesse puis 70% des jeunes estiment ne pas être compris¹⁰².

Les jeunes du Pays du Chinonais ressentent cette frilosité et ce manque de confiance par l'inaction et le manque d'informations sur les engagements citoyens possibles sur le territoire.

⁹⁹ Reversé C., « Les oubliés du Pays de Cogne. Les épreuves de l'insertion et de la transition vers l'âge adulte des jeunes ruraux sans diplôme de Nouvelle-Aquitaine, Université de Tours, 2021

¹⁰⁰ David O., « Le temps libre des jeunes ruraux. Des pratiques contraintes par l'offre de services et d'activités de loisirs » in *Territoire en mouvement. Revue de géographie et d'aménagement*, p. 82 – 97, 2014

¹⁰¹ Etats Généraux de la Jeunesse du Centre-Val de Loire, 2022

¹⁰² Dialogue Structuré Territorial de la Ville de Tours

b. Une vision positive et, un sentiment d'attachement qui diffère selon le milieu social

Cette méfiance générale vis-à-vis du monde institutionnel est ressentie par les jeunes du Pays du Chinonais. Comme expliqué précédemment, les différentes jeunessees ne se sentent pas écoutées, c'est pourquoi ils ont tendance à quitter le territoire et à ne pas revenir.

« Si vous ne voulez pas que les jeunes partent de la campagne, faire des choses pour eux, transports, cinéma, concert, festivals en été et des choses pas chères, et même gratuites » (17 ans, L'Ile-Bouchard)

« Essayer de penser les politiques publiques d'une manière à ce que les jeunes se sentent plus attachés à ce territoire » (23 ans, ancien habitant de Ligré)

En plus de ce manque de politiques et d'actions envers les jeunes, le Pays du Chinonais est décrit, par les différents enquêtés, comme ayant un potentiel qui n'est pas exploité. Le bassin se repose sur ces acquis, est peu réceptif au changement et où le tourisme prend une place trop importante. Il apparaît difficile de faire évoluer ou de changer les mentalités et de modifier le territoire dans son ensemble.

« L'Indre-et-Loire reste un territoire trop conservateur, peu ouvert sur l'avenir et les questions d'urgence environnementale. A mon goût, c'est le critère qui fait que ce territoire n'est pas attractif pour les jeunes. Pour ces raisons, ce n'est pas un territoire que je recommande quand on me demande s'il fait bon y vivre » (33 ans, Cravant-les-Côteaux)

Malgré cette méfiance générale, il semble que les 15 – 35 ans du Chinonais ont une vision très positive du territoire et ont un sentiment d'attachement qui s'est développé différemment selon le milieu social dans lequel ils ont grandi.

Le manque d'action couplé à cette méfiance, l'information et la communication pour ces jeunes est un besoin. Il apparaît important de ne pas se reposer sur ses acquis, mais aussi de communiquer sur l'existant, car l'information ne va pas au-delà de l'échelle communale ou des pôles principaux. Que ce soient les jeunes du territoire, ou les jeunes travailleurs, aucun n'a connaissance de ce qu'il se passe au Pays du Chinonais à une échelle plus large.

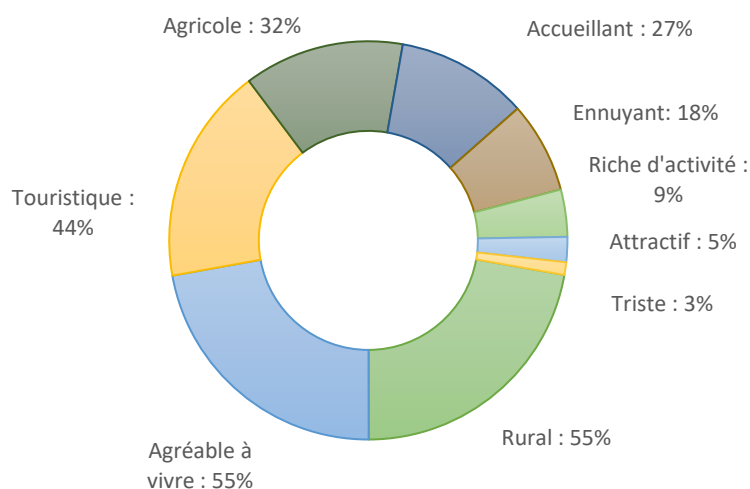
« La ruralité est souvent associée à l'image d'un territoire vieillissant, en perte de vitalité, désertifié et lié à l'agriculture »¹⁰³. Malgré ces représentations, il reste que les jeunes qui ont grandi en milieu rural ont une vision positive des territoires ruraux, où la jeunesse peut s'y projeter en termes de parcours de vie.

¹⁰³ Hamon G., Jean-Peutavin A., Poudray V., « La jeunesse : un levier de transformation pour les territoires ruraux en Ardèche ? », *Cahiers de l'action*, vol. 54, n°2, 2019, p. 31-41

De plus, la vision positive est liée au sentiment d'attachement au territoire qui « renvoie aux concepts d'attachement et d'identification au lieu. Ces deux concepts concernant les liens que les personnes entretiennent avec l'environnement dans lequel ils exercent leurs activités quotidiennes et construisent leur vie personnelle »¹⁰⁴.

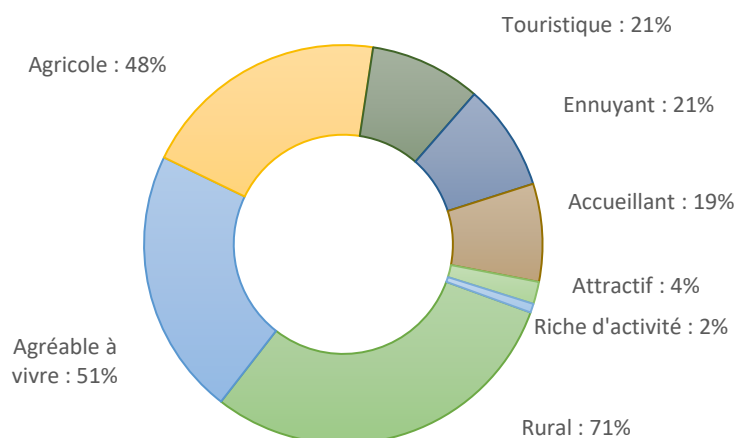
Parmi les 370 répondants à l'étude, 43% habitent à la CC CL et 32% à la CC TVV. Pour les jeunes habitants de ce territoire, la vision est plutôt positive mêlant une vision agréable et jolie :

Graphique n°12 : Qualificatifs du territoires utilisés par les jeunes de la CC CVL (158 répondants) :



Source : « Comment qualifiez-vous ce territoire ? », Questionnaire n°1, Etude « Capter la Jeunesse », Pays du Chinonais, 2022-2023

Graphique n°13 : Qualificatifs du territoires utilisés par les jeunes de la CC TVV (117 répondants) :



Source : « Comment qualifiez-vous ce territoire ? », Questionnaire n°1, Etude « Capter la Jeunesse », Pays du Chinonais, 2022-2023

¹⁰⁴ Pernin J-L., Dufeu I., Georges L., Djamen R., « L'attractivité des territoires ruraux chez les jeunes : une approche par les déterminants psychosociologiques de l'intention de rester vivre sur son territoire » in Revue Jeunes et Société, 2021

Les graphiques 12 et 13 mettent en avant le fait que le Pays du Chinonais est agréable à vivre pour les jeunes qu'ils habitent à la CC CVL ou à la CC TVV cependant, ils ressortent que le territoire est ennuyant pour presque 20% de ces 15 – 35 ans ce qui alimente le manque d'attractivité du Pays du Chinonais.

Suite à ces résultats, une question s'est posée sur la vision positive ou négative de ces qualificatifs. En creusant davantage notamment lors des ateliers, la vision est apparue plus positive que négative en appuyant leurs propos avec d'autres adjectifs tels que « joli », « convivial », « tranquille ».

Ces affects positifs montrent qu'un sentiment d'attachement au territoire existe bel et bien chez les jeunes quel que soit leur âge cependant, les caractéristiques du sentiment d'attachement diffèrent selon les classes sociales de ces jeunes.

Les jeunes de 15 à 35 ans faisant ou ayant fait des études courtes ou ayant une faible qualification ont un certain attachement au territoire expliqué par la proximité familiale et par la peur de l'ailleurs ; ce sont souvent des jeunes qui sont nés dans le Chinonais et qui ne l'ont jamais quitté. Ils ne connaissent pas le Chinonais d'un point de vue touristique ou en termes de services et d'activités, mais plutôt par le travail et le cercle familial et/ou amical proche qui s'entretient depuis leur plus jeune âge. *« Malgré des discours sur la volonté de partir, l'immobilisme dans le local semble fortement marquer les jeunes ruraux non diplômés. Il est évident que cet attachement à l'espace de vie et en lien avec leur réseau d'interconnaissance et l'entretien de sociabilités amicales et familiales local. Ces jeunes sont d'ailleurs bien plus attachés à ces réseaux qu'à l'espace physique à proprement parler »*¹⁰⁵. Ces jeunes ont un attachement dû aux différentes relations sociales inscrites dans l'espace local. Ce sont ces relations qui forcent à l'immobilisme local, mais il n'y a pas d'attachement direct à l'espace, le fait de rester est alimenté par la crainte de l'ailleurs et de l'inconnu.

Quant aux jeunes faisant ou ayant fait des études longues, leur attachement au territoire existe aussi, mais il se développe différemment. Pour les jeunes étant nés sur le Chinonais, ces derniers ont une connaissance du bassin de vie liée au patrimoine, aux services et aux équipements. Ils sortent davantage et pratiquent des activités extérieures (balade, nature, vélos), fréquentent des lieux de sorties qui ne sont pas présents sur le territoire, mais davantage à Tours ou Saumur. Ces jeunes trouvent l'ensemble du Pays du Chinonais agréable et joli, mais voient leur avenir, à moyen ou long terme, à l'extérieur du territoire. Cependant, ils ont, pour la grande majorité, l'idée de revenir, car le Chinonais offre des possibilités que la ville n'a pas. Les jeunes rencontrés lors d'ateliers ont fait part de leur envie de quitter le territoire momentanément. En effet, il apparaît naturel pour eux de partir afin de mener des études

¹⁰⁵ Reversé C., « Les oubliés du Pays de Cocagne. Les épreuves de l'insertion et de la transition vers l'âge adulte des jeunes ruraux sans diplôme de Nouvelle-Aquitaine, Université de Tours, 2021

supérieures, de découvrir l'ailleurs. Néanmoins, ils ont cette envie et cette volonté de revenir. Pour ces jeunes, le monde rural offre une possibilité et une liberté d'action. Cette connaissance du territoire et cette curiosité développées leur ont permis d'alimenter un attachement, qui n'est pas seulement dû à une proximité familiale. Cette vision apparaît assez paradoxale puisque la ville, ou l'ailleurs, offre une liberté d'actions et des possibilités infinies. La campagne attire puisqu'ils ont grandi sur le territoire et connaissent les freins et les possibilités. Ils ont, pour beaucoup, l'envie de créer et d'investir la vie du Pays du Chinonais de plusieurs manières : en créant des restaurants, des lieux de vie et de rencontres, en s'investissant dans la vie et le développement local. Les différents jeunes ont donc une vision particulièrement positive du territoire. Ils ont conscience que la ruralité ne pourra jamais proposer les mêmes prestations que le milieu urbain cependant elle offre des possibilités multiples de création.

Les jeunes installés au Pays du Chinonais, qui ne sont pas nés sur ce bassin de vie, sont issus de catégories sociales et professionnelles supérieures. Ils ont emménagé en période de pandémie ou grâce à l'attractivité économique, car le territoire permet une certaine qualité de vie. Ils ont une connaissance et un attachement au Chinonais puisque leur venue est un choix, non contraint.

Malgré cette vision positive et ce sentiment d'appartenance prégnant, il résulte que les jeunes, quel que soit leur âge, sont absents et invisibles du territoire. Cette invisibilité est alimentée par une méfiance générale, mais aussi par un certain manque de communication. Pourtant, il faut penser la jeunesse comme un moteur car ils sont une condition à l'émergence de projets, de création.

c. L'accueil et la communication : une nécessaire coopération territoriale avec les jeunes

Pour alimenter cette vision positive du territoire et afin de réduire voire d'effacer cette méfiance générale, il est nécessaire de développer une certaine coopération territoriale avec les jeunes et de se concentrer sur l'accueil et la communication.

Pour mettre en avant la citoyenneté des jeunes, La Région Centre-Val de Loire a lancé un appel à candidatures pour le Conseil Régional de la Jeunesse. Le CRJ propose, pour les 15 – 27 ans, de participer aux débats et aux décisions de la région.

En plus de l'échelle régionale, il est important de se concentrer sur la jeunesse de façon locale. Comme dit précédemment, le Pays du Chinonais est considéré comme reposant sur ses acquis. Pour les enquêtés, l'Indre-et-Loire, dans son ensemble, est considéré comme trop conservateur et peu ouvert sur l'avenir et sur l'ailleurs. Il est important, pour ce territoire, de travailler sur une image plus large et ne pas seulement se reposer sur le tourisme, qui est certes important, mais qui ne permet pas l'installation d'une population durable. Améliorer l'image et la communication passe aussi par un **travail**

de communication adaptée à toutes les tranches d'âge et centraliser à une échelle plus large ; il est important, pour capter ses jeunes et la population dans son ensemble, de centraliser les informations et de multiplier les outils de communication.

« A minima : des lundis plus dynamiques TOUTE l'année, une newsletter pour l'ENSEMBLE du territoire, s'extraire des frontières géographiques et administratives » (30 ans, Beaumont-en-Véron)

Pour capter, toucher et informer les différentes tranches d'âge présentes sur leur territoire, la Communauté de Communes Loche Sud Touraine a développé « Journal en Commun »¹⁰⁶ (annexe 7.7), une plateforme d'informations suivant différentes méthodes de communication : via les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, TikTok, YouTube), les podcasts ou encore sur papier. Il s'agit d'une volonté des services techniques pour informer la population, suivant les sujets, la méthode utilisée est différente pour toucher les personnes concernées.

Les Etats Généraux de la Jeunesse du Centre-Val de Loire ont émis l'idée, pour les petites communes avec peu de budget dédié à la communication, de proposer aux Communautés de Communes de communiquer sur les possibilités d'engagement sur leur territoire¹⁰⁷.

En plus d'une communication adaptée, il est important que les jeunes participent aux décisions qui les concernent de près ou de loin afin d'alimenter cet attachement au Pays du Chinonais et de réduire ce sentiment de jeunesse désabusée. Pour ce faire, il est important d'inclure les jeunes aux décisions du territoire voire aux décisions politiques en créant, l'objectif étant **d'afficher la volonté de prendre en compte les besoins des jeunes au travers d'un représentant ou d'une représentation**. Il est essentiel, pour capter cette jeunesse, de les écouter, d'écouter leurs projets, leur vision du territoire et ainsi les inclure dans la vie de la cité pour alimenter ce sentiment d'appartenance.

Le Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports de l'Indre-et-Loire a lancé, en janvier 2023, un dispositif « Envie d'Agir – Projets jeunes »¹⁰⁸ pour soutenir les initiatives des jeunes. Ce dispositif s'adresse à tous les jeunes de 11 à 30 ans résidant dans le département. Les projets peuvent toucher l'animation locale, la solidarité, la citoyenneté, la culturel et permet, pour les jeunes, de développer le sens des responsabilités, d'encourager la capacité d'action et de création et de promouvoir une image positive des jeunes et de leurs projets (annexe 7.8).

¹⁰⁶ « <https://journalencommun.com/> »

¹⁰⁷ Etats Généraux de la Jeunesse du Centre-Val de Loire, 2022

¹⁰⁸ Site du département de l'Indre et Loire : « <https://www.indre-et-loire.gouv.fr/index.php/Actions-de-l-Etat/Jeunesse-sports-et-vie-associative/Jeunesse-et-education-populaire/Soutien-aux-Initiatives-des-Jeunes> »

Conclusion :

Cette étude avait pour objectif de recueillir la parole des jeunes (15 – 35 ans) et d'identifier les atouts et faiblesses du territoire pour y apporter des propositions d'améliorations. De nombreux thèmes ont été abordés afin de comprendre pourquoi une majorité de jeunes quittaient le territoire et proposer des améliorations pour le quotidien de ceux présents.

Même s'il s'agit majoritairement d'une question identitaire, il semble que de nombreuses thématiques et domaines influent sur la venue ou non de la population jeune. La mobilité, l'habitat, la formation, l'emploi, les services, équipements et activités, l'image, l'accueil et l'engagement du territoire, doivent constituer un ensemble pour améliorer ce territoire. L'invisibilité et l'absence des jeunes ne résultent pas seulement d'un manque de services et de services publics. « *La jeunesse rurale, comme la jeunesse urbaine, est un groupe hétérogène composé d'individualités multiples ayant en commun le fait de vivre dans un espace à faible densité de population* »¹⁰⁹.

Le Pays du Chinonais doit désormais se concentrer sur les différentes jeunesses et leur avenir sur le territoire. Même s'il est important que les jeunes partent découvrir l'ailleurs pour se construire, s'émanciper et développer un sens critique, il est aussi essentiel de faire venir une nouvelle population jeune ou d'attirer la jeunesse partie afin de pallier le vieillissement de la population et de penser au développement et à l'avenir du Chinonais.

L'absence de données a constitué le principal frein pour effectuer cette étude dans tous les domaines quel qu'ils soient : fréquentations des lieux publics, lieux de sortie, petite enfance, habitat. Au-delà du ressenti et avant de s'intéresser aux actions à mettre en place, il est primordial de développer et de recenser les besoins des jeunes (et des moins jeunes) afin d'avoir une vision globale et d'approfondir au mieux les problématiques.

Le Pays du Chinonais est une destination pour la jeunesse en devenir. Il regorge de potentialités et de possibilités cependant un travail de fond et transversal doit être mené, des actions doivent être mises en place pour capter ces jeunesses. Un programme d'action en partenariat avec les deux Communautés de Communes serait à mettre en place, en cohérence avec les enjeux et préconisations soulignés dans cette étude.

Il est essentiel de coupler le maintien de la population déjà présente et la venue d'une nouvelle population de l'extérieur. Cela doit alors être pensé avec une participation de la jeunesse et des acteurs en lien avec ces jeunesses. Dans les politiques, la jeunesse est envisagée comme une ressource

¹⁰⁹ Reversé Clément, *Les oubliés du Pays du Cognaç. Les épreuves de l'insertion et de la transition vers l'âge adulte des jeunes ruraux sans diplôme en Nouvelle-Aquitaine*, Université de Bordeaux, 2022

nécessaire à la survie du territoire puisque, grâce à celle-ci, l'avenir, l'emploi, la solidarité, le renouveau de l'esprit village peut renaître et perdurer. Dans cette perspective, leur non-implication et leur fuite de la vie locale sont une problématique importante. Cependant, si la jeunesse est vue comme une promesse de jours meilleurs, elle n'est pas toujours accueillie à bras ouverts dans les campagnes et doit faire face à une certaine méfiance. Cette méfiance de la part des jeunes et envers les jeunes doit s'effacer pour faire place à un renouveau et à un travail en commun puisque les 15 – 35 ans sont essentiels à la survie et au dynamisme du territoire.

Bibliographie :

Ouvrages généraux :

Galland O., Sociologie de la jeunesse, 2011

Reversé C., Les oubliés du Pays du Cognaç. Les épreuves de l'insertion et de la transition vers l'âge adulte des jeunes ruraux sans diplôme en Nouvelle-Aquitaine, Université de Bordeaux, 2022

Articles de revues et contributions diverses :

Chauveau H., Diaz Robin., *Les « jeunes ruraux » : forces de propositions ou d'action ? Le cas des jeunes investis au MRJC*, 2019

David O., « Le temps libre des jeunes ruraux. Des pratiques contraintes par l'offre de services et d'activités de loisirs » in *Territoire en mouvement. Revue de géographie et d'aménagement*, 2014

Delfosse C., « Patrimoine-culturel en milieu rural : désert culturel ou foisonnement ? », *Pour*, vol. 226, n°2, 2015, p. 29-38

Fijalkow Y., Roudil N., « Le confinement bouscule nos manières d'habiter » in *The Conversation*, 2020

Guillemard R., *Espaces ruraux, inégalités scolaires et stéréotypes de lieux en France, le cas du Roannais*, février 2021

Hamon G., Jean-Peytavin A., Poudray V., Roche M. et Senil N., « La jeunesse : un levier de transformation pour les territoires ruraux en Ardèche ? » in *Cahiers de l'action*, n°54, 2019, page 31 à 41

Leroux N., Qu'est-ce qu'habiter : Les enjeux de l'habiter pour la réinsertion. *VST – Vie sociale et traitements*, 2008

Pernin J-L., Dufeu I., Georges L., Djamen R., « L'attractivité des territoires ruraux chez les jeunes : une approche par les déterminants psychosociologiques de l'intention de rester vivre sur son territoire » in *Revue Jeunes et Société*, 2021

Reversé C., « Dans les campagnes, pourquoi les jeunes se détournent-ils des lieux publics ? » in *The Conversation*, 2022

Roulet B., « Qu'est-ce que la jeunesse ? », *Après-demain*, vol. 24, 2012

Rapports officiels et documents divers :

Action Logement, Les conditions de logements et de déplacements des saisonniers ou des travailleurs temporaires et en CDD en région Centre-Val de Loire, mai 2022

Association CLAAC, Bilan annuel, 2022

Centre Inffo, *Le baromètre de la formation professionnelle 2023*, février 2023

CESER, Une approche qualitative de l'attractivité du Centre-Val de Loire pour ses jeunes, décembre 2022

CODEV, *Saisine du COVE du Pays du Chinonais sur la Jeunesse. Constats et Propositions*, 2023

DRESS, *Grandir dans un territoire rural : quelles différences de conditions de vie par rapport aux espaces urbains ?*, mars 2021

Etats Généraux de la Jeunesse, Région-Centre-Val de Loire, 2022-2023

INJEP, les jeunes, ressources et risques pour l'entreprise ? Regards de recruteurs sur la jeunesse, mars 2018

INSEE Flash Centre-Val de Loire, Les jeunes qui ont quitté le-Centre-Val de Loire sont plus diplômés, mais pas plus souvent en emploi, Novembre 2022, n°55

INSEE, Scolarité en milieu rural : des élèves souvent plus éloignés de leur établissement, des études plus courtes, janvier 2022

IPERIA, *Etude prospective des branches professionnelles des assistants maternels et salariés du particulier employeur. Relever les défis de l'emploi, des métiers et des compétences d'ici 2030*, juin 2021

IPSOS pour ANCT, Le regard des jeunes sur les petites villes de demain en 2022

Mission Locale du Chinonais, *Rapport d'activité 2021*

Observatoire des territoires, Recensement des licences et clubs sportifs / INJEP – MEOS, 2018

OpinionWay, *Le rapport des jeunes à l'emploi*, septembre 2022

PLUi de la Communauté de Communes Touraine Val de Vienne, 2019

PLUi-H de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire, 2018

Région Centre-Val de Loire, Etats Généraux de la Jeunesse, 2022-2023

SCoT du Chinonais, Rapport de présentation – Livret 1 : Diagnostic socio-économique et urbain, 2019

Médiagraphie :

Association CLAAC : < <https://www.assoclaac.fr/> >

Campus Ruraux – Territoires Communs < <https://www.territoires-communs.fr/> >

Envie d’agir – Projets Jeunes < <https://www.indre-et-loire.gouv.fr/index.php/Actions-de-l-Etat/Jeunesse-sports-et-vie-associative/Jeunesse-et-education-populaire/Soutien-aux-Initiatives-des-Jeunes> >

Initiative espagnole : les étudiants au secours du monde rural, 2023

< <https://www.courrierinternational.com/article/initiative-en-espagne-des-etudiants-au-secours-du-monde-rural> >

La Nouvelle République, « La crèche existe aussi pour une garde ponctuelle », publié le 02/08/2013

< <https://www.lanouvellerepublique.fr/loches/la-creche-existe-aussi-pour-une-garde-ponctuelle> >

La Nouvelle République, « Un tiers-lieu de compétences en gestation », publié le 04/06/2023

< <https://www.lanouvellerepublique.fr/chinon/chinon-un-tiers-lieu-de-competences-en-gestation> >

Nouvel(le) R, « Comment vit-on sa jeunesse en milieu rural ? », février 2023

< <https://www.tvr.bzh/v/5b68e65-nouvel-le-r-25-02-2023> >

Site d’informations Collectivités engagées pour l’avenir des jeunes : < <https://collectivitesengagees.fr/> >

Site de Journal en Commun : < <https://journalencommun.com/> >

Site de Touraine, Terre de réussite : < www.touraine.terredereussite.com >

France Bleu Touraine, « Un tiers-lieu de compétences à Chinon » – La Nouvelle Eco, juin 2023

< <https://www.dailymotion.com/video/x8lirf4> >

Rezo Pouce : < <https://blog.rezopouce.fr/> >

Sigles et acronymes :

CC : Communauté de Communes

CDD : Contrat à Durée Déterminé

CDI : Contrat à Durée Indéterminée

CLAAC : Culture Loisirs Accueil et Animation en Chinonais

CNPE : Centre Nucléaire de Production d'Electricité

CODEV : Comité de Développement

COPIL : Comité de Pilotage

CRST : Contrat Régional de Solidarité Territorial

CRJ : Conseil Régional Jeunesse

CVL : Chinon Vienne et Loire

EPCI : Etablissements Publics de Coopération Intercommunale

MAM : Maisons des Assistants Maternels

MFR : Maison Familiale Rural

RHJ : Résidences Habitats Jeunes

RPE : Relais Petite Enfance

RPI : Regroupement Pédagogique Intercommunale

SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale

TVV : Touraine Val de Vienne

Annexes :

Annexe 1 : Questionnaire n°1

QUE PENSES-TU DE TON TERRITOIRE ?



Tu as entre 15 et 35 ans ? Le territoire te plait ? Tu veux rester ? Partir ? Tu as des attentes particulières ?

Le Pays du Chinonais lance une enquête afin de connaître les atouts et faiblesses du territoire dans le but de capter la jeunesse.

Le questionnaire est anonyme et confidentiel.

Merci de le compléter avant le 31 janvier 2023.

QUI ETES-VOUS ?

Genre :

- Féminin
- Masculin
- Autre

Age : _____

Quelles est votre commune de résidence ?

En quelle année êtes-vous arrivé(e) dans cette commune ?

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Avant 1990 | <input type="checkbox"/> Entre 2005 et 2010 |
| <input type="checkbox"/> Entre 1990 et 1995 | <input type="checkbox"/> Entre 2010 et 2015 |
| <input type="checkbox"/> Entre 1995 et 2000 | <input type="checkbox"/> Entre 2015 et 2020 |
| <input type="checkbox"/> Entre 2000 et 2005 | <input type="checkbox"/> Après 2020 |

Les revenus mensuels de votre ménage* se situent (prestations sociales incluses : APL, prime d'activité, etc...)?

***Un ménage désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être composé d'une seule personne.**

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Je n'ai pas de revenu | <input type="checkbox"/> De 2 500€ à 2 999€ |
| <input type="checkbox"/> Moins de 850€ | <input type="checkbox"/> De 3 000€ à 4 499€ |
| <input type="checkbox"/> De 850€ à 1 399€ | <input type="checkbox"/> 4 500€ et plus |
| <input type="checkbox"/> De 1 400€ à 2 499€ | |

FORMATION, RECRUTEMENT ET EMPLOI

Dans quelle ville avez-vous obtenu ou allez-vous obtenir votre dernier diplôme ?

- Tours
- Chinon
- Angers
- Nantes
- Je n'ai pas fait d'études
- Autre : _____

Quelle est votre situation ?

- Lycéen(ne)
- Alternant(e) / Apprenti(e) / Stagiaire
- En étude supérieure
- Déscolarisé(e)
- En recherche d'emploi / Au chômage
- En emploi
- Autre : _____

LYCEENS ET ETUDIANTS

Dans quel établissement êtes-vous scolarisé(e) ?

- Lycée François Rabelais
- Lycée Joseph Cugnot
- MFR
- Faculté François Rabelais

Autre : _____

Que pensez-vous faire après le lycée ou après vos études supérieures ?

Connaissez-vous le CLAAC ?

- Oui
- Non

Connaissez-vous la Mission Locale ?

- Oui
- Non

EMPLOIS

Cette thématique ne concerne pas les lycéens et étudiants en études supérieures.

Dans quel domaine travaillez-vous ?

- Agriculture
- Industrie

- Construction
- Commerce, transports, services divers
- Administration publique, enseignement, santé, action sociale

Vos horaires de travail sont-ils atypiques (travail de nuit, tôt le matin, tard le soir, astreintes, week-end, etc...) ?

- Oui Non Non concerné(e)

Dans quelle commune travaillez-vous ?

Si vous travaillez à la métropole, pourquoi avez-vous choisi d'habiter dans cette commune ?
(plusieurs réponses possibles)

- Volonté de vivre en milieu rural
- Douceur de vie
- Maison avec jardin
- Moins cher qu'en métropole
- Services et équipements adaptés
- Autre : _____

Si vous habitez à la métropole, pourquoi avoir choisi de travailler en ruralité ? (plusieurs réponses possibles)

- Coupure vie professionnelle / Vie privée
- Entreprise qui convenait à mon projet professionnel
- Mon conjoint/ma conjointe travaille à la métropole
- Autre : _____

Avez-vous eu des difficultés pour trouver un emploi ?

- Oui Non Non concerné(e)

Si oui, lesquelles ?

Si vous êtes alternant(e), apprenti(e) ou stagiaire, pour quelle entreprise travaillez-vous ?

Si vous êtes en recherche d'emploi, connaissez-vous les dispositifs suivants ? (plusieurs réponses possibles)

- Mission Locale (16-25 ans)
- IES (Info Emploi Services)
- Agir pour l'emploi
- Relais Emploi
- APEB

Pour vous, le travail suffit-il pour attirer sur un territoire ?

- Oui Non

Quel(s) autre(s) élément(s) pour attirer ? (plusieurs réponses possibles)

- Accessibilité
 Logement
 Volonté de vivre en milieu rural
 Volonté de vivre en milieu urbain
 Douceur de vie
 Services et équipements proposés
 Autre : _____

LOGEMENTS

Combien de personnes, enfants et adultes, composent votre foyer, vous y compris ?

Moins de 14 ans :

- 0
 1
 2
 3
 4
 5 ou plus

Plus de 14 ans :

- 0
 1
 2
 3
 4
 5 ou plus

Vous vivez :

- Seul(e)
 Seul(e) avec enfant(s)
 En couple sans enfant(s)
 En couple avec enfant(s)
 Avec mes parents ou d'autres personnes de ma famille
 En colocation

Si vous habitez avec vos parents ou d'autres personnes de votre famille, pourquoi ? (plusieurs réponses possibles)

- Je suis lycéen(ne)
 Pour raisons financières
 Pour raisons de santé
 Pour raisons de séparation/divorce
 Autre : _____

Si vous habitez avec vos parents ou d'autres personnes de votre famille, passez à la thématique suivante.

Vous habitez ?

- Une maison Un appartement

Vous êtes :

- Locataire en logement privé
- Locataire en logement social
- Propriétaire
- Hébergé(e)
- En résidence habitat jeune

Pourquoi avoir choisi cette commune de résidence ? (plusieurs réponses possibles)

- Pour la proximité avec mon travail
- Par rapport à mon conjoint/ma conjoint
- Pour les services et équipements proposés
- Pour l'accessibilité à la métropole
- Car c'est moins cher
- Pour la douceur de vie
- Ce n'était pas mon premier choix
- Autre : _____

De combien de pièces se compose votre foyer ? (pièce de vie + chambre)

- T1
- T2
- T3
- T4
- T5 ou plus

Votre logement correspond-il à vos besoins ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Si non, pourquoi ? (plusieurs réponses possibles)

- Trop petit
- Trop grand
- Trop cher
- Environnement
- J'aimerais devenir propriétaire
- Souhait de changer de commune
- Autre : _____

Avez-vous eu des difficultés pour trouver votre logement ?

- Oui
- Non

Si oui, lesquelles ?

PRESTATIONS JEUNES FAMILLES

Si vous n'avez pas d'enfant(s) de moins de 6 ans, passez à la thématique suivante.

Avez-vous des enfants de moins de 3 ans ?

- Oui Non

Généralement, quel(s) mode(s) de garde utilisez-vous ? (plusieurs réponses possibles)

- Crèche
- Crèche privée à horaire atypique
- Assistant(e) maternel(le) à son domicile
- Assistant(e) maternel(le) dans une MAM (Maison des Assistants Maternels)
- Babysitting
- Famille
- Vous-même
- Autre : _____

Etes-vous satisfait(e) de ce(s) mode(s) de garde utilisé(s) ? (plusieurs réponses possibles)

	Très satisfait(e)	Plutôt satisfait(e)	Satisfait(e)	Peu satisfait(e)	Pas du tout satisfait(e)
Crèche					
Crèche privée à horaire atypique					
Assistant(e) maternel(le) à son domicile					
Assistant(e) maternel(le) dans une MAM					
Babysitting					
Famille					
Vous-même					
Autre					

Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans ce(s) mode(s) de garde ?

Qu'est-ce qui vous plaît le moins ? (plusieurs réponses possibles)

- Le mode de garde est loin
- Les horaires ne sont pas aménagés
- Le tarif est trop élevé
- Autre : _____

Dans quelle(s) commune(s) se situe(nt) le(s) mode(s) de garde ?

Avez-vous un enfant âgé entre 3 et 6 ans ?

- Oui
- Non

Généralement, quel(s) mode(s) de garde utilisez-vous ? (plusieurs réponses possibles)

- ALSH
- Garderie
- Assistant(e) maternel(le) à son domicile
- Assistant(e) maternel(le) dans une MAM (Maison des Assistants Maternels)
- Babysitting
- Famille
- Vous-même
- Autre : _____

Etes-vous satisfait(e) de ce(s) mode(s) de garde utilisé(e) ? (plusieurs réponses possibles)

	Très satisfait(e)	Plutôt satisfait(e)	Satisfait(e)	Peu satisfait(e)	Pas du tout satisfait(e)
ALSH					
Garderie					
Assistant(e) maternel(le) à son domicile					
Assistant(e) maternel(le) dans une MAM					
Babysitting					
Famille					
Vous-même					
Autre					

Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans ce(s) mode(s) de garde ?

Qu'est-ce qui vous plaît le moins ? (plusieurs réponses possibles)

- Le mode de garde est loin
- Les horaires ne sont pas aménagés
- Le tarif est trop élevé
- Autre : _____

Dans quelle(s) commune(s) se situe(nt) le(s) mode(s) de garde ?

Concernant la scolarisation de votre/vos enfant(s), quelle(s) difficulté(s) rencontrez-vous ? (plusieurs réponses possibles)

- L'école se trouve loin de mon lieu d'habitation
- L'école se trouve loin de mon lieu de travail
- Je n'ai pas de difficulté
- Autre : _____

Votre enfant est-il adhérent à un club, une association (sport, culture, etc...) ?

- Oui Non

Si oui, le(s)quel(s) et où ?

EQUIPEMENTS – SERVICES - ACTIVITES

Généralement, après les cours ou le travail, dans quel(s) lieu(x) sortez-vous ? (plusieurs réponses possibles)

- Bar
- Cinéma
- Bibliothèque
- Club ou association (sport, musique, etc...)
- Je ne sors pas la semaine
- Autre : _____

Dans quelle(s) commune(s) se situe(nt) ce(s) lieu(x) ? (plusieurs réponses possibles)

- Chinon
- Avoine
- L'Île Bouchard
- Richelieu
- Sainte Maure de Touraine
- Tours
- Je ne sors pas la semaine
- Autre : _____

Généralement, le week-end, dans quel(s) lieu(x) sortez-vous ? (plusieurs réponses possibles)

- Bar
- Boite de nuit
- Cinéma
- Bibliothèque
- Club ou association (sport, culture, etc...)
- Magasins
- Musée
- Je ne sors pas le week-end
- Autre : _____

Dans quelle(s) commune(s) se situe(nt) ce(s) lieu(x) ? (plusieurs réponses possibles)

- Chinon
- Tours
- Saumur
- Châtelleraut
- Je ne sors pas le week-end
- Autre : _____

Trouvez-vous les informations accessibles concernant les activités à faire sur ce bassin de vie* ?
***Un bassin de vie est un territoire sur lequel les habitants ont accès aux mêmes offres d'équipements et de services courants : Chinonais, Bouchardais, Sainte-Mauriens, Richelais**

- Oui
- Non
- Je ne sais pas
- Je ne suis pas intéressé(e) par les activités de ce territoire

Par quel(s) moyen(s) trouvez-vous ces informations ? (plusieurs réponses possibles)

- L'école
- Le travail
- Les réseaux sociaux
- Les sites internet
- Autre

Les informations sont-elles suffisantes ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Pour vous, que manque-t-il comme lieu(x) de sortie ou activité(s) sur le bassin de vie* ?

MOBILITE

Avez-vous des problèmes de mobilité ?

- Oui
- Non

Habitez-vous dans une zone blanche* ?

- Oui
- Non

ACCUEIL

Comment qualifiez-vous ce territoire ? (plusieurs réponses possibles)

- Agricole
- Rural
- Touristique
- Agréable à vivre
- Accueillant
- Ennuyant
- Attractif
- Richesse d'activités
- Autre : _____

Quel serait le territoire rural idéal pour s'installer en tant que jeune ? (plusieurs réponses possibles)

- Un territoire à taille humaine
- Un territoire avec des services et équipements accessibles (écoles, médecins)
- Un territoire avec de nombreux transports en commun
- Un territoire avec des activités et occupations accessibles
- Un territoire avec un large choix de formations
- Un territoire où il y a du travail
- Je préfère habiter en milieu urbain
- Autre : _____

Quelles sont les conditions de vie attendues pour habiter en milieu rural ?



QUE PENSES-TU DE TON TERRITOIRE ? DONNE-NOUS TON AVIS !

Tu as entre 15 et 35 ans ? Tu habites ou travailles sur
ce territoire ?

Le territoire te plaît ? Tu veux rester ? Partir ?
Tu as des attentes particulières ?

Exprime-toi en scannant le QR Code et en
répondant directement à ce questionnaire



Lien du questionnaire :
<https://forms.office.com/r/jmNqymLq7F>

5 minutes suffisent
Jusqu'au 31 janvier 2023




Pays du
CHINONNAIS
etudes@pays-du-chinonais.fr
02.47.97.00.79

QUE PENSES-TU DU TERRITOIRE ?



Tu as entre 15 et 35 ans ? Tu as grandi sur le territoire* ? Tu souhaites revenir ou tu es parti(e) définitivement ?

Le Syndicat Mixte du Pays du Chinonais mène une enquête afin de connaître les raisons pour lesquelles les 15 – 35 ans ne restent pas et/ou ne reviennent pas sur le territoire à la suite de leurs études supérieures dans le but d'améliorer l'attractivité du territoire.

Le questionnaire est anonyme et confidentiel. Merci de le compléter avant le **15 mars 2023**.

*Le Syndicat Mixte du Pays du Chinonais intègre un espace géographique de plusieurs bassins de vie qui sont : le Véron, le Chinonais, le Bouchardais, le Richelais et le Sainte-Mauriens.

QUI ETES-VOUS ?

Genre :

- Féminin Masculin Autre

Age : _____

Vous vivez :

- Seul(e) En couple sans enfant
 Seul(e) avec enfant(s) En couple avec enfant(s)

Vous habitez :

- Une maison Un appartement En internat

Vous êtes :

- Propriétaire
 Locataire en logement privé
 Locataire en logement social
 Hébergé(e)

Les revenus mensuels de votre ménage se situent (prestations sociale incluses : APL, prime d'activité, etc...) ?

- Moins de 850€ De 2 500€ à 2 999€
 De 850€ à 1 399€ De 3 000€ à 4 499€
 De 1 400€ à 2 499€ 4 500€ et plus

AVANT



Quelle est votre ancienne commune de résidence située sur ce bassin de vie* ?

*Un bassin de vie est un territoire sur lequel les habitants ont accès aux mêmes offres d'équipements et de services courants : Véron, Chinonais, Bouchardais, Richelais, Sainte-Mauriens.

En quelle année êtes-vous parti(e) du bassin de vie ?

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Avant 1990 | <input type="checkbox"/> Entre 2005 et 2010 |
| <input type="checkbox"/> Entre 1990 et 1995 | <input type="checkbox"/> Entre 2010 et 2015 |
| <input type="checkbox"/> Entre 1995 et 2000 | <input type="checkbox"/> Entre 2015 et 2020 |
| <input type="checkbox"/> Entre 2000 et 2005 | <input type="checkbox"/> Après 2020 |

Pour vous, quels sont les problèmes principaux de cet ancien bassin de vie ? (3 choix possibles)

- Manque de formation
- Manque d'emploi
- Manque de services et équipements (écoles, santé, ...)
- Manque d'activités et de lieux de sortie
- Mobilité et accessibilité
- Eloignement d'une grande ville
- Autre : _____

Quels sont les éléments qui vous inciteraient à revenir ?

- Proximité familiale
- Opportunité professionnelle
- Cadre de vie agréable
- Opportunité d'achat immobilier
- Je n'ai pas envie de revenir
- Autre : _____

Comment qualifiez-vous ce territoire ?

- Agricole
- Rural
- Touristique
- Agréable à vivre
- Accueillant
- Ennuyant

- Attractif
- Riche d'activités
- Autre : _____

Sur une échelle de 1 à 5, notez l'attractivité de votre ancien bassin de vie ?

(1 = pas du tout attractif / 5 = totalement attractif)

- 1 2 3 4 5

Pour vous, quels seraient les éléments à améliorer / modifier / créer sur ce bassin de vie ?

MAINTENANT

Quelle est votre situation ?

- En étude supérieure
- En recherche d'emploi / En emploi
- En emploi
- Autre : _____

Dans quelle commune travaillez-vous / étudiez-vous ?

Quel est votre niveau d'étude ?

- Aucun diplôme
- BEPC, brevet des collèges
- CAP, BEP ou équivalent
- Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent
- Diplôme de l'enseignement supérieur bac +2
- Diplôme de l'enseignement supérieur bac +3 ou 4
- Diplôme de l'enseignement supérieur bac +5 ou plus

Dans quel domaine travaillez-vous / étudiez-vous ?

- Agriculture
- Industrie
- Construction
- Commerces, transports, services divers
- Administration publique, enseignement, santé, action sociale

Quelle est votre commune de résidence actuelle ?

Pourquoi avoir choisi cette commune de résidence ?

- C'est un territoire avec une offre de logement attractive (achat ou locations)
- C'est un territoire avec des services et équipements accessibles (écoles, santé)
- C'est un territoire avec des activités et lieux de sortie variés et accessibles
- C'est un territoire avec un large choix de formations
- C'est un territoire où il y a de l'emploi
- C'est un territoire avec des transports en commun
- C'est un territoire proche d'une grande ville
- Autre : _____

Pour vous, quels éléments sont nécessaires pour attirer sur un territoire ?

- Lieu de formations
- Bassin d'emplois
- Mobilité, accessibilité et proximité avec une grande ville
- Logements (achat ou location)
- Services équipements proposés (écoles, santé)
- Activités et lieux de sortie variées et accessibles
- Autre : _____

POUR ALLER PLUS LOIN

Avez-vous d'autres remarques ou suggestions ?

MERCİ POUR TA PARTICİPATION !

Si tu souhaites poursuivre l'étude et participer à des tables rondes sur les différentes thématiques ou discuter davantage sur le sujet, tu peux me contacter sur l'adresse mail suivante : etudes@pays-du-chinonais.fr ou par téléphone au 02.47.97.00.79 ou au 06.88.22.95.55

Annexe 4 : Flyers de communication pour les différents ateliers

Pour les entreprises :

**ATELIER
EMPLOI ET FORMATION
AU PAYS DU CHINONNAIS**

Vous êtes chef.fe d'entreprise ou responsable des ressources humaines ?
Vous êtes une agence d'intérim ? Vous avez des problèmes de recrutement ?
Vous cherchez ou avez trouvé des solutions pour attirer de nouveaux salariés ?
Faites-nous partager votre expérience !

Le Pays du Chinonais organise 4 séances d'ateliers, au choix selon votre localisation, pour attirer la jeunesse dans les emplois du territoire.

Boisson chaude & viennoiseries offertes 🍵🍞

<p>📍 Service technique communautaire, Chinon</p> <p>📅 Mercredi 24 mai</p> <p>🕒 De 8h30 à 10h30</p>	<p>📍 Info Emploi Services Av. de la République, Avoine</p> <p>📅 Vendredi 26 mai 2023</p> <p>🕒 De 8h30 à 10h30</p>
<p>📍 Relais Emploi, Les Passerelles Sainte-Maure-de-Touraine</p> <p>📅 Mardi 30 mai 2023</p> <p>🕒 De 8h30 à 10h30</p>	<p>📍 Agir pour l'emploi 78 Route de Chinon, Richelieu</p> <p>📅 Mardi 6 juin 2023</p> <p>🕒 De 8h30 à 10h30</p>

Pour participer, n'hésitez pas vous inscrire à l'atelier qui vous intéresse avec le QR Code ou par retour de ce mail.

etudes@pays-du-chinonais.fr 02.47.97.00.79

Pour les jeunes du territoire :

**ATELIER
QUE PENSES-TU DE
TON TERRITOIRE ?**

ACTIVITES - FORMATION - EMPLOI - MOBILITE - IMAGE

TU AS ENTRE 15 ET 35 ANS ?
TU TROUVES LE TERRITOIRE ENNUYANT ? TRISTE ? LOIN DE LA VILLE ?
LE PAYS DU CHINONNAIS ORGANISE DES ATELIERS
L'OBJECTIF : TROUVER DES SOLUTIONS ENSEMBLE POUR RENDRE LE TERRITOIRE ATTRACTIF POUR TOI
VIENS DONNER TON AVIS !

4 SEANCES AU CHOIX

- SALLE DU STADE NOYANT-DE-TOURAIN
24 MAI
16H - 18H
- LA TEINTURERIE RICHELIEU
30 MAI
18H - 20H
- CAFÉ ASSOCIATIF LERNÉ
31 MAI
18H - 20H
- LE XV CHINON
08 JUIN
18H - 20H

etudes@pays-du-chinonais.fr 02.47.97.00.79

SAISINEDU CODEV DU PAYS CHINONAISSUR LA JEUNESSE CONSTATS ET PROPOSITIONS

Saisi par le Pays Chinonais à l'automne 2022, le Comité de développement s'est réuni trois fois en interne ou en présence de jeunes adultes et de la chargée de mission du Pays, pour réfléchir à la thématique jeunesse posée (15 à 35 ans).

L'âge et les besoins delà jeunesse évoluent en fonction des époques et des sociétés. Mais il reste une constante, la ou plutôt les jeunesses sont des composantes essentielles des communautés humaines. La jeunesse mérite que les adultes décideurs la considère au même titre que d'autres catégories de citoyens. La jeunesse mérite que soient prises en compte ses demandes et problématiques spécifiques, afin d'intégrer pleinement les jeunes à la marche de la société avec une vision globale de toutes ses composantes.

Qualité de vie et image

Encourager la connaissance des patrimoines

D'après les quelques jeunes rencontrés par le CODEV lors d'un remue-méninge consacré à la saisine « Jeunesse », ce qui ressort comme attrait principal à leurs yeux du territoire chinonais, ce ne sont pas les châteaux, ni le patrimoine viticole ou culinaire, non, c'est l'environnement naturel, l'espace disponible, les forêts et les rivières.

Mais ce patrimoine naturel comprend aussi des sols agricoles, parfois d'une qualité exceptionnelle pour la production de nourriture et de vins. Ce patrimoine naturel à préserver ou à restaurer est au cœur des préoccupations citoyennes de la jeunesse. Aussi, le CODEV encourage le Pays à concourir à des actions en faveur du patrimoine naturel en tant que tel mais aussi à nourrir l'envie de connaissance de la jeunesse sur ce sujet. L'effort collectif portera notamment sur la découverte des patrimoines agricole, forestier et halieutique qui portent l'identité chinonaise ; la qualité des sols (patrimoine naturel) permettant la culture de la vigne, mais également la qualité meunière des céréales, les productions de melon, d'asperges, de truffe et de safran (patrimoine alimentaire de qualité), la pêche professionnelle. Par chance pour notre territoire, des acteurs de référence existent localement –PNR LAT –CPIE–Sepant –Chambre d'agriculture-Université...). Des actions ponctuelles sont déjà dispensées. Elles pourraient être généralisées via le temps scolaire (primaire –collège-lycée) ou extra-scolaire. Déjà mise en place par d'autres territoires, l'idée de mini-camps itinérants d'adolescents sous forme de projets -construits avec les jeunes plusieurs semaines avant leur mise en œuvre l'été-se révèle une bonne formule pour appréhender toute la richesse naturelle, culturelle, socio-économique d'un territoire. C'est une bonne occasion de découvrir et d'ouvrir en dehors du temps scolaire, sans œillères, des pistes professionnelles et des métiers potentiels.

Jeunes ambassadeurs du territoire

Le CODEV émet l'idée de former les jeunes ambassadeurs du chinonais dont la mission serait d'assurer l'accueil des nouveaux arrivants jeunes sur le territoire dans les communes avec le concours des élus locaux. Informés de la qualité des patrimoines locaux (naturel, architectural, culturel et socio-économiques), les jeunes ambassadeurs du territoire seraient des interlocuteurs privilégiés dans les lycéens pour relayer leurs connaissances pratiques du territoire, répondre aux questions des nouveaux arrivants mais aussi des jeunes résidents « nés ici » mais connaissant peu la richesse de leur environnement. Dans leur mission, ils s'appuieront sur une plaquette d'informations listant l'offres de services au quotidien à destination des jeunes. Des moments d'accueil des nouveaux arrivants pourront être organisés à l'échelle communale ou de la communauté de communes.

Un média chinonais en ligne

Pour nourrir son image, le Pays chinonais peut opter – comme d’autres territoires le font déjà – d’un véritable média en ligne, conçu et alimenté par des professionnels de la communication pour mettre en avant les expériences positives conduites par les acteurs du territoire (socio-économiques, culturels, collectivités). Relayé sur les réseaux sociaux, il contribuerait à diffuser une image valorisante d’un pays notamment aux yeux de la jeunesse.

Logement

L’émancipation de la jeunesse par rapport au lien parental est une étape majeure de la construction d’une personne. Seul ou en couple, il n’est pas facile de se loger dans le chinonais quand on trouve un premier travail, un job d’été ou quand on arrive d’ailleurs avec des moyens modestes. Trois résidences habitat jeunes (42 logements gérés par le CLAAC) existent à Chinon (une est actuellement figée pour cause de rénovation). Pour améliorer la situation, la puissance publique peut enjoindre les bailleurs sociaux d’ouvrir des logements type T1–T2 dédiés « jeunes », répartis sur le territoire et notamment à proximité des zones d’emplois saisonniers (bouchardais-richelais). Outre la construction en lotissement, l’achat-rénovation à destination locative de maisons en centre bourg contribue à leur redynamisation. A noter que la création d’un centre d’hébergement pour apprentis (7 studentes) ouvert en 2022 à Manthelan peut être inspirante pour les élus chinonais. L’habitat léger en camping (tente semi-dur, mobile home, yourtes, tiny-houses) peut aussi accroître le parc de logement « jeunes saisonniers », tout comme la location longue de durée de gîtes (co-location). Un programme d’aide à la cohabitation intergénérationnelle (aide à l’aménagement d’une chambre avec salle d’eau) offre à la fois la possibilité à des jeunes de se loger à moindre frais, tout en apportant compagnie et revenu complémentaire à des personnes du troisième âge. L’Association des Compagnons bâtisseurs* (siège départemental à Tours, une antenne à Loches) possède un réel savoir-faire en la matière en permettant des rénovations à moindre coût avec le concours des habitants, souvent de volontaires nationaux ou étrangers (étudiants en service civique) et de personnes en insertion.

*l’association intervient déjà dans le lochois

Services

Difficile pour un territoire de rester attractif ou de devenir attractif quand les commerces de proximité, les services, les écoles disparaissent. Pour les habitants en place et de surcroît pour les nouveaux arrivants, le chinonais doit conserver un maillage de services suffisant et équitablement réparti sur le territoire, garantissant à chacun et chacune une vie quotidienne agréable. Outre le logement, l’emploi, il convient d’adapter l’offre à la demande en crèches et garderie périscolaire. Dans certains secteurs où les commerces ont disparu, il apparaît judicieux de soutenir les initiatives communales associant les habitants d’épicerie-boulangerie, cafés-restaurants voire de commerces multiservices. Au-delà du simple service, ces lieux revêtent aussi un caractère social indéniable de rupture d’isolement, de rencontres intergénérationnelles. Le commerce ambulancier demeure un maillon important du bien vivre en milieu rural. Plutôt en perte de vitesse actuellement, il serait intéressant qu’une étude acte l’existant et propose éventuellement un plan de relance sur certaines zones, pouvant bénéficier à de jeunes entrepreneurs volontaires pour tenter l’expérience.

Mobilité

En milieu rural, la mobilité des jeunes est souvent un casse-tête. Durant l’adolescence, ce sont en général les parents qui assurent en dehors du temps scolaires les déplacements vers les différentes activités ou centres d’intérêt des jeunes de 15 à 18 ans. Quand la famille n’assure pas la mobilité, les adolescents, parfois les jeunes adultes, tournent en rond dans les bourgs, avec l’espoir (ou pas) d’en sortir un jour. Le voyage vers Tours reste une aventure. Pourtant le territoire chinonais dispose de trois gares SnCF et d’un réseau de bus (à faible fréquence). Le CODEV propose que soit étudiée une liaison inter-gares synchronisée avec les horaires de trains ou de bus vers les grandes agglomérations. Il convient d’intégrer l’intérêt des citoyens (dont les jeunes) pour les mobilités douces (vélo, trottinettes). L’équipement des bus (réseau Rémi) en porte vélo (comme cela existe dans de nombreux pays)

contribue à densifier l'inter-modularité de la toile des mobilités. Le CODEV propose la gratuité des transports collectifs pour les jeunes.

De nombreux jeunes circulent en cyclomoteurs, scooteurs, trottinettes etc... Or le réseau routier notamment les grands axes (Ste Maure-Chinon, Ste Maure Richelieu, L'île Bouchard-Chinon) ne dispose pas ou peu de voies dédiées aux deux roues. Le CODEV émet l'idée d'un aménagement progressif des routes dans le cadre d'un plan pluriannuel permettant d'assurer la sécurité des deux roues (habitants usagers et vacanciers) par la création de voies de circulation deux roues en site propre. Le Pays chinonais peut aussi initier un réseau de mobilité local de type Bla-bla disponible sur téléphone. Un parc locatif de petites autos (électriques) sans permis, répartis sur le territoire, contribuerait aussi à l'accroissement de l'offre mobilité.

En milieu rural, le permis de conduire est un véritable passeport pour la liberté et l'emploi. Or de nombreux jeunes pour des raisons de moyens essentiellement n'y ont pas accès dans leur cadre familial. Des actions sont déjà conduites (permis à 1€), elles doivent être poursuivies et étendues à l'ensemble du territoire.

Formation-emploi

Le Pays chinonais dispose d'une offre de formation initiale de qualité, générale et professionnelle. Le Pays peut soutenir cet effort existant en s'employant à fluidifier le transport vers les lieux de formation et d'emploi (voir chapitre Mobilité). La capacité des internats de lycée doit être en mesure de répondre à la demande, ce qui ne semble pas être le cas actuellement.

Artisanat, agriculture, services, nucléaire, forêt, tourisme, petits ateliers d'industrie, services administratifs, la palette d'offre d'emplois saisonniers ou pérennes est large en chinonais. Les actions du Pays peuvent contribuer à faire connaître et apprécier ces emplois par les jeunes scolarisés et les jeunes adultes, par des actions de découverte métiers *insitu*. Le rapport au travail des nouvelles générations évoluant, il apparaît nécessaire d'accompagner les employeurs (parfois isolés) à se former à devenir « un bon patron » avec lequel les jeunes auront envie de travailler. Dans certains territoires, émergent des initiatives du terrain visant à développer des marques employeurs avec rédaction de chartes d'engagement.

Afin d'encadrer les activités jeunesse qui se multiplieront sur le territoire, il est majeur de veiller à la formation d'animateurs (trices) par la mise en œuvre et le soutien de stages BAFA-BAFD ainsi que de formations d'encadrant de baignade et de MNS.

Afin d'améliorer l'accueil et les conditions de travail de jeunes entrepreneurs locaux ou venus de l'extérieur travaillant dans le domaine des services ou de l'artisanat, le Pays aurait tout intérêt à soutenir la création de sites de « coworking » mais aussi d'ateliers relais tremplins sur les zones artisanales ou industrielles existantes.

Culture

Concerts, théâtre, cinémas, bibliothèques, l'offre culturelle existe sur le territoire chinonais. Cependant par nature, la jeunesse aime à construire sa propre offre culturelle et à se retrouver dans des endroits alternatifs permanents (cafés-concerts) ou éphémères rave-party...). Dans la mesure du possible et en toute l'égalité, le Pays peut favoriser ce goût pour une culture « faite maison » et accompagner ce désir de liberté en multipliant les lieux « sympas » ouverts à sa jeunesse avec une offre étudiée par tranche d'âge. Soutenir ce type d'initiative encourage la création de liens et de rencontres et permet indirectement la possibilité de rencontrer un/une partenaire pour construire sa propre vie. La création d'un festival de musique dédié aux jeunes artistes émergeant en chinonais à l'image du tremplin des Kampagn'arts du Pays de Racan ou bien d'Yzeures&rock pourrait recevoir l'assentiment de la jeunesse chinonaise.

Le CODEV note l'absence d'une maison des Jeunes et de la Culture sur la partie Est du Chinonais. Comblé cette lacune assurerait une offre culturelle de qualité aux jeunes de Richelieu, Ste Maure et

l'Île Bouchard. Une formule itinérante entre les trois petites cités pourrait être imaginée. L'émergence un peu partout en France de tiers-lieux est intéressante à suivre. Parmi les nombreux exemples en France, on peut citer le tiers lieu de Sainte Geneviève des Bois (Essonne) aménagé dans une ancienne piscine et ses 38 locataires. Les tiers lieux sont des carrefours où se croisent associations, entreprises, collectivités et où se mêlent la culture, l'économie locale, l'environnement, l'ensemble fonctionnant en synergie au service du développement territorial.

Le CODEV salue l'intérêt du Pass-culture 15-17ans. Mais quid des 18-25 ans? Un Pass -culture dédiée à l'offre chinonaise pourrait compléter l'initiative gouvernementale pour cette tranche d'âge.

Le Pays dispose d'un réseau de bibliothèque tenu à bout de bras par des bénévoles militants souvent retraités avec l'aide de la bibliothèque départementale. Au-delà du simple prêt de livres, ces bibliothèques communales initient de nombreux événements (Printemps des poètes-journées du polard...) dont des lectures de contes et poésies aux maternelles et primaires. Ces initiatives sont à la base de l'éducation culturelles des jeunes et leur donnent les premières clefs de compréhension pour aller, plus tard (éventuellement) vers les autres formes de culture. Le Pays doit intégrer dans sa réflexion culturelle la richesse représentée par son réseau de bibliothèques en veillant à accompagner ses initiatives. Cette observation vaut aussi pour les cinémas. Le territoire a la chance de disposer de cinémas de qualité (Chinon, Richelieu, Ste Maure et l'Île Bouchard). L'organisation de sorties cinéma durant le temps scolaire (soutenues par les collectivités locales) et l'option d'un Pass-culturel local (comme dit plus haut) contribuerait là encore à faire naître une envie de culture chez les adolescents et les jeunes adultes.

Le CODEV reprend aussi l'idée d'un média en ligne sur les réseaux sociaux, « toujours à jour » et recensant l'offre culturelle à destination de la jeunesse (en complément du média cité dans la partie « qualité de vie et image »).

Le pays chinonais se doit d'ouvrir sa jeunesse au monde qui l'entoure. L'idée d'un jumelage avec un autre Pays-Territoire en France donnant naissance à des accueils, des échanges entre jeunes et élus pourrait être mise en œuvre. Elle contribuerait à forger un esprit de citoyen engagé chez les jeunes en leur donnant l'occasion de présenter aux autres les atouts de leur territoire chinonais et d'en déduire ses points faibles par comparaison. Le Pays pourrait aussi, donner naissance à une assemblée représentative de sa jeunesse, force de proposition pour les élus (et par devenant par nature une école de future responsables locaux).

Santé

Pour une jeunesse en pleine forme

La santé d'un individu, de surcroît jeune, est une sphère multi facettes concernant le corps et l'esprit. Pour engager sa future vie adulte sous les meilleurs auspices il faut : bien se nourrir ; bien dormir ; bouger ; être instruit ; curieux du monde et incapable de l'analyser. Le mal-être accentué par l'isolement induit par la crise sanitaire, l'accroissement des dépressions ; des suicides parfois ; les cas nombreux d'obésité-anorexie sont autant de signes devant appeler la puissance publique à la vigilance en matière de santé publique de sa jeunesse. Le CODEV recommande aux collectivités publiques d'accentuer l'effort de prévention par l'information des familles à une alimentation saine, par la vigilance sur la qualité de la restauration collective services en milieu scolaire, par la multiplication de sites invitant la jeunesse à bouger (skate parcs, parcs de jeux, aires de basket extérieures, parcours sports santé, base de canoés...).Le CODEV souligne combien, dans ce contexte, est dommageable la disparition-fermeture des piscines du territoire, alors même que l'apprentissage de la natation devrait être un engagement pérennes des pouvoirs publics.

Les écoles, collèges, lycées du territoire doivent être pourvus en effectif suffisant et pérenne d'infirmiers (ières) et de psychologues scolaires travaillant en réseau avec le milieu enseignant, les médecins libéraux et les travailleurs sociaux du territoire. Dans le cadre de son contrat local de santé, le Pays chinonais doit porter l'effort sur la venue de médecins-spécialistes et de professionnels aptes

à répondre à la demande santé des jeunes (psychologue, nutritionniste, pédiatres, gynécologues, orthodontistes, ...).

Le CODEV suggère la tenue d'une conférence annuelle sur l'état de santé physique et psychique de la jeunesse chinonaise réunissant le milieu enseignant, des représentants des jeunes (par tranche d'âge) les associations de jeunesse, les services médicaux-sociaux, les élus et un représentant de l'état. Cette convention de toute la sphère s'intéressant de près ou de loin à la jeunesse permettrait d'établir le constat, d'entendre les propositions et enfin de mettre en œuvre ce qui est possible localement. Cette assemblée territoriale pour la jeunesse pourrait être co-présidée par le président du Pays et le sous-préfet et animée par l' élu du Pays dédié à l'avenir de la jeunesse (à nommer).

Sur tous les sujets cités plus haut, le remarquable travail réalisé tous azimuts par le CLAAC sur l'ouest du territoire chinonais (CCCVL) devrait être étendu par souci de cohérence et d'équité à l'est (CCTVV).

CODEV Pays du Chinonais Rédaction Philippe Guilbert mai 2023

Annexe 6 : Initiatives du territoire

1. Des logements Jeunes à Avoine et Chinon

L'association CLAAC met à disposition trois Résidences Habitat Jeunes à Chinon et Avoine. L'offre est composée de trois structures :

- La Résidence Habitat Jeune dans le centre de Chinon proposant 34 chambres de 13m², 1 studio de 25m² et 2 studios de 30m². Malheureusement, les logements sont fermés et en discussion pour une réhabilitation.
- La Résidence située dans le quartier Les Groussins à Chinon offrant 11 T1 de 19m², 12 T1 bis de 26 à 38m² et 4 T2 de 47 m².
- Une Résidence située à Avoine proposant 6 T1 de 21m², 5 T1 bis de 31m² et 1 T2 de 44m²

Les trois résidences proposent des loyers allant de 300 à 500 euros. Les différents logements sont équipés et meublés permettant une rapidité et une souplesse d'installation pour les jeunes arrivants sur le territoire ou en décohabitation.

Ouvert aux 16 – 30 ans, ces résidences ont pour mission de favoriser la socialisation des jeunes par l'habitat et par différentes formes d'incitation et d'actions dans les domaines où se forge leur qualification sociale : vie quotidienne, mobilité, emploi, formation, loisir

Il s'agit de rendre possible un parcours résidentiel en créant les conditions d'un processus d'apprentissage de la vie sociale conduisant à l'autonomie et à la citoyenneté. Ces actions sont fondées sur la valorisation des potentialités des jeunes dans le but de les rendre acteurs de leur propre développement. Les jeunes accueillis peuvent à la fois être en situation d'études ou d'emplois ou être en rupture familiale.

67 jeunes ont été accueillis en 2022, 66 en 2021 et il y a eu 53 demandes d'entrée en résidences en 2022 contre 51 en 2021. Les résidences ont par ailleurs un taux d'occupation supérieur à 90%.

Informations : [Le CLAAC](#)

2. La CC CVL encourage la venue des familles

La CC CVL connaît une dynamique de l'emploi, et malgré une dynamique de construction neuve, les jeunes ne trouvent pas satisfaction en ce qui concerne les logements du territoire.

En 2021, le territoire comptait 261 logements vacants avec une légère baisse en 2022, passant à 508 logements vacants dont la moitié est située sur la commune de Chinon.

Pour lutter contre la vacance des logements, la CC CVL a mis en place, pour les propriétaires de logements, une prime de sortie de vacances par logement. Cette prime se voit revaloriser lorsque le

propriétaire décide de réhabiliter son logement dans l'idée d'accueillir des familles, soit de proposer des logements supérieurs à des T2.

3. Un tiers-lieu de Compétence à Chinon

Un tiers-lieu de compétences nommé le Bloc² doit ouvrir à Chinon d'ici la fin de l'année 2023. Il s'agit d'une structure à la gouvernance partagée par des associations d'éducation populaire et associations locales, organismes de formation, acteurs publics, groupements d'employeurs, structures du social et de l'insertion, habitants et usagers, proposant un espace dédié à la montée en compétences.

Ce lieu ouvert et convivial réunira les acteurs locaux de la formation et de l'insertion professionnelle, il s'agit d'un endroit qui s'adressera à tous : personnes en recherche d'emploi, personnes éloignées de l'emploi, en reconversion professionnelle, aux jeunes, aux stagiaires, au public invisible.

Le projet du tiers-lieu de compétences, né d'un appel à projet de la Région, a pour objectif de réunir dans un même lieu l'ensemble des acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion. Ce lieu se veut convivial, il proposera un café associatif, des armoires techniques, un learning lab, un FabLab, un jardin partagé ainsi que des espaces de coworking et sa principale mission sera de répondre aux enjeux locaux : un taux de chômage faible, des métiers en tension, un besoin de monter en compétences et de lever les freins à la mobilité.

Information : [Le Bloc² Chinon](#)

4. Un partenariat entre culture et patrimoine à Touraine Val de Vienne

L'école supérieure d'art et de design TALM-Tours, en partenariat avec le centre culturel La Teinturerie, l'Université de Tours et le collège Le Puits de la Roche, a mis en place, en 2022, une permanence artistique pédagogique.

Le projet propose de faire découvrir une discipline enseignée dans les écoles supérieures, le design, aux collégiens de Richelieu. Son objectif est d'accompagner toutes les classes de 4^{ème} à la découverte de Richelieu et de ses alentours : patrimoine, architecture, agricole, gastronomie. La découverte de ce qui entoure l'établissement se fait par le prisme des métiers puisqu'en 3^{ème}, chaque élève doit effectuer un stage en entreprise. L'idée est de faire connaître le territoire, ses entreprises et d'aider les élèves dans leurs choix d'orientation.

En 2023, l'école supérieure TALM, toujours en partenariat avec La Teinturerie, a organisé une rencontre publique autour des enjeux liés au design et au territoire de la CC TVV, et cela, dans la perspective de futures résidences de designers et d'artistes.

5. Un projet pour renforcer l'accueil des jeunes professionnels de santé

Les professionnels de santé du territoire du Chinonais se sont engagés activement dans la construction de la CPTS de la Rabelaisie depuis 2017. Parmi ces engagements, deux actions ont été élaborées afin de renforcer l'accueil des professionnels de santé en formation et d'agir sur l'attractivité du territoire.

L'accueil des stagiaires est une action déterminante pour l'attractivité du territoire et pour répondre à l'enjeu de démographie des professionnels de santé. L'objectif est donc de relier les initiatives locales, motiver davantage les professionnels de santé à accueillir des stagiaires et à promouvoir son parcours professionnel. A l'enjeu de formation et de sociabilité, s'ajoutent les questions du logement et de l'accueil des stagiaires. Prochainement, la CPTS va réaliser une enquête auprès de l'ensemble des professionnels de santé du territoire sur l'accueil des stagiaires.

De plus, le Service Sanitaire (SESA) est une action mise en place depuis 2018 en partenariat avec l'Université de Tours et l'ensemble des structures, en Centre-Val-de-Loire – désireuse d'accompagner des étudiants dans un projet de prévention, promotion de la santé. Il s'adresse à tous les étudiants en santé. Ce dispositif porte des intérêts forts puisqu'il permet de renforcer l'attractivité du territoire et de la structure accompagnatrice auprès des futurs professionnels de santé, de valoriser des projets et de communiquer sur la problématique des inégalités sociales, territoriales, environnementales en santé.

6. Une charte d'engagement « Employeurs Engagés » à IES



CHARTRE D'ENGAGEMENTS RECIPROQUES

La structure emploi Info Emploi Services de la CC CVL a élaboré une charte d'engagements réciproques « employeurs engagés ». Il s'agit d'une initiative de territoire développé afin de dynamiser l'emploi sur le territoire et d'assurer une cohésion et une coordination locale des acteurs de l'emploi et de l'insertion. Cette charte d'engagements réciproques spécifie les besoins des entreprises envers leur territoire pour de la création d'entreprises, du recrutement, des besoins en formations, l'amélioration des conditions de travail, et *a contrario*, les entreprises s'engagent sur leur territoire à : essayer des méthodes de recrutement, favoriser le développement de formation, valoriser le secteur d'activités, s'impliquer dans la dynamique entreprise.

L'objectif est de réunir l'expertise des entreprises du territoire de la CC CVL et la connaissance des leviers de recrutement des acteurs locaux en rassemblant les employeurs, qui souhaitent s'investir, les acteurs locaux, qui s'engagent à accompagner sur les besoins émis. Les employeurs qui choisissent de s'engager seront valorisés de leur implications. Il s'agit de faire du territoire une ressource pour les entreprises et faire des entreprises une ressource pour le territoire via un réseau local mais aussi, la charte permet de soutenir l'emploi local ainsi que les entreprises qui font face à des difficultés de recrutement en alliant performances économiques et sociales.

A noter qu'IES est porteur de cette action du fait de sa mission généraliste, tout public, cependant, les acteurs locaux de l'emploi tels que Pôle Emploi, la Mission Locale, font partie intégrante de ce projet qui se veut collectif entre entreprises, acteurs économiques et sociaux, futurs candidats et institutionnels.

7. Des aides EDF pour attirer et aider les alternants

Pour attirer et faciliter la venue de ses alternants sur un territoire rural, le CNPE de Chinon met à disposition différentes aides sur la mobilité et l'habitat.

Afin d'améliorer l'accessibilité envers l'habiter, des logements en colocation se trouvant aux alentours du CNPE de Chinon sont proposés aux alternants pour 50 euros par mois. Il s'agit de maisons au sein des cités EDF à partager.

En ce qui concerne les aides et avantages à la mobilité, le CNPE rembourse les trajets allers-retours entre le lieu de formation et de lieu d'alternance ainsi que 7 allers-retours par an entre le domicile parental et le lieu d'alternance. Pour aller plus loin que la voiture personnelle et favoriser les transports en commun, les navettes sont également accessibles pour les alternants en colocation.

8. L'importance du bien-être au travail à la CC CVL

La CC CVL a développé une politique d'attractivité au travail. Afin de valoriser et de mettre en avant l'importance du bien-être au travail et grâce au partenariat avec les Jeux Olympiques 2024, la Communauté de Communes donne la possibilité, à ses salariés, de faire découvrir une activité sportive. Chaque semaine, une activité est proposée aux différents agents sur inscription. Derrière cette initiative, se trouve un double objectif : valoriser le bien-être au travail et faire découvrir les différentes activités proposées sur le territoire (tennis, yoga, danse, etc...).

9. Le CLAAC : une association qui répond aux besoins des jeunes

Depuis 1998, l'association CLAAC remplit des missions de services et propose des animations, participant à l'action sociale et culturelle. Elle est née de la fusion de deux associations du secteur social et culturel. Depuis 2005, l'association est délégataire d'un service public pour la ville de Chinon ; aujourd'hui, cette

délégation s'est étendue à la CC CVL puisqu'en 2018, le CLAAC est devenu gestionnaire du centre social du Véron.

L'activité de l'association s'articule autour de la gestion de trois Résidences Habitats Jeunes et de deux Centres Sociaux. Elle propose des services d'accueil social, des rencontres et des ateliers, de l'accueil jeunes auprès des pré-ados et des ados du territoire, de l'aide à la scolarité avec des partenariats dans les différents établissements scolaires de Chinon, des accompagnements aux associations, des Résidences Habitats Jeunes destinés au 16 – 30 ans.

L'association intervient donc seulement sur la CC CVL, mais accueille aussi des jeunes de la CC TVV et même au-delà puisque les espaces jeunes sont situés à des endroits stratégiques, près des collèges et lycées du territoire.

Annexe 7 : Initiatives en dehors du territoire

1. A Manthelan, les apprentis ont leur maison

La commune de Manthelan a souhaité donner une nouvelle existence à la Maison Larcher, qui était une ancienne ferme inoccupée depuis 2011 en la réhabilitant en lieu d'hébergement pour jeunes apprentis. Ce lieu a ouvert en septembre 2022 et se nomme Le C.H.A.T (Centre d'Hébergement pour Apprentis du Territoire).

Conçu sur le principe de la colocation, ce nouvel espace abrite 7 studettes et un lieu de vie commun (cuisine et salle à manger). Les loyers sont accessibles à partir de 220 euros par mois selon la surface et ils sont admissibles aux aides au logement. Chaque personne doit présenter un contrat d'apprentissage ou un contrat de travail pour une période de location reconductible une fois.

La gestion de ces logements a été déléguée à l'agence Square Habitat. Pour intégrer les logements, la commune et l'agence privilégient le bail mobilité. Il s'agit d'un bail signé entre le propriétaire d'un logement meublé et un locataire considéré comme occupant temporaire (étudiant, salarié en mission temporaire, en formation professionnelle) et a une durée allant de 1 à 10 mois.

Un studio est également présent dans le logement, s'ajoutant aux 7 studettes. La mairie en a gardé la gestion directe avec la volonté de mettre ce logement à disposition des jeunes professionnels de santé.

La maison se situe à 15 minutes de Loches, Ligueil, Sainte-Maure-de-Touraine et à 30 minutes de Tours et de Descartes.

La rénovation et la réhabilitation ont coûté environ 550 000 euros et cela a été subventionné à hauteur de 60%. Avant de devenir une maison à destination des apprentis, les élus sont passés par différents stades de réflexion allant d'un hébergement touristique à une médiathèque. La volonté s'est tournée vers l'emploi et la formation, car la mairie recevrait des demandes de jeunes et d'entreprises.

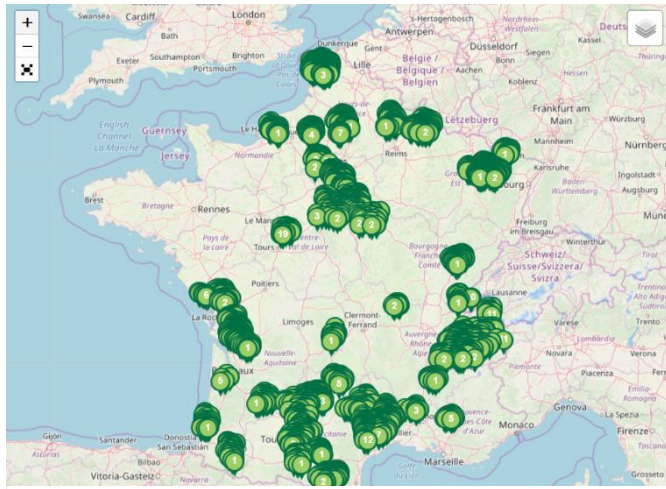
En plus de l'habitat, la commune de Manthelan se pose la question des problèmes de mobilité des jeunes. Les élus réfléchissent à l'éventuelle acquisition d'un scooter permettant de répondre à cette problématique.

2. L'autostop avec Rezo Pouce

Rezo Pouce est une association et une société coopérative d'intérêt collectif. Le projet est porté sur l'auto-stop quotidien et apporte une solution pour bouger et se déplacer selon une liberté de



mouvement tout en encourageant à tester le stop dans un cadre rassurant. Il s'agit d'auto-stop entre voisins, pour des courses, des rendez-vous du quotidien. Il ne s'agit pas d'une réponse pour tous les trajets, mais une option pour rejoindre la gare, le lycée, aller au cinéma, à la mairie, etc...



Territoires adhérant à Rezo Pouce, Open Street Map, 2023

Rezo Pouce est une application qui permet de se déplacer « quand je veux, où je veux ». Il n'y a pas besoin de trouver un covoiturage à l'avance ou de se demander si un trajet est proposé à l'heure qui intéresse.

De plus, ce dispositif se présente comme peu onéreux pour un ECPI puisqu'il représente environ 15 000 euros la première année.

Aujourd'hui, presque 2 390 communes sont adhérentes à Rezo Pouce. En Indre-et-Loire,

24 communes sont utilisatrices de ce dispositif.

En 2018, Rezo Pouce s'est penché sur les pratiques de mobilité de la jeunesse rurale, public cible pour développer l'auto-stop. Il ressort que si l'on peut s'interroger sur la pertinence de cette catégorie de « jeunes ruraux » (16 – 30 ans) dont les modes de vie se rapprochent des jeunes urbains, force est de constater qu'il existe des différences en termes de mobilité. Leur étude avait montré que 7% n'avaient pas accès à une voiture ou à des transports en commun et 66% ont dû renoncer à au moins une activité en raison des difficultés liées aux transports. Il apparaît important pour Rezo Pouce de développer une solution, une réponse, pour répondre aux problèmes de mobilité quotidiennes des jeunes et des moins jeunes par un dispositif peu coûteux, accessible à tous.

Informations : [Rezo Pouce](#)

3. En Espagne, des étudiants au secours du monde rural

Des universités espagnoles ont pris le pari d'envoyer leurs étudiants à la campagne selon un double objectif : aide à redynamiser des zones rurales en voie de dépeuplement et permettre à ces jeunes de trouver leur voie hors des sentiers battus de la ville.

Des universités espagnoles, en collaboration avec le gouvernement, ont fait le choix d'envoyer leurs étudiants dans des villes et des villages de moins de 5 000 habitants, dans des hameaux, dont certains très isolés et auxquels on accède uniquement par des petites routes afin de créer du lien entre les étudiants et l'Espagne rurale dépeuplée.

L'immersion en milieu rural dure entre 3 et 5 mois et les étudiants vivent dans les communes où ils effectuent leur stage. Ils reçoivent une bourse de 1 000 euros et leurs formations ont lieu dans différents lieux selon différents domaines : mairies, hôtels, caves à vin, fabricants de fromage, parcs naturels, colonies de vacances, entreprises de marketing ou de robotique.

En plus de développer l'esprit rural chez les jeunes ruraux, le projet a vocation à redonner confiance aux villages qui sont plus habitués à voir partir les jeunes et ne pas revenir.

4. Le Campus Rural du Born

Territoires Communs est un projet d'expérimentation de campus rural dans les Landes à quelques kilomètres de l'océan. Porté par une association de développement local nommé La Smalah, un campus rural s'est développé dans les Landes et propose des lieux de vie et de formation dans les villages de moins de 2 000 habitants.

Ouvert prioritairement au 18 – 35 ans éloignés des études et de l'emploi, ce campus permet le repérage, la remobilisation, l'accompagnement vers l'emploi et la formation à travers l'acquisition de compétences clés telles que la coopération, la communication, l'esprit critique. Elle permet la découverte du monde du travail et le renforcement des compétences psycho-sociales.

Ce projet s'appuie sur un groupement d'acteurs et sur l'activité de trois tiers-lieux : un espace de vie sociale, un espace de travail partagé et un fablab pour permettre aux jeunes de créer une activité sur le territoire, trouver un emploi ou prolonger ses études. Pour aller plus loin, le but de ce projet est de contribuer à la revitalisation de nos espaces ruraux en aidant les différents jeunes à rester sur le territoire, voire d'en attirer de nouveaux.

Informations : [Campus Rural de Born](#)

5. L'espace de coworking « Colabora » à la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret

Colabora est un projet de coopération européenne entre deux tiers lieux et six pays d'Europe. Le Groupe d'Action Locale du Grand Guéret a développé une stratégie locale de développement fondée sur le coworking et le télétravail. Cela a pour objectif d'élaborer un projet de coopération basé sur le développement économique et l'attractivité du territoire, ce qui se traduit notamment par le fait d'attirer de nouveaux habitants, de maintenir la population et les activités, de stimuler le développement économique et l'innovation, d'améliorer la qualité de vie.

Pour ce territoire, la création d'espaces de coworking est considérée comme un levier puisque ce ne sont pas seulement des espaces de travail partagés, mais ils constituent des lieux dédiés à l'accueil et à l'accompagnement des travailleurs, des entreprises et des projets, au travers de la mise en réseau et de la mise à disposition de compétences et d'équipements.

Le territoire a travaillé, avec l'aide de partenaires, à la création d'une boîte à outils méthodologique facilitant la création et le développement des espaces de coworking en milieu rural.

6. Un Label « Collectivités engagées pour l'avenir des jeunes » en Haute-Savoie



Source : <https://collectivitesengagees.fr/>

Le label « Collectivités engagées pour l'avenir des jeunes » a vu le jour à l'initiative de plusieurs acteurs de la jeunesse en Haute-Savoie en 2017. Cela est né d'une volonté des élus et des personnes ressources de travailler pour l'avenir des jeunes suite à la crise de 2008 avec l'objectif initial de mobiliser les collectivités pour l'emploi des jeunes et d'encourager les contrats aidés.

Au fil des années, le spectre est devenu plus large que l'emploi. Il s'agit d'inciter les collectivités à faire plus pour les jeunes.

Le label a pour objectif de valoriser et d'encourager l'engagement des collectivités et communautés de communes en direction des jeunes dans différents domaines : emploi, formation, insertion, mobilité, activités, handicap, culture, etc...

Les collectivités doivent présenter leur candidature et sont évaluées selon plus de 30 critères par un jury pluridisciplinaire. Ce dernier est constitué de nombreuses personnes issues des univers concernés. La grille de notation se fait selon la taille de la collectivité déposant un dossier. La commune dépose un dossier d'autoposition. Un algorithme étudie le dossier pour établir la note et le jury indique des objectifs à suivre pour l'année et pour améliorer sa note. La commune peut aussi se représenter tous les 2 – 3 ans afin d'améliorer sa note.

Grâce à cette initiative d'accueil, les Missions Locales ont vu deux fois plus de contrats aidés, une amélioration de l'emploi jeune handicap et aussi une augmentation des stages et des alternances. Aujourd'hui, 23 collectivités sont labellisées.

Informations : [Collectivités engagées pour l'avenir des jeunes](#)

7. Le « Journal en Commun » à Loches Sud Touraine



Source : <https://journalencommun.com/>

« Journal en Commun » est une méthode de communication développée par le service Communication de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine. Il s'agit d'un journal présent sur différentes plateformes : les réseaux sociaux (Instagram, Facebook) mais aussi YouTube, en podcast et aussi en version papier.

« Journal en Commun » a la particularité de s'adresser à toutes les tranches d'âge suivant la thématique abordée ; la plateforme de communication est choisie en fonction de la cible souhaitée.

Sur le site internet, les différents articles sont rangés par thématiques : adolescents, circuits courts, culture, innovation, enfants, emploi et formation, etc... On y retrouve l'ensemble des informations des différentes communes du territoire de la Communauté de Communes.

8. Le dispositif « Envie d'Agir – Projets Jeunes » en Indre-et-Loire

Le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports d'Indre et Loire met en œuvre un dispositif pour soutenir les initiatives des jeunes : Envie d'Agir – Projets Jeunes.

En partenariat, le Conseil Départemental d'Indre et Loire, la Caisse d'Allocation Familiale et la ville de Tours participent à ce projet et y contribuent financièrement. Le Bureau d'Information Jeunesse est en charge de l'animation et de la gestion.



Source : <https://www.bij37.fr/envie-dagir/>

Ce dispositif s'adresse à tous les jeunes âgés de 11 à 30 ans résidant dans le département. Il s'appuie sur trois objectifs : développer le sens des responsabilités individuelles et collectives des jeunes et leur participation à la vie locale, encourager leur capacité d'action et de création et promouvoir une image positive des jeunes.

Envie d'Agir – Projets Jeunes existe depuis une dizaine d'année et permet un accompagnement de projet et un financement allant jusqu'à 1 300 euros. Le dispositif aide les initiatives reposant sur l'action d'animation locale, la citoyenneté, la participation à la vie locale, l'action de solidarité locale ou internationale. Les projets doivent impérativement être d'intérêt général et sont exclus tous projets en lien direct ou indirect avec un cursus scolaire, universitaire ou de formation professionnelle.

Par exemple, une étudiante en art et habitante de Montlouis-sur-Loire a développé un rayonnement culturel de sa ville en créant une fresque murale. En plus de chercher à dynamiser et à embellir sa ville, le projet permet de valoriser les savoirs et les compétences des habitants de sa ville. Pour créer sa fresque, elle s'est appuyée sur les artisans et a intégré les jeunes du centre social de sa commune.

Informations : [Agir d'Agir- Projets Jeunes](#)

Annexe 8 : Constitution du COPIL

L'entièreté de l'étude a été suivie par un Comité de Pilotage (COPIL) composé de quatre élus :

- Etienne Martegoutte, Conseiller départemental, Maire de Richelieu et Vice-président en charge des services à la population et des transports scolaires au sein de la Communauté de Communes Touraine Val de Vienne ;
- Didier Godoy, Maire d'Avoine et Vice-président en charge du développement économique de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire ;
- Daniel Brisseau, Maire de Cruzilles et Vice-président en charge du commerce, de l'artisanat, de l'emploi et de l'insertion au sein de la Communauté de Communes Touraine Val de Vienne ;
- Sophie Lagrée, Adjointe à la ville de Chinon en charge de l'attractivité et Vice-présidente en charge du projet de territoire au sein de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire.